


22<sup>e</sup> ANNÉE

N° 200



AVRIL

1930



le  
**PHARE**  
de la  
**BLANCHISSERIE**

REVUE TECHNIQUE

Ouvriers : l'an 20 fr.  
Petites Blanchisseries  
sans huanderie  
de Paris seulement  
l'an. . . . . 20 fr.

Autres Blanchisseries  
et Lavoirs : l'an 30 fr.  
Etranger : l'an 35 fr.  
Le Numéro 3 fr. 80

92, Rue Brancas  
à SÈVRES (S.-&-O.)  
== France ==

Téléph. : SÈVRES 418

*Tous avec tout intérêt  
à vous adresser à:*

## NOS ANNONCIERS

Pages		Pages		Pages	
232	<b>  Amidon</b> <b>Ours Blanc — Verley</b> — Chez tous produits chimiques.	216	Leroux et Gatinou, 173, faubourg Poissonnière, Paris. 4	186	(et couverture) Flori (L.), 162, rue Galliéni, Boulogne (Seine).
	<b>Assurances</b>	230	Reaur, rue de la Briche, St-Denis (Seine).	238	Gem (Sté Budil), 9, rue Scribe, Paris.
232	<b>Le Phare</b> (Service spécial).		<b>Chaudronnerie spéciale</b>	237	Guibert et Noblet, 85, avenue de la Reine, Boulogne (Seine).
213	<b>Appareils et Fourneaux</b> André <b>Bolducs</b> , 87, boulevard Poniatowski, Paris.	213	Et. Henri Redel, 17, route d'Orléans, Arceuil.	240	Lartaut et Pol, 3, passage Turquetil Paris (11 <sup>e</sup> ).
210	Esselin (Vannerie), 84-88, rue Saint-Denis, Paris.	232	Comptabilité à forfait Dunout 12, rue du Cl-Léandri, Paris.	190	Lucanes (Etabl.), 9, rue Gerbillon, Paris (6 <sup>e</sup> ).
216	Évangélisti (transmissions et matériel d'occasion), 93, rue de la Tombe-Issaire, Paris.	238	<b>Contremarque</b> Cash Ltd, 16, rue du Sentier, Paris.	198	Metzger (Et.), 34, rue Henri-Poincaré, Paris (20 <sup>e</sup> ).
214	Granger Marcel ( <i>Cônes d'Essoreuses, nettoyeurs à rideaux</i> ), 7, Imp. Gaudet, Paris.	238	<b>Encres</b> Devillers, 6, r. St-Victor, Paris.	235	Manch et Cie, 23, rue Auguste-Snieiders, Bruxelles (Belgique).
237	Guibert et Noblet (Etabl.) ( <i>Outillage général</i> ), 85, avenue de la Reine, Boulogne (Seine).	238	Flori, 182, rue Général-Galliéni, Boulogne-sur-Seine.	183-189	Et. Henri Redel, 17, rue d'Orléans, Arceuil (Seine).
235	Guillois ( <i>Appareils à lessive</i> ), 6, rue Diderot, & Vanves.	212	National (Guibert et Noblet), 85, avenue de la Reine, Boulogne (Seine).	194	Poensgen (Bourgeois), 175, rue de la Convention, Paris.
210	Hervieu, 11-13, rue du Sergent-Bauchat, Paris.	218	Durand et Cie, 173, r. de Courcelles, Paris.	204	Reineveld (Etabl.), Guibert et Noblet, 85, avenue de la Reine, Boulogne.
210	Mauruc ( <i>Médiers à rideaux</i> ), 131, rue d'Aguesseau, Boulogne (Seine).		<b>Coutures</b>	Inart Souza (P. de), 141 ter, rue Saussure, Paris.	
239	Manufactures réunies du Haut-Rhin (filets), rue des Laboureurs, à Colmar (Haut-Rhin).	210	Briq et Cie, 3, rue de Metz, Paris.		<b>Organisation et Mise au Point</b>
238	Rève ( <i>Fumigères</i> ), 11, place des Peupliers, Paris (11 <sup>e</sup> ).		<b>Électricité,</b>	208-214	Service BE du <i>Phare</i> , Presses & Repasser.
	<b>Autos</b>		<b>Fournitures, Installation</b>	210	Prosperity (Guibert et Noblet), 85, av. de la Reine, Boulogne (Seine).
218	Leçons — Alatiène, 20, rue Clapeyron, Paris (8 <sup>e</sup> ).	218	Rosset, 45, rue de Lévis, Paris.	Coar. Flori, 162, rue Général-Galliéni, Boulogne (Seine).	
222	Unic-occasions, 29, rue Duret, Paris.	212	Phillips et Pain, 41, avenue de Friedland, Paris (8 <sup>e</sup> ).		<b>Produits chimiques</b>
	<b>Blanchissage à la Pêce</b>	218	Bez et ses fils (Le Williams), 19, avenue Parmentier, Paris.	206-207	Breton (Veuve) et Steinbaeh, 77, quai Port-à-l'Anglais, Vitry (Seine).
234	Guieu, 17, r. Entrepôts, Saint-Ouen.		<b>Feutres</b>	239	Camande, 39, rue du Château, Boulogne-sur-Seine.
238	Pachet (A.), 20, av. Fortin, Paris.	230	Briq et Cie, 3, rue de Metz, Paris.	236	Cônes Vimur, Labor, Ventouilles, Vielmar-sur-Agout (Tarn).
	<b>Blanchisseries de Faux-Cols</b>	236	Debonchaud et Cie, à Nersac (Charente).	200	Cotelle et Foucher (Savon Grada), 7, rue Ernest-Renan, Issy-les-Moulineaux, Seine.
230	Chatelain, 62, rue Et. Dolet, Cachan.	230	Dolfus et Noack, Valdoie et Mulhouse Régnier (Etabl.), Le Gond-Pontouvre (Charente).	216	Faquet et Cie, 68, r. Mariette, Lyon.
236	Cany et Cie, 8, rue Bellanger, Levallois.	218	<b>Fumisterie industrielle</b> Jacquemart (Etabl.), 62, rue Voltaire, Montrouil (Seine).	224	Guérin et Cie, Dissaix (Vienne).
239	Blondet, 44, r. de la Procession, Paris.	236	Grilles pour chaudières Grille Tilloy (Thibaut successeur), 51, boulevard Victor-Hugo, Lille.	230	Hémet frères, 324-326, rue Lecourbe, Paris.
234	Flattot, 307, faubourg Saint-Antoine, Paris-11 <sup>e</sup> .	238	Société Wilton, 17, rue Saint-Rémi, Bordeaux. Foyers économiseurs.	224	Langelle Ambrées, 40, rue du Landy, La Plaine-Saint-Denis.
234	<i>L'Hermine</i> , 85, avenue de la Reine, Boulogne (Seine).		<b>Installations Modèles</b> Service BE du <i>Phare</i> .	236	Moine et Niel, 10, rue Laroche-foucault, Boulogne (Seine).
238	Regard <i>Au Col Ideal</i> , 49, r. Merlin-de-Thionville, Suresnes (Seine).	208-214	<b>Linge pour Location</b> Société des Etabl. Deneux frères, 2, rue d'Uzés, Paris.	230	Ravous (Mélior), 8, rue des Ecoles, Chaville (8 <sup>e</sup> arr. O.).
210	Serre (Blanc Eclat), 26, r. du Delta, Paris.	196	<b>Matériel pour Blanchisserie</b> Ch. Blanc (Et.), 10, r. Bréguet, Paris.	220	Rouhier (Tremblais), 167, avenue du Général-Bizot, Paris.
	<b>Calorifuge</b>	206-207	Bohier et Michard ( <i>sechoirs automobiles</i> ), 113, rue de la Chapelle, Paris (18 <sup>e</sup> ).	206-207	Société A** pour l'Industrie Chimique, 33, quai de Seine, Le Saint-Denis (Seine).
226	Mazurier et Raynaud, 155, rue Marcadet, Paris.	239	Chauveau frères, 17, boulevard Picpus, Paris.		<b>Réparations, entretiens</b> Tous les constructeurs ci-dessus, en outre.
224	Société du Calorifuge, 75, Avenue Victor-Hugo, à Vanves.	184	Dehaitre (Anc. Etabl.), 13, rue Jean-Jaurès, Sedan (Ardennes).	235	Guillois, 6, rue Diderot, Vanves.
	<b>Chaudières à Vapeur</b>	226	Dusoleil et Lartaud, 87, boulevard de Charonne, Paris.		<b>Taylorisation du Travail</b> Service BE du <i>Phare</i> . Expertises à forfait. — Tarif sur couverture intérieure.
230	Chiappini, 13, r. R.-Duvergier, Paris.				
234	Lorrain, 76, rue du Landy, Saint-Ouen (Seine).				

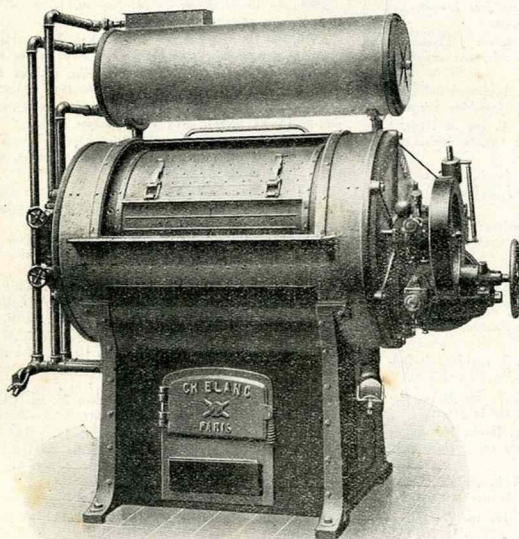
*car ils ont des références  
d'abonnés qui vous les  
recommandent*

# SPECIALITE

TOUTES MACHINES DE BLANCHISSERIE  
A COMMANDE INDIVIDUELLE

INSTALLATION COMPLETE A CHAUFFE DIRECTE  
ET A VAPEUR

PLAN ET DEVIS SUR DEMANDE



Modèle L. I. E. Chauffage direct - Breveté S. G. D. G.

## AVEC LA L. I. E. :

plus d'installations  
accessoires complexes,  
plus de transmissions  
murales,  
inversion de sens par  
une seule courroie,  
Tonneau laveur cuivre  
sans saillie,  
foyer calorifugé avec  
grande surface de chauffe,  
capacité du réservoir  
d'eau chaude suffisante  
pour le service complet  
de la buanderie,  
fonctionnement absolument  
silencieux.

## LA L. I. E.

effectue toutes opérations :  
ESSANGAGE,  
LESSIVAGE,  
SAVONNAGE,  
JAVELLISATION,  
RINÇAGE,  
AZURAGE.

# THERMO-MECANIKUES

(Société Anonyme de Constructions d'Appareils)

Machines de Blanchisserie **CH. BLANC**

**10, rue Bréguet, Paris.**

Téléphone : Roquette 66-04.



# SERVICE DE DÉTACHAGE RÉSERVÉ A NOS ABONNÉS

Enlèvement des taches jaunes du linge sur blancs et sur couleur sur laines et sur soies.

Ce qu'on pense de nos résultats.

Les soussignés ont, avec satisfaction, déclaré leurs pièces sauvées, leur LINGE, LAINE ou SOIES intacts, de même que les rayures ou dessins de couleur des objets tachés n'ont pas été altérés.

Pour les accidents extrêmement urgents, nous apporter les pièces.  
Pour les autres cas, envois par poste recommandés (paquets jusqu'à 1 kg. 500) ou postaux domicile.

- 5.893. — 21 novembre 1929. — M. Tricot, 56, rue Daguerre, à Paris-14<sup>e</sup>. Une nappe tachée JAUNE.
- 5.894. — 21 novembre. — Mme Auclair, 140, avenue Wilson, à la Plaine-Saint-Denis (Seine), une chemise jour homme, une chemise nuit homme, deux taies, tachées JAUNE.
- 5.895. — 21 novembre. — M. Rémy, 4, rue J.-Gautier, à Nanterre (Seine), une chemise jour homme soie, une chemisette soie tachées JAUNE.
- 5.896. — 22 novembre. — M. Hérat, 6, boulevard Solféрино, à Rueil (S.-et-O.), trois chemises jour homme tachées JAUNE.
- 5.897. — 29 novembre. — M. Charret, 20, rue de Paris, à Vanves (Seine), trois chemises jour homme rayures couleur tachées JAUNE.
- 5.898. — 29 novembre. — M. Leloup, lavoir, 12, Grande-Rue, à Montrouge (Seine), deux chemises jour homme rayures couleur, tachées JAUNE.
- 5.899. — 29 novembre. — M. le Directeur de la Maison Rouff, 136, avenue de Champs-Elysées, à Paris-8<sup>e</sup>, une chemise nuit femme tachée JAUNE.
- 5.900. — 4 décembre. — M. Breton, 2, rue Bonnet, à Cligny (Seine), deux paires manchettes soie tachées VIOLET.
- 5.901. — 4 décembre. — M. Leguay, 15, rue Eug. Eichemberger, Puteaux (Seine), une chemise jour homme soie tachée JAUNE.
- 5.902. — 4 décembre. — M. Gazaniadou, 3, rue Jean-du-Belay, à Paris-4<sup>e</sup>, une chemise jour homme de flanelle tachée BLEU.
- 5.903. — 6 décembre. — M. Chauvin, 3, rue Robert-Estienne, à Paris-8<sup>e</sup>, une chemise nuit femme tachée JAUNE.
- 5.904. — 10 décembre. — M. Lelaurain, lavoir, 16, rue du Rhin, à Paris-19<sup>e</sup>, deux chemises jour homme soie tachées BLEU et JAUNE.
- 5.905. — 11 décembre. — M. Henry, 4 bis, rue de l'Ouest, à Boulogne (Seine), quatre serviettes table tachées MARRON.
- 5.906. — 11 décembre. — Mlle Giroz, 19, rue Danton, à Levallois (Seine), une taie tachée JAUNE.
- 5.907. — 11 décembre. — Mme Pointet, 39, rue Varehois, à Courbevoie (Seine), une serviette table tachée JAUNE.

- 5.908. — 13 décembre. — M. Desbarres, lavoir, 126, rue Picpus, à Paris-12<sup>e</sup>, huit draps, une nappe, huit serviettes table tachés NOIR et JAUNE.
- 5.909. — 13 décembre. — M. Moreau, 1, rue d'Aumale, à Paris-9<sup>e</sup>, une chemise nuit homme tachée JAUNE.
- 5.910. — 18 décembre. — M. Andral, 7, rue Pergolèse, à Paris-16<sup>e</sup>, une chemise jour homme soie bleue tachée ROSE.
- 5.911. — 18 décembre. — M. Duchemin, 64, rue de Billancourt, à Boulogne (Seine), un tricot laine taché JAUNE.
- 5.912. — 19 décembre. — M. Héder, 20, rue Thiers, à Nogent-sur-Marne Seine, deux vestes tachées JAUNE.
- 5.913. — 23 décembre. — M. Faurie, lavoir, 9, rue de l'Industrie, à Courbevoie (Seine), un drap, deux nappes, douze serviettes table tachées JAUNE.
- 5.914. — 24 décembre. — M. Juillard, 19, rue Daguerre, à Paris-14<sup>e</sup>, une chemise jour homme rayures de couleur tachée MARRON et un faux-col.
- 5.915. — 27 décembre. — M. Vigouroux, lavoir, 15, rue Gergovie, à Paris-14<sup>e</sup>, une chemise jour homme, cinq paires de bas tachées BLEU.
- 5.916. — 27 décembre. — M. Charret, 20, rue de Paris, à Vanves (Seine), un drap, un molleton plateau, un molleton table vingt nappes, une taie, vingt et une serviettes toilette, huit serviettes éponge, tachés JAUNE.
- 5.917. — 28 décembre. — M. Janin, lavoir, 11, avenue Châtillon, à Paris-14<sup>e</sup>, deux draps tachés BLEU, une chemise jour homme tachée JAUNE.
- 5.918. — 31 décembre. — Mme Pinon, 25, rue Claude-Lorrain, à Paris-16<sup>e</sup>, une taie tachée JAUNE.
- 5.919. — 6 janvier 1930. — M. Delcoix, 24, route de Senlis, à Saint-Firmin (Oise), cinq serviettes thé tachées BLEU.
- 5.920. — 9 janvier. — M. Pachet, lavoir, 20, rue Nicolas-Fortin, à Paris-13<sup>e</sup>, un drap taché JAUNE.
- 5.921. — 9 janvier. — Mme Décot, 2, rue du Théâtre, à Sèvres (S.-et-O.), une taie, un dessus de buffet, un drap tachés BLEU.
- 5.922. — 10 janvier. — M. Blanchet, 20, rue de Silly, à Boulogne (Seine), trois draps tachés JAUNE.

## TOTAL DES RÉFÉRENCES

Total des listes précédentes.....	5.292
Total de la présente liste.....	30
Total au 10 Janvier 1930.....	5.322

## NOMBRE DE PIÈCES SAUVÉES

Total des listes précédentes.....	24.049
Total de la présente liste.....	147
Total à la date ci-contre.....	24.196

## CHANGEMENT D'ADRESSE

Tout changement d'adresse doit : 1° mentionner l'ancienne adresse ; 2° un franc en timbres pour nouveaux clichés ;

3° la nouvelle adresse lisiblement écrite. (A défaut de timbres, les frais de changement sont comptés sur le prochain reçu d'abonnement.)

# Le PHARE de la BLANCHISSERIE

revue technique mensuelle

AVRIL  
1930  
—  
N° 200



## SES AVANTAGES

Renseignements gratuits et immédiats après des collaborateurs (avocats, architectes, ingénieurs, mécaniciens, ingénieurs chimistes, experts et autres). Toutefois sont payants les renseignements nécessitant des recherches ou ceux dont la réponse dépasse le cadre d'une simple lettre.

Le détachage à prix coûtant est réservé à ses abonnés. Les expertises de linge, de matériel, de fonds, les analyses sont comptées au plus juste.

Les études techniques et industrielles particulières (création, lancement, développement, mise au point, organisation d'ateliers et d'usines de blanchissage de toutes importances) effectuées par les Ingénieurs de notre Bureau d'Etudes sont comptées à forfait à des conditions raisonnables.

Service sérieux et honnête de ventes de fonds à forfait.

Placement gratuit partout, pour tous les abonnés.

M. Ménier, Directeur

92, Rue Brancas, 92

SÈVRES (S.-et-O.)

Tél., SÈVRES 418

Cahèques POSTAUX : Paris C. 958.14

R. C. Versailles 6204

Le Directeur et les Chefs de Services ne reçoivent que l'après-midi

### TRAJETS

Tramways Louvre à Sèvres ou Versailles, descendre à l'Eglise de Sèvres, prendre les rues des Gaves et de Rueil.

Autos : Prendre la rue Brancas, en face l'Ecole Normale ou la rue de Ville-d'Ivray, jusqu'au pont du chemin de fer.

Train électrique : Saint-Lazare-Sèvres-Ville-d'Ivray.

PHARE et SUPPLÈMENT : tirage 150.000 l'an  
Justifications complètes à toute demande

## SES CONDITIONS

Abonnement pour la France entière... l'an 30 frs

Cependant, pour le personnel ouvrier ainsi que pour les petites blanchisseries sans buanderie, mais de Paris seulement l'an 20 frs.

Etranger (payable en France)..... l'an 35 frs

Les abonnements sont payables d'avance et partent du début du trimestre en cours pour l'année entière.

Toute demande doit être accompagnée d'un timbre pour la réponse requise.

Petites annonces : Matériel d'occasion, Fonds à vendre, etc., tarif et parution dans le supplément gratuit pour nos abonnés et tous les patrons.

Les expertises, études, etc., entraînent versément d'une provision et frais de déplacement de nos Ingénieurs quand il y a lieu ; le solde contre remboursement des rapports. Nous consulter pour chaque cas.

*Les prix  
actuels et impromptus*

Actualité bien imprévue !

A propos de notre rappel des balances paru dans notre supplément, le journal *L'Œuvre* a empoigné *Le Phare* d'une belle manière, ainsi qu'on va le voir. Avons-nous raison, avons-nous tort l'un ou l'autre ou tous les deux ?... *Nos lecteurs sont nos juges*, ainsi que nous le disons à M. Piot ; il est dommage pour lui que ceux de *L'Œuvre* n'aient pas à se prononcer.

Il nous serait agréable d'avoir au moins l'opinion et le verdict de nos lecteurs à nous, faute d'avoir ceux des siens.

## Les vrais fourriers de la Révolution

Le débat sur le « rectificatif » à la loi des assurances sociales a commencé hier devant le Sénat.

Souhaitons qu'il soit bref et qu'à la date indiquée par le premier Cabinet Tardieu — avec lequel, sur ce point, le second se déclare d'accord — la grande réforme démocratique sournoisement décriée entre enfin en vigueur.

Cette campagne sournoise à laquelle nous faisons allusion ne cesse en effet d'exercer ses ra-

vages, et on n'y mettra terme qu'en plaçant les mauvaises volontés devant le fait accompli.

Durant ces quelques jours où la brûlante actualité nous a obligés à parler d'autre chose, notre dossier s'est nourri.

« *Les prix actuellement consentis, dit un fabricant de machines à écrire, ne pourront être maintenus si des charges nouvelles d'ordre social viennent grever le coût général de la production.* »

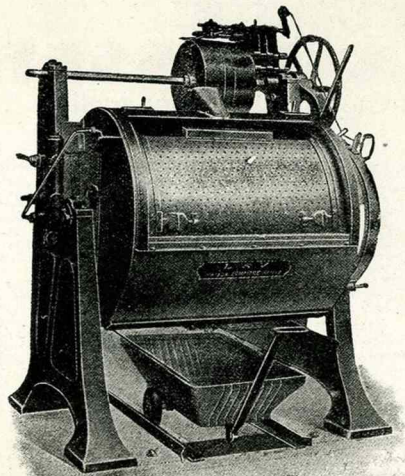
— C'est, dira-t-on, évident.

Mais ça vous a un petit air de menace et de défi qui fait toute la saveur de la phrase.

« *Nous sommes assurés, dit un papetier à ses clients, que vous apprécierez l'effort que nous avons fait pour réduire à la plus stricte limite les quelques modifications de prix que nous avons dû apporter et qui, sans tenir compte de l'élévation des frais généraux, des salaires, des impôts et de toutes les charges nouvelles qui vont découler, notamment des assurances sociales, ne représentent même pas les majorations supportées par nous, etc..* »

Voilà qui est très bien, monsieur le papetier.

Mais, en somme, vous vous vantez de ne pas faire supporter à vos clients des charges qui ne



## MATÉRIEL DE BLANCHISSERIE

**Spécialité de  
LAVEUSES**  
fixes et à renversement

Tous systèmes  
**D'ESSOREUSES**  
Arcades, toupies, fixes  
— suspendues —

Société  
des Anciens  
ETABLISSEMENTS

**DEHAITRE**

Maison fondée en 1867  
Anciennement 6 Rue d'Oran à Paris  
Transféré récemment  
11 à 15 Rue Jean Jaures

**SEDAN**  
(Ardennes)  
Téléph. 9218

Concessionnaires pour  
la vente du matériel  
en France et aux Colonies

Adresser la  
correspondance  
à

**Etablissements GUIBERT & NOBLET**  
à BOULOGNE-BILLANCOURT (Seine), 85 bis, avenue de la Reine

Téléphone : AUTEUIL 02-55

Métro { Porte d'Auteuil et Tramway 16-23-25  
Porte de St-Cloud — 2-18

sont encore que des charges futures. Y a-t-il vraiment là de quoi se rengorger ?

Et voici le marchand d'accessoires pour cycles et autos. Voici les fabricants de porcelaine...

Et voici le bouquet.

Un journal corporatif, *Le Phare de la Blanchisserie*, donne à ses lecteurs le conseil suivant :

« *Votre bénéfice doit être majoré de la hausse générale, faute de quoi vous seriez la victime inconsciente et, en deux ou trois étapes, vous travaillerez à perte et serez ruinés.*

« *Surveillez donc attentivement les hausses résultant de l'application prochaine des assurances sociales et tenez votre tarif sans cesse à niveau des événements, sans vous préoccuper des autres.* »

Eh bien ! n'hésitez pas à le dire aux commerçants à qui on donne ces conseils d'un égoïsme et d'un cynisme révoltants : c'est en suivant ces conseils-là qu'on assure la ruine du petit commerce par le triomphe des grandes entreprises — à qui l'exemple américain a ouvert les yeux sur l'importance des questions sociales — ou qu'on prépare les révolutions.

Jean PIOT.

## NOTRE RÉPONSE

Sèvres, le 12 mars 1930.

Le Directeur du Phare de la Blanchisserie  
à M. Piot, Directeur de  
« *L'Œuvre* ».

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Vous m'excuserez d'avoir rarement des idées comme tout le monde et moins peut-être de pas accepter « l'opinion-toute-faite » que, paraît-il, les lecteurs attendent chaque matin de leur journal pour savoir comment ils devront juger les faits, les choses et les gens.

Je n'ai donc eu aucune surprise de constater notre désaccord dans votre éditorial du 6 mars 1930, sous votre signature personnelle.

Constatastion directe, car je vous avoue compter parmi les plus anciens et plus fidèles lecteurs de *L'Œuvre*, *Œuvre* que j'apprécie au point de la transmettre chaque jour, depuis plusieurs années, à mes chefs de services (cas qui doit être assez rare, je pense).

La lecture de *L'Œuvre* est ma première préoccupation ; c'est donc en prenant mon petit déjeuner que j'ai vu que vous me mettiez en cause et m'arrangiez de la plus belle manière qui me soit jamais advenue.

Un imbécile serait entré en fureur ; mais comme je lis *L'Œuvre* et que je la fais lire, je ne saurais être un imbécile n'est-ce pas ; et j'ai même assez d'esprit pour, sans votre permission d'ailleurs, rester votre ami et l'ami de votre journal.

J'admire beaucoup dans *L'Œuvre*, la liberté grande laissée à vos collaborateurs, de se combattre entre eux, le cas échéant. C'est une formule bien moderne qui est toute à l'honneur de M. G. Tery, son fondateur.

Voulez-vous avoir l'audace d'aller dans cette voie jusqu'au bout et du sommet directorial permettre à un de vos lecteurs, d'entrer en conflit amical avec vous ; (tous deux comme de simples collaborateurs, ainsi que Mme, M. Véronne et La Fouchardière nous en ont donné un exemple récent).

Les idées transcendantes ne doivent pas être monopolisées par la Comtesse Riguidi et sa chère petite. C'est au tour de la Direction, cette fois, de montrer qu'elle est aussi intelligente que le plus ignoré de ses lecteurs.

Admettant que c'est chose convenue, il m'apparaît par conséquent superflu de vous imposer un droit indiscutable de réponse.

Je publierai *in extenso* la présente dans le *Phare*. Je m'en remets simplement à votre courtoisie pour la publier également *in extenso* dans *L'Œuvre*. En cas contraire d'ailleurs, je m'oppose à toute publication, car les coupures et les passages choisis arrivent à dénaturer la pensée de l'auteur et à déformer l'opinion des autres ; et je m'en méfie.

Excusez ce long préambule, mais il était nécessaire pour situer le terrain autant que pour nous orienter communément vers la franche lumière.

Il m'est avis que je ne vais pas vous convaincre, d'autant que la règle normale du jeu consiste pour un Directeur de quotidien à mener l'opinion,, mais non pas à la suivre.

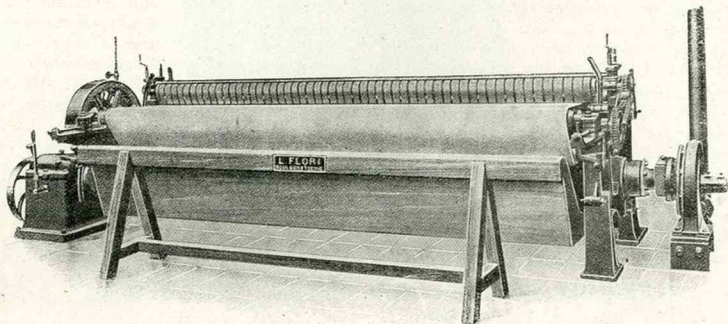
Et cependant je crois qu'au fond, abstraction faite de toute question de prestige, nous allons être du même avis.

Ne croyez pas que j'abdique ; ce serait mal me connaître. L'un et l'autre, au-dessus de nous, n'avons-nous pas nos lecteurs comme souverains juges ?

Vous avez soulevé un problème économique d'intérêt général ; mais au fond, vous l'avez traité comme intérêt particulier du consommateur.

# LOUIS·FLORI

constructeur - ingénieur A & M  
162 à 166 & 185 rue du général Gallieni  
BOULOGNE - Seine  
Téléphone 0.27



NOUVELLE

## SECHEUSE-REPASSEUSE

à ASPIRATION de BUÉES  
pour tous linges, plat-taies & linge double  
à grand débit - breveté s.g.d.g.

MACHINES à SECHER & REPASSER  
"crapoulet" à grand débit  
SECHEUSE-REPASSEUSE A TAIES  
brevetée s.d.g.

PRESSES à REPASSER

linge et chemises, rectangulaires

MACHINES à LAVER

RINCER-ESSORER

MACHINES à LAVER

à simple ou à double

enveloppe fixes ou à

renversement

ESSOREUSES

arcades & toumies

CUVIERS

roulants

installations  
complètes d'usine

tout matériel  
pour blanchisserie



Ma Revue Technique se dévoue exclusivement à l'industrie du blanchissage (industrie fort importante et méconnue du public qui n'en connaît que le petit côté artisanal). Il va de soi que je ne puis m'adresser à la fois aux professionnels et à leurs clients qui m'ignorent. La question d'intérêt général est donc obligatoirement limitée dans mon cas ; elle ne l'est pas dans le vôtre.

Donc, première conclusion : je suis resté dans l'intérêt général limité par mes lecteurs, alors que vous, vous avez délibérément négligé l'intérêt des uns pour appuyer l'intérêt privé des autres.

L'intérêt général peut être invoqué quand la formule s'applique indifféremment aux uns comme aux autres. C'est le cas de notre texte que vous avez cité. Ce n'est pas soutenable avec le vôtre.

Pour preuve, permettez-moi de mettre mon texte au service des fonctionnaires et des salariés :

« *Souvenez-vous que :*

« *Votre salaire doit être majoré de la hausse générale, faute de quoi vous serez la victime inconsciente et en deux ou trois étapes vous travaillerez à perte et serez ruinés.*

« *Surveillez donc attentivement les hausses résultant de l'application prochaine des assurances sociales et tenez votre tarif sans cesse à niveau des événements sans vous préoccuper des autres (salariés, en sous-entendu).* »

Maintenant que nous avons changé un seul mot dans cette citation qui m'a valu d'être traité de « Vrai fourrier de la Révolution », écrivez-vous encore :

« *Eh bien ! n'hésitez pas à le dire aux salariés à qui on donne ces conseils d'un égoïsme et d'un cynisme révoltants : c'est en suivant ces conseils-là qu'on assure la ruine des petits salaires par le triomphe des gros émoluments — à qui l'exemple américain a ouvert les yeux sur l'importance des questions sociales — ou qu'on prépare les révolutions.* »

Vous allez me dire que les gros émoluments n'ont aucun rapport avec les petits salaires. Je vous avoue que nous n'avons pas compris davantage, dans votre texte, la relation entre la ruine du petit commerce et le triomphe des grandes entreprises, parce que l'un et l'autre maintiennent leurs tarifs en accord avec les charges officiellement annoncées.

Enfin, négligeons cela, mais constatez qu'avec un seul mot changé, ma formule « intérêt général » tient toujours et parfaitement debout.

Vous luttez contre les hausses préventives, soit, mais vous n'avez jamais été aussi agressif, alors

que je conseille simplement de surveiller les événements et de ne pas se laisser déborder par eux.

Par un artifice imprévu, vous me ramenez de l'arrière au premier plan, avant tous autres, et vous embrasez la foule !

A mon tour, devant ce feu « d'artifices », de m'écrier comme vous : « Ça c'est le bouquet ! »

Ce point résolu, causons, si vous le voulez bien, sur la légitimité des hausses préventives.

Disons tout d'abord qu'il n'est pas de charges nouvelles qui, finalement, ne retombent sur le consommateur, qu'on le veuille ou non. C'est par l'effet de cette loi économique que les journaux sont montés à cinq sous.

Disons encore que, vous et moi, nous sommes les victimes obligatoires des hausses, car nos abonnements nous contraignent de fournir même à perte. De même pour les contrats de publicité. Et, pour mon compte, j'ai failli deux fois être ruiné, en 1919 et en 1926, devant l'élévation soudaine des charges. Et je vous assure que chat échaudé craint l'eau froide.

Etant l'un et l'autre hors de cause dans la spéculation préventive, admettons que celui qui prend des engagements à long terme doit tenir compte, d'ores et déjà, dans son prix, de la charge annoncée.

Quant aux autres, vous, moi, nous n'avons qu'à attendre. Selon l'élévation constatée, nous augmenterons notre personnel et notre profit qui est notre salaire à nous, correctement pour chacun, à peine de chasser le client.

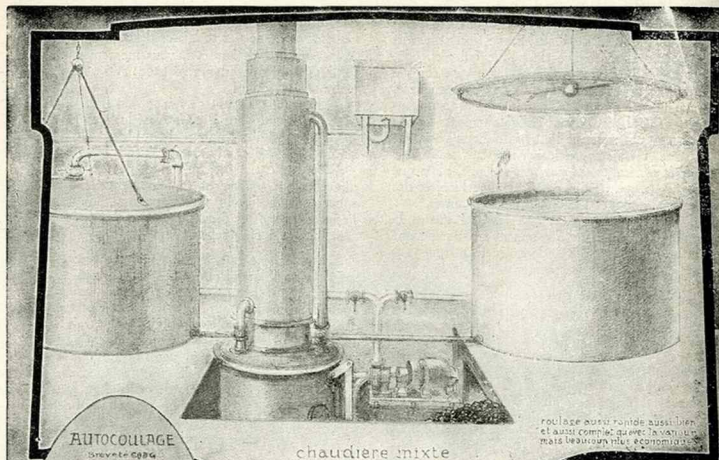
C'est la loi normale ; elle découle des lois d'économie politique qu'on ne détruit jamais, mais que tant de gens ignorent, malheureusement pour l'intérêt général.

Ces principes posés, voyons ce qui se passe avant l'application de la charge nouvelle :

1° *Commerce et industrie.* — Pour être renseignés sur la réaction du commerce et de l'industrie contre les assurances sociales, le mieux est d'examiner les indices officiels de gros et de détail des derniers mois.

	Gros	Détail
	—	—
Septembre .....	610	602
Octobre .....	602	612
Novembre .....	587	618
Décembre .....	588	614
Janvier .....	576	609

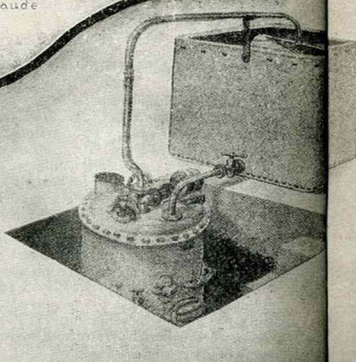
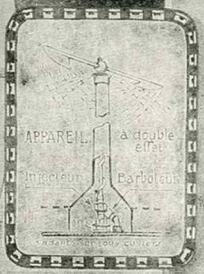
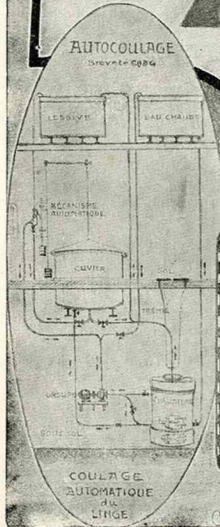
A part le décalage automatique et bien connu des prix de détail sur les prix de gros, on cons-



**AUTOCOULAGE**  
BREVETÉ 1904

chaudière mixte  
à lessive et à eau chaude  
avec appareil  
circulateur

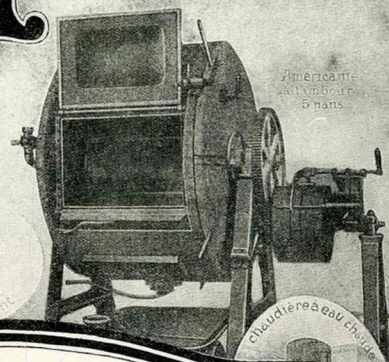
roulage eury toute aussi bien  
et aussi complet qu'avec l'ancien  
mais beaucoup plus économique



Chaudière à lessive Lessivage N°2 avec action

ÉTABLISSEMENTS HENRI  
**REDEL**  
CONSTRUCTEURS

19 ROUTE D'ORLÉANS  
**ARCUEIL**  
Téléphone Alesia 05-89 (SEINE)



American  
à tambour  
dans

Chaudière à eau chaude

**MATÉRIEL PERFECTIONNÉ**

**COULAGE**

Lessivage n° 1, à ébullition, semi-tubulaire, sans  
surveillance.  
Lessivage n° 2, comme ci-dessus mais avec un groupe  
circulateur permettant le coulage continu avec  
arrosoir tournant, température garantie 100°, départ  
à froid, suppression du mouillage et de l'essorage.  
Auto-coulage, mêmes avantages que ci-dessus, en sus,  
fonctionnement absolument automatique, suppression  
totale du chauffeur et du couleur.  
Appareil à vapeur à double effet: injecteur agissant  
sur tournaquets à billes et colonne d'effluents réglable.  
Coulage rapide et complet par l'ébullition prolongée.  
Cuviers fixes et roulants en tôle galvanisée, simples  
ou combinés avec appareils jetés-tents

**LAVAGE**

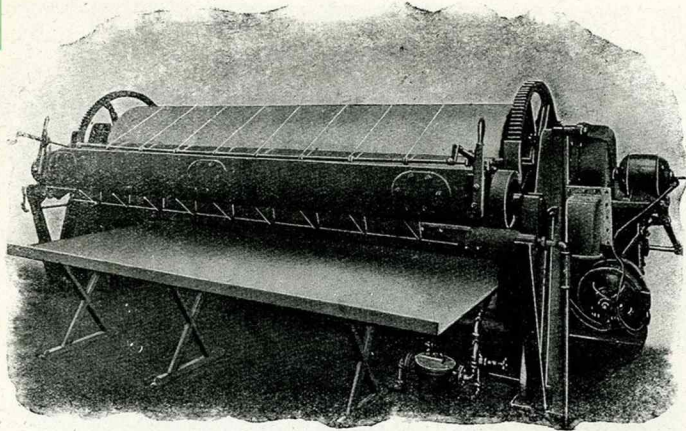
Cinq pans ordinaires, construction en tôle galva-  
nisée, bords renforcés.  
Cinq pans américaine, tambour intérieur cuivre  
laine à 5 pans arrondis, réservoir capacité du  
liquide, contenance 20 draps. Mouvement alterna-  
tif par engrenages taillés: nourrice; fermeture respec-  
tionnée. Amélioration considérable du type ancien de  
sens à double enveloppe. Démonstration en marche.  
Bacs à rinçer en tôle galvanisée, toutes formes, à  
compartiments.  
Chaudière "Moderne" semi-tubulaire sans fumiste-  
re, rendement élevé, pentallimenter deux américaines.

**LAVAGE (Suite)**

Chaudière à vapeur verticale type "Field," toute  
puissances.  
Essoreuses à arcade et roulement à billes en tête,  
construction robuste.  
Réservoirs tous types et toutes contenances.  
Pompes à piston, centrifuge, volumétriques, spéciales  
pour lessive.  
**MIXTE**  
Lessivage n° 3, appareil combiné avec le Lessivage  
n° 2 et la chaudière Moderne, une seule chaudière  
avec un seul feu assurant indépendamment ou en  
semble le coulage et le lavage. Très économique  
et peu encombrant.  
Auto-coulage mixte, même chaudière que l'auto-cou-  
lage avec dispositif permettant l'utilisation comme  
chaudière à eau chaude, fonctionnement automa-  
tique.

**SÉCHAGE**

Chambres chaudes à cloche ou ailettes à simple  
ou double jeu de tiroirs.  
Bonins, sècheurs à chauffe directe, forme radiateurs,  
fonctionnant à vapeur ou eau chaude.  
Machine spéciale pour le séchage continu sur tapis  
sans fin, peut sécher toutes les sortes de linge,  
impossible à faire à la sècheuse. Suppression de  
l'éteillage et du détériage.



Nouvelle sècheuse à aspiration des buées glaçant le linge sur les deux faces  
Vue de la machine, côté  
de la 2<sup>e</sup> cuvette, renversée

LES ÉTABLISSEMENTS  
**LUCANES**

5<sup>e</sup> An. au Capital de 600 000 fr. entiers  
remboursé par prélèvements et réserves

9 Rue Gerbillon  
**PARIS**

Téléph.  
Littre.  
N<sup>o</sup> 05.55  
13.61 et 24.45  
Métro: 3<sup>e</sup> Place  
Nord-Sud  
Reiner

6<sup>ème</sup>

présentent  
leur nouvelle  
SÈCHEUSE  
à ASPIRATION  
des buées avec  
cuvette renversée  
permettant le  
glacage du linge  
sur

les  
deux  
faces

MATÉRIEL COMPLET POUR BLANCHISSERIES  
MECANIQUES DE TOUTES IMPORTANCES

tate une baisse constante. Alors !... Où est la hausse ?...

2° *Etat*. — Je ne puis remettre la main sur un article de la *Journée Industrielle* qui proteste contre les prétentions de Loucheur, alors que l'Etat lui-même, qui combat la hausse tout en la reconnaissant à minima, exagère formidablement et subitement sur le prix des poudres. Les chiffres, dont je n'ai pas gardé la mémoire précise, étaient éloquentes.

Pourtant, l'exemple contre la hausse illicite ne doit-il pas venir d'en haut ?

3° *Salariés*. — Prenons un exemple sur une question que vous connaissez bien, les ouvriers typographes.

Nous avons reçu le petit poulet suivant :

« Nous portons à votre connaissance que, depuis le 2 février 1930, nous avons dû augmenter notre personnel de 2 %, d'après la Commission paritaire ; nous serons obligés de vous faire subir cette nouvelle augmentation, etc... »

Périodiquement, tout comme moi, vous connaissez cette petite opération. La précédente était de 5 %.

Les typos nous sont très sympathiques, mais nous payons, sans recours sur le consommateur, 1.200 francs de plus pour ces 2 %, alors que les indices officiels baissent !

C'est peu, direz-vous ; oui, mais ça s'ajoute au reste.

Je ne trouve pas de justification à cette hausse que vous subissez aussi. Mais si on agite l'article 419 contre le commerce et l'industrie, alors qu'ils baissent, voulez-vous m'expliquer comment ce simple exemple se concilie avec l'intérêt général.

En conclusion, je dis à des gens qui baissent leurs prix : « Surveillez les hausses officiellement annoncées ». Et vous m'empoignez. Le gouvernement annonce des charges nouvelles et dit : « Attention à quiconque va hausser », Et ce faisant, sans charges nouvelles, l'Etat monte ses prix (on annonce une hausse sur les recouvrements et sur les chèques postaux). Enfin, les typos (à titre d'exemple connu de vous) s'augmentent derechef, sans votre protestation.

Ne supposez pas que j'en veuille aux uns ou aux autres ; je désire que chacun gagne convenablement sa vie, et le mieux encore est de laisser faire, car la concurrence pour le travail comme pour la vente, fait plus que toutes les campagnes et toutes les contraintes législatives.

Les lois économiques dominent le monde et ne résiste au jeu de l'offre et de la demande. Favoriser l'équilibre est seul profitable. Le rompre entraîne un simple désordre, sans lendemain (voyez les loyers avec la remontée des prix, les sacrifices formidables consentis à la construction, l'ajustement autorisé aux indices, etc...).

Maintenant, quelques mots sur les assurances sociales : Il n'est pas d'homme juste et raisonnable qui puisse s'élever contre leur principe. Mais il n'en est pas non plus pour approuver la légèreté hâtive dont on use pour engager une aussi vaste opération, si on entend qu'elle soit durable, plus durable que les retraites ouvrières.

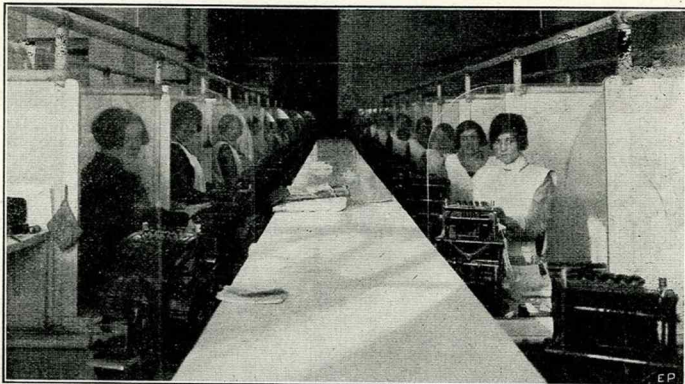
En effet, au Phare de la Blanchisserie, où nous employons du personnel des deux sexes, nous sommes bien obligés de constater que seules, les dames, sont assujetties à l'assurance. Et que dans l'ensemble de tout ce qu'il nous est permis d'observer, les A. S. sont pour une bonne part, une contribution féminine au profit des salariés agricoles (en tant que mutuelle).

Lire des résumés de journaux est bien : lire l'*Officiel* est mieux. Voyez celui du 12 février (chambre : page 671, colonne du milieu, 20<sup>e</sup> ligne et la suite), et dites-moi si un déficit croissant jusqu'à 10 milliards en 30 ans, est une véritable mutuelle ou un impôt déguisé d'assistance. Qui supportera la plus lourde part, puisque l'agriculture contribue pour la forme ?

L'*Officiel* est tellement édifiant que je vous recommande, comme pendant, un autre exemple (*J. O.*, 17 février, Chambre : pages 774 et suiv.). Continuez cette lecture par l'article 13 de la Déclaration des Droits de l'Homme ; puis par *L'Œuvre* de ce matin 12 mars (les 6 dernières lignes au bas de votre première page), et dites ce que vous pensez de tout cela. Pour ma part, j'en suis écœuré.

J'aime ce qui est droit et juste ; étant affligé de ce travers, autant j'approuve l'assurance, autant je réprovoque l'assistance déguisée sous un impôt dont il est de mauvais goût de parler.

Je vois les choses simplement et comme assureur, il ne me viendrait pas à l'esprit de refuser les grosses primes pour assurer seulement les maisonnettes en planches, en ajoutant à taux réduit celles de ceux qui malheureusement couchent dans la paille. Une assurance sociale n'est vraiment sociale que si elle s'appuie sur tous les citoyens, patrons compris ; mais qu'après les avoir fait payer, l'Etat ne les laisse pas tomber en cas d'adversité.



## LE TRIAGE EST LA BASE DE L'ORGANISATION INTÉRIEURE D'UNE BLANCHISSERIE

.....

Avez-vous jamais réfléchi à l'influence du triage sur tous les autres services de votre blanchisserie ?

Avez-vous jamais réfléchi que si votre service de triage a un rendement de 100 %, ce rendement sera le même dans tous les autres services de votre blanchisserie ?

Avez-vous jamais réfléchi que la production de chaque machine et de chaque ouvrier de votre blanchisserie dépend d'une quantité suffisante de travail fournie par votre service de triage ?

Avez-vous jamais réfléchi que si le travail n'est pas convenablement identifié et classé, la buanderie, le repassage et l'emballage iront moins vite ?

En résumé, vous vous rendez compte que le service de triage est le plus important de votre blanchisserie et qu'il est la base de son organisation intérieure.

C'est pourquoi, de plus en plus, les blanchisseurs se rendent à l'évidence et installent des systèmes NATIONAL, parce que ceux-ci sont spécialement étudiés pour répondre à l'établissement d'une blanchisserie idéale, capable de traiter un volume d'affaires en augmentation constante, et ce, avec une efficacité de 100 %.

Les spécialistes d'organisation de la NAT-AR-CO sont à la disposition de tous les blanchisseurs que cette question intéresse, et cela, sans aucun engagement quelconque.

ÉTABLISSEMENTS  
**Guibert et Noblet**  
85<sup>e</sup> Av. de la Reine — BOULOGNE (Seine)  
Téléph. : Auteuil 02-55 R.C. Seine 214.641 B  
— Agents exclusifs de :  
*The National Marking Machine C<sup>o</sup>*

Il est étrange dans une démocratie basée sur l'égalité et la fraternité, de voir tant d'efforts pour cloisonner et désunir ceux qu'elle devrait tout au contraire allier pour le bien commun. Que la République était donc belle sous Louis XVI.

Quiconque a participé à l'accroissement de la richesse du pays, moralement ne peut pas être abandonné par lui quand ses forces le trahissent ou que le malheur le terrasse. C'est la même formule en remplaçant « pays » par « entreprise », qui est à la base des assurances. L'Etat qui est suprême patron, ne doit pas s'arrêter en chemin.

Songez aux épouses de commerçants, condamnées de par la loi à commanditer bénévolement l'entreprise de leurs maris, d'encourir le risque de ruine totale ; condamnées à travailler plus qu'une salariée ordinaire, pour rien par surcroît, ayant leur vie durant, versé de leurs deniers pour les assurances des employés de leurs époux, et en cas de maladresse, de malchance, de mauvais calcul (peut-être devant une hausse) de leur patron de mari, se trouver usées, jetées sur le pavé, dans le dénuement le plus absolu qu'on puisse imaginer ! Est-ce de la démocratie cela, de l'égalité, de la fraternité ?

Pas de cela, n'est-ce pas ! tout ce qui n'est pas indistinctement juste pour tous, ne pourra jamais s'affubler du titre de social, mais de celui de sectaire, autrement dit : d'égoïsme méprisable.

Trop de choses à dire encore ; abrégeons !

Revenons à la question de hausse qui domine vos préoccupations.

Dans *L'Œuvre*, M. le Pr Allard nous a affirmé 3 % ; M. Loucheur de même. Mais dans le même numéro de *L'Œuvre* où vous attaquez le *Phare de la Blanchisserie*, page 4, on lit que le rapporteur déclare que la hausse peut seulement se chiffrer entre 2,5 et 5 %, sans jamais dépasser 7,5.

On trouve confirmation au *Journal Officiel*, (Sénat, page 158), mais aussi 4,30 % d'après M. Michel (même source), et enfin (page 159), 1<sup>re</sup> colonne) 6, 7 et pour certains 8 %, valeurs basées par le rapporteur sur 10 % de cotisation. Toutes ces évaluations sont fonction de calculs approximatifs et de probabilité ; la suite ne le dissimule pas.

Par ailleurs, nous apprenons (Sénat, p. 171), qu'il y a 454 milliards de transactions (agriculture comprise ?) et 64 milliards de salaires ; soit un rapport de 1,50 à 2 % au plus.

Je me garderai bien de me fourvoyer dans ce fatras de chiffres approximatifs et dans le moins

de calcul de probabilité qui ne mettraient sonne d'accord.

Mais qu'il s'agisse de 1,50 % ou de 2, de 2,5 de 5, de 6, de 7, de 7 1/2 ou de 8, il n'est nulle part question de rien du tout. Comprenez que si les auteurs et les défenseurs de la loi montrent un tel embarras, que les chefs de maison, gens positifs et calculateurs par nécessité, peuvent s'inquiéter de l'adverse. L'avenir les fixera bien sur cette charge attendue dont l'agriculture accepte le profit, mais exige la plus modeste participation possible.

Pouvez-vous reprocher au *Phare*, de renseigner ses lecteurs d'après *l'Officiel* et non d'après les opinions contradictoires de la presse ? Ma conception du journalisme est la droiture et la sincérité ; cela fait le grand, l'émouvant attachement de mes lecteurs, en grande majorité, fidèles depuis 20 ans.

Les ai-je excités à devancer les événements ou à exagérer le moment venu ? J'en aurais honte, car ce serait indigne de moi.

Mais je les ai prévenus contre toute surprise, contre toute manœuvre d'intimidation en vue de les duper. Ils ont droit à la vie convenable comme quiconque. Il ne me viendrait même pas à l'esprit de tromper qui que ce soit, de le pousser dans la misère pour le profit de ceux qui me sont chers.

J'ai peut-être encore votre blâme, mais qu'importe ; cela me fait tant de bien de laisser crier ma conscience !

La hausse quelle qu'elle soit, frappera donc tout le monde : employeurs, employés à l'assurance ou non.

Vous savez aussi bien que moi que si le personnel déjà taxé sur ses salaires est conduit à dépenser davantage, il nous demandera très logiquement, le moyen de faire face à ses nouveaux frais. Les salariés non assurés, mis en présence d'une hausse, n'auront pas lieu de la subir sans compensation ; ce sera logique. L'employeur lui-même, devra élever son bénéfice (qui est son salaire) pour que son travail lui permette de vivre comme tout le monde.

Quand les prix seront majorés de la charge directe puis de celle complémentaire, l'impôt sur le chiffre d'affaires se percevra sur le complément.

Et devant une vie plus chère, il sera humainement juste que les fonctionnaires voient à leur tour (et le plus tôt possible d'ailleurs), leurs traitements relevés en conséquence ; d'où de nouveaux impôts.

Jonglez avec tous les chiffres qui vous plairont vous ne changerez rien à cette loi éternelle ; une

DUSSELDORF-RATH  
Telephone: N° Collective 36 311  
Adr Télégr.: Waschmaschine Dusseldorf-Rath



REPRÉSENTANT à PARIS  
Eugène BOURGEOIS Ingénieur  
175 Rue de la Convention XV<sup>e</sup>

Maison fondée en 1847

Société Anonyme Gebr.

# POENSGEN

Sècheuse - Repasseuse à cuvette chauffage  
à la vapeur, au gaz surpressé ou à l'électricité

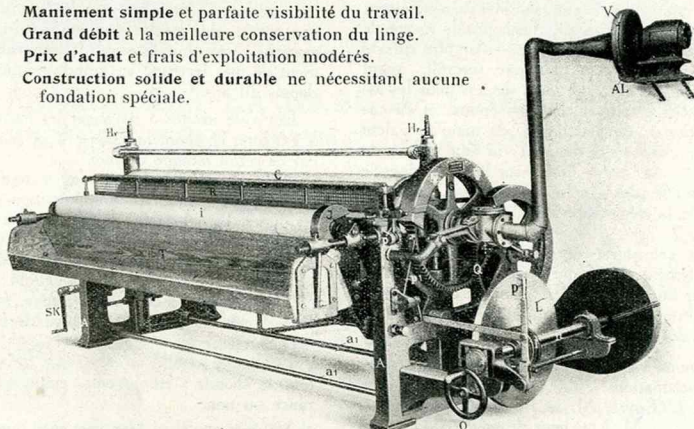
25 % d'élévation de débit par suite de l'aspiration des buées

Maniement simple et parfaite visibilité du travail.

Grand débit à la meilleure conservation du linge.

Prix d'achat et frais d'exploitation modérés.

Construction solide et durable ne nécessitant aucune  
fondation spéciale.



## MACHINES à LAVER

en tous genres, toutes dimensions  
machine/ à très grand débit

**ESSOREUSES SUSPENDUES**

sur trepieds, à rotules, supprimant les fondation/

**SÉCHOIRS à COULISSES - SÈCHEURS DÉMÈLEURS**

## TOUT MATÉRIEL PERFECTIONNÉ

SÈCHEUSES REPASSEUSES MODERNES  
à grand débit, à cylindre ou à cuvette, avec ou sans aspiration

TOUTES LES MACHINES SPÉCIALES à CHEMISES, à COLS etc



**PRE SSES à REPASSER** automatique/



CONSTRUCTION Brevetée SOIGNÉE ROBUSTE

avec cette marque d'origine jouit d'une réputation mondiale

fois engagés dans le cycle, il faut boucler la boucle.

Vous avez bouclé la boucle sur l'avant guerre; tous, y compris nos députés, l'avons bouclée, car tout se traduit en chiffres, même les discours et la littérature.

Il faut aboutir avec les assurances sociales; en cela je suis de cœur et en accord avec vous. Mais il faudra sans relâche les parfaire et les démocratiser.

Quant aux charges, le consommateur doit les récupérer dans son salaire, son bénéfice, son traitement, majorés d'autant; tout comme l'Etat les récupérera dans l'impôt.

C'est la logique même.

Mais je crois qu'au fond, en ceci comme pour le reste, agriculteurs, salariés, employeurs, l'Etat, etc..., veulent bien tout ce qu'on veut, à condition que ce soit le voisin qui paye.

Et c'est là que se place l'égoïsme et le cynisme révoltants dont vous m'accusez bien à tort, car si comme technicien je suis un calculateur avisé, je n'en reste pas moins un homme de bon sens.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur et cher Confrère, l'assurance de ma sympathique considération. LE DIRECTEUR DU « PHARE ».

L'Œuvre, 9, rue Louis-Le-Grand (2<sup>e</sup>) Paris, le 17 mars 1930  
Monsieur le Directeur du « Phare de la Blanchisserie »  
92, rue Brancas, Sèvres (Seine-et-Oise)  
Monsieur et cher Confrère.

Ce serait pour moi un plaisir de m'engager avec vous, sur le sujet qui nous intéresse tous deux, une controverse. Malheureusement, vous y mettez comme condition que je commence à publier intégralement votre réponse qui tiendrait à peine dans une page entière de l'Œuvre. Vous avouerez que répondre par six colonnes à un entrelacs de quelques lignes, c'est littéralement m'écraser, et m'obliger, toutes proportions gardées, à répliquer par un numéro tout entier.

Cela dit, je serais très heureux d'avoir avec vous une conversation, si vous avez quelques instants à me consacrer.

Croyez, je vous prie, à mes sentiments très distingués.

Le Rédacteur en chef,  
Jean PIOT.  
Sèvres, le 19 mars 1930

Le Directeur du « Phare de la Blanchisserie »  
Monsieur Piot, Rédacteur en Chef de l'Œuvre à  
Monsieur et cher Confrère,

J'ai le plaisir de vous accuser réception de votre aimable lettre du 17 mars.

Inévitablement mon droit strict de réponse me permet de disposer du double de l'article, en même caractère et en même place.

Mais persistant de la sympathie que j'ai pour l'Œuvre, il m'est pas question pour moi de vous imposer un droit de réponse. Il m'est infiniment plus agréable de causer (de discutez, si vous préférez) en ami, en dernière page, qu'en gendarme à la première page.

Si vous voulez m'être agréable, il vous suffira de mettre deux lignes à la première, pour signaler aux lecteurs, ma réponse dans un coin perdu. Je n'y cherche aucune vanité, mais je vous avoue avoir quelques relations avec un Ministre du dernier Cabinet Chautemps, lequel ministre a dû être fort surpris de voir le Phare au pilori, dans l'Œuvre. Je serais fâché de ne pas conserver son estime.

Ma réponse comprend trois parties :  
1<sup>o</sup> Un préambule de 83 lignes, qu'il ne vous déplaira pas de publier ;  
2<sup>o</sup> Une réplique sur le fond (249 lignes) ;  
3<sup>o</sup> Des considérations accessoires qui me paraissent beaucoup plus captivantes pour l'intérêt général que ce qui précède (249 lignes) ;

Je constate, d'après votre lettre, que nous ne sommes pas du tout d'accord, puisque vous prévoyez le double de place pour me confondre.

Je suis trop entraîné dans les réflexions philosophiques pour m'en montrer déçu ou même surpris. Il y a toujours quelque chose de vrai, de soutenable au fond de chaque thèse et même totalement néfastes, elles restent encore bonnes, tout au moins en tant que contrepoints.

Il s'en suit donc :

La totalité de ma réponse donnant trois colonnes en petit texte, si vous supprimez le préambule; il vous reste une colonne 27x pour chaque fraction que vous pouvez faire paraître en deux fois, aussi bien que pas du tout si cela vous crée de l'embaras.

Mais, puisque vous êtes en complet désaccord avec moi, il me paraît encore préférable, pour la clarté de votre réfutation, de me citer, par petits fractionnements, en faisant suivre chacun d'eux, de vos répliques immédiates, et ce, en autant de numéros qu'il vous plaira ou qu'il vous paraîtra plus commode d'utiliser.

Ce faisant, je n'envisage que l'intérêt général de la question économique; je serais très intéressé de voir nos thèses s'affronter et je vous assure que dès l'instant où mon dire ne sera ni tronqué, ni déformé, je ne me vois aucune raison de perpétuer la dispute.

Et comme celui qui parle le dernier a toujours raison, je mets ainsi tous les avantages de votre côté.

Nous avons eu et avons encore des manquants dans notre personnel, je me trouve donc à la fois immobilisé et surmené, sans quoi j'eus très volontiers accepté l'entrevue que vous voulez très bien me proposer; en ce qui me concerne, la présente est le résumé fidèle de ce que j'aurais pu vous dire.

Veillez agréer, Monsieur et cher Confrère, mes salutations les meilleures. LE DIRECTEUR DU « PHARE ».

L'Œuvre, 9, rue Louis-Le-Grand (2<sup>e</sup>)  
Monsieur le Directeur du « Phare de la Blanchisserie »  
92, rue Brancas, Sèvres (Seine-et-Oise)

Monsieur et cher Confrère.

Votre droit de réponse vous permet, en effet, de disposer du double de mon article, en même caractère et en même place, soit 166 lignes en 10. Vous m'envoyez, d'après votre propre compte, 581 lignes, qui, même en 7, font, dans le format de l'Œuvre, près de quatre colonnes.

Il ne s'agit d'ailleurs pas d'instituer entre nous une discussion technique. J'ai trouvé singulière l'expression dont vous vous êtes servi en vous adressant à ceux que vous conseillez : « Tenez votre tarif sans cesse au niveau des événements, sans vous précipitez des autres ».

C'est particulièrement ce membre de phrase que j'ai souligné et que j'ai commenté, mettant en garde les commerçants contre les conséquences sociales d'un pareil état d'esprit.

On peut, en alignant des chiffres, avoir raison sur le moment, — et c'est peut-être votre cas. Cela n'empêche pas d'avoir, psychologiquement, et dans un avenir qui peut-être rapproché, effectivement tort.

Le Rédacteur en chef,  
Jean PIOT.

Cardons-nous d'ajouter aucun commentaire; poussons la discussion jusqu'à ne pas parler le dernier pour avoir (ou pour nous donner) raison.

Mais c'est égal, sur ce sujet d'intérêt général nous aurions bien aimé connaître les inépuisables réfutations solides, précises, formelles, annoncées !

Est-ce pure illusion ? Nous ne nous sentons pas du tout écrasés.





Maison fondée en 1828  
**2 Rue d'Uzès - PARIS**  
Téléphone /  
CENTRAL 24-30 GUTENBERG  
35-05 PROVINCE - INTER-SPE  
CIAL 55 - ADRESSE TÉLÉGRAPH  
DAMASSÉ - PARIS

# SOCIÉTÉ ANONYME DES ÉTABLISSEMENTS **DENEUX FRÈRES**



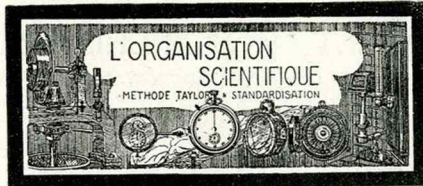
Établissements Deneux Frères, Hallencourt (Somme). Tissage mécanique.

## **LINGE POUR LOCATION** & **LINGE DE LUXE POUR GRANDS HÔTELS**

TISSAGES D'HALLEN COURT - QUEVAUVILLERS - BEAUVESNE-MERLESSART & BAPAUME  
BLANCHISSAGES SUR PRÈS DE CAGNY - ATELIERS DE BRODERIES & A JOURS D'AIRAINES - CAGNY  
BAPAUME & DOULLENS

linge de table, à thé,  
de toilette, d'office etc  
toiles, tissus à matelas  
tissus éponge, etc  
linge confectionné  
avec jours & broderies

Cette étude intéressée : Les boutiques (en partie), les blanchisseries mécaniques et les lavoirs faisant du blanchissage.



## MÉTHODE TAYLOR EN BLANCHISSERIE NOTRE NOUVELLE ORGANISATION

### MÉTHODES ANGLO-AMÉRICAINES (suite)

#### *La Méthode actuelle*

Le système au lieu d'être en avancée peut tout aussi bien se réaliser en surface, c'est-à-dire 8 crochets en ligne, côte à côte, avec toujours au-dessus le numéro du client (simple question de place disponible).

Les 8 épingles portent un méplat pourvu, en relief, du numéro contremarque du client (ou encore d'une médaille en laiton, portant ce numéro perché).

Ces 8 épingles doivent largement suffire à tout le classement du linge d'un client puisqu'il est considéré que celles qui restent au tableau démontrent que les autres sont encore sur du linge en circulation dans les ateliers.

*Analyse.* — D'après nos chiffres statistiques, ramenés à la production des 8 heures (normales) de buanderie.

Nous constatons qu'actuellement ces 8 heures représentent 63 clients bourgeois, produisant un chiffre moyen de 37 francs 33 pour chacun d'eux; fournissant une moyenne de 13 pièces d'un poids moyen d'ensemble de 10 kg 200 pour chacun d'eux. Ce travail assuré par cuvier et 2 américaines normales, c'est-à-dire nécessitant 12 américaines pour faire du travail sans cuvier, mais de qualité équivalente (et 4 en chargeant, 3 en bourrant jusqu'à la gueule, d'où mauvais travail).

Mais en pratique, il n'en est pas ainsi; il y a un grand nombre de sous-classements, et les clients ne peuvent pas être divisés en pesées régulières de 10 kilos 200.

En effet, nous avons déjà par clients une division du linge au moins en 3 catégories: grandes pièces, moyennes pièces et petites pièces. On ne peut mettre ensemble par exemple 2 draps et 6 mouchoirs.

On ne retrouverait pas ces derniers et en tombant, ils se saliraient par terre.

D'où l'emploi de 3 épingles contremarques.

En outre, il faut au moins une épingle pour les laines blanches; 1 pour les laines de couleur; une épingle pour les soies blanches. Enfin une au moins pour les fonds blancs puisque toutes ces sortes ne peuvent pas se traiter de la même façon.

Il nous reste donc une épingle pour tout le reste!

Or, nous avons publié en décembre 1921 une analyse du triage correct du linge selon la vieille méthode, et cela représente 30 tas distincts. En pratique, pour les couleurs on redécoupe en second triage; cela représente environ 10 tas directs et 3 ou 4 tas entraînant 20 subdivisions de groupage.

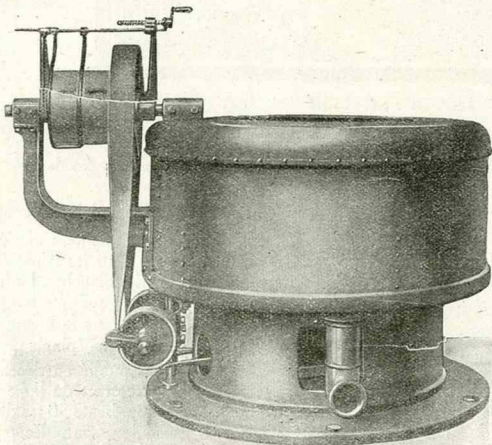
Or, les Américains ont ainsi la prétention de tout réunir en une épingle disponible, c'est-à-dire les rideaux, les tabliers de cuisine, les nappes de couleur, les bleus de mécaniciens, les combinaisons rose tendre, etc., etc...

Une économie sérieuse dans la méthode française est justement dans le groupage de toutes ces couleurs variées si fort à la mode. Si on a 10 ou 12 pièces d'un même rouge dominant, on les traite ensemble avec un risque au moins limité. Si on veut traiter ces pièces même en filets, par client, on juge de la complication et de l'insuffisance d'épingles.

Si leur tableau est possible avec 63 cases de notre exemple, la subdivision du linge est insuffisante pour faire du travail soigné, conforme aux habitudes de la clientèle française.

D'autre part, comment s'en sortir correctement en immobilisant les machines une heure par tournée pour effectuer le bouillage, si ce n'est en les bourrant. D'où nécessité d'un malaxage constant à haute température et en excès de produits. Tout ce qu'il faut pour massacrer le linge et éloigner de découragement toute la clientèle.

MATÉRIEL COMPLET POUR BLANCHISSERIES, LAVOIRS  
*de toutes importances*



ESSOREUSE  
TOUPIE  
évitant toute  
trépidation.  
Embrayage  
progressif.  
Paniers de 0<sup>m</sup>50,  
0<sup>m</sup>60, 0<sup>m</sup>75, 0<sup>m</sup>90.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS

**MEZGER**

Anciennes Maisons "Mezger" & "J. Kohn & C<sup>ie</sup>"

24, Rue Henri Poincaré, 24

Téléph. Roq. 61-60

PARIS XX<sup>e</sup>

Métro: Pelleport

MACHINES à LAVER  
de toutes dimensions  
FIXES & à RENVERSEMENT

ESSOREUSES TOUPIES  
de toutes dimensions

INSTALLATIONS COMPLÈTES

SÈCHOIRS  
CHAUDIÈRES

etc

SÈCHEUSES

REPASSEUSES

CUVIERS tous genres  
de toutes dimensions  
FIXES ou ROULANTS

MACHINES à REPASSER  
de toutes dimensions

PLANS & DEVIS sur DEMANDE

On se souvient en effet que nous avons antérieurement exposé dans nos colonnes que toutes les fonctions se compensaient. On peut, en effet, arriver au même résultat de coulage en laissant tremper en eau froide, alcaline, sans circulation, mais pendant un long temps (nécessaire pour l'échange chimique naturel). Qu'en élevant la température, on dissociait plus rapidement les corps gras; qu'en procurant une circulation, on les entraînait en un temps d'autant moindre que celle-ci était plus rapide et plus pénétrante. Enfin qu'on abrégait encore en renforçant les produits. D'où en conclusion qu'il faut un temps d'autant moindre que la circulation est intensive, que la température est plus haute, que les produits sont plus actifs.

Il en est de même pour le lavage; la circulation étant ici, remplacée par le mouvement.

Mais, un seul excès et *a fortiori*, tous réunis, sont très dommageables pour le linge.

Donc, pour un travail convenable, il faut engager pour le matériel de buanderie, 6 fois la dépense nécessaire. A défaut de machines multi-compartimentées, il faut des filets de toutes tailles (et pour le moins, dans ce cas,  $63 \times 8 = 504$  à remplacer deux fois l'an, soit un millier environ. Il faut, en outre, des chariots spéciaux dont nous allons parler, et nécessairement des bâtiments spacieux, d'un revient ou d'un loyer élevé et surchargés d'impôts. Tout cela pour éviter le contremarquage!

Voyons alors ce qui se passe.

Nous avons vu que le linge arrivait pourvu d'étiquettes de couleur, selon le genre de travail demandé.

Au triage, on reprend une grande étiquette de même nuance d'environ 25 centimètres de haut et 18 centimètres environ de large, pourvue de 7 œillets alignés sur la largeur de la base et 1 au sommet.

Donc, première constatation: une des épingles sert à accrocher cette pancarte au chariot; les sept autres correspondent aux fractions de linge classé ainsi en sept branches (et non en huit).

La pancarte porte en caractères imprimés très apparents, le numéro du client.

Sur cette étiquette on note le numéro des épingles, le poids du linge plat, le poids du linge de corps; chacun étant divisé par tranches de 3 à 5 kg. par filets.

Puis le nombre de filets qu'on remplit, le nombre de ceux contenant du linge blanc, ceux contenant du linge de couleur ainsi que l'indication de tout autre linge nécessitant un traitement spécial

(laines, couvertures, bleus de mécaniciens, etc. etc...)

Ouf!

Constatons qu'on pèse, qu'on subdivise, qu'on repèse, qu'on compte, qu'on inscrit, qu'on détaille la description des pièces annexes qui sont nombreuses, du moins ici en France.

Ce n'est plus un trieur qu'il faut, mais un trieur comptable.

On nous indique qu'on ferme les filets avec l'une des épingles; ensuite qu'on contremarque les pièces isolées avec des épingles. Nous ne voyons pas, ici en France, le moyen de s'en sortir avec les 7 épingles en question.

En Amérique, peut-être, car à en croire ceux qui sont renseignés, (nous ne le savons que par oui dire d'Américains authentiques) les gens ne s'embarassent pas de linge; puis il est rendu si vite qu'on remet ainsi du sale en échange du propre, tous les deux ou trois jours. Mais ici, avec la livraison à la semaine, c'est une autre paire de manches.

Nous ne voyons donc jusqu'à présent aucun profit.

D'une part, une dépense considérable; de l'autre des arrangements soi-disant extra simples qui ne le sont pas du tout.

Dans le cas précédent, la contremarqueuse est noyée de détails et de complications. Ici, la contremarqueuse n'est pas tourmentée puisqu'il n'y en a pas, mais c'est le trieur qui est noyé de détails inutiles qui ralentissent son débit et multiplient ses risques d'erreurs.

Nous disons bien: inutiles, car il n'y a de cette façon aucune reconnaissance juridique du dépôt et par conséquent toutes les portes restent ouvertes aux contestations de toute nature dont chacun d'entre nous conserve un fâcheux souvenir.

Nous ne savons pas si on fera mieux que ce que nous proposons; d'ailleurs, vous serez juges, mais notre système que nous vous proposerons à la suite de cet examen, nous apparaît clair, rapide, logique et sûr. Il est véritablement inspiré par les bons principes de Taylor.

Malheureusement, il n'a pas le reluisant de ce qui vient d'ailleurs; c'est une banale production de français.

(A suivre.)

632. Le savant est un rêveur, l'industriel est un homme d'action qui veut fermement aboutir parce que la nécessité le pousse. La science a besoin d'hommes d'action.



*Que tout ce que vous avez pu obtenir  
jusqu'à ce jour, en économisant  
votre temps si précieux.*

# Les revendications ouvrières

## CHAPITRE V

### LES PRIX DE REVIENT (Suite)

#### COMMENT FAIRE SON PRIX DE REVIENT

D'une façon assez générale, une voiture trouve preneur surtout en fonction de son âge; le moindre kilométrage parcouru et accusé par le compteur, fait rechercher le véhicule et par conséquent lui vaut une plus-value de reprise.

Il est donc assez facile par quelques enquêtes de savoir ce que vaut telle voiture selon ses étapes (âge ou chemin parcouru) et de voir quel moment apparaît comme le plus avantageux de s'en défaire et pourvoir à son remplacement.

Sa durée de service sera par conséquent de 1, 2, 3, 4 ou 5 ans au plus. Dans ce dernier cas, il résultera un boni puisque la voiture est admise comme usée.

Au-delà, on commence par les frais d'une révision générale qui augmente le prix d'achat, et il faut compter ou prévoir une charge d'entretien non pas annuel, mais progressant d'année en année.

Selon le point de vue qu'on adoptera et selon les conditions d'achat dans lesquelles on se placera, on aura donc lieu d'établir son prix revient d'amortissement de la voiture seule.

Pour le cas où l'achat sera fait d'occasion, il faudra tenir compte de l'état réel de la voiture bien plus que de son prix, et c'est souvent bien difficile, la révision n'étant parfois qu'une dépense sans résultat durable.

Il y a, il est vrai, l'achat d'occasion d'une auto révisée et garantie. C'est à la fois plus sûr et aussi plus aisé pour établir le revient.

Admettons donc que pour l'une année quelconque de la vie d'une de ces voitures, nous ayons évalué la tranche convenable de sa dépréciation, il nous restera encore à évaluer le kilométrage qu'elle aura à faire.

Si on prévoit un chiffre trop faible, on surcharge le prix de revient au kilomètre et le prix compté au client s'alourdit.

Si, au contraire, on présume trop de kilomètres,

on abaisse le prix de revient et, du même coup, le client paie moins cher, pas assez cher.

En effet, l'erreur commise se reprend sur les bénéfécies, non pas au fur et à mesure des livraisons, mais en fin d'année ou d'exercice tout le kilométrage qui n'a pas été effectué n'a pas été payé par les clients et c'est le bénéfice qui est réduit d'autant.

Il faut donc, avant de faire son revient, connaître le kilométrage habituel pour chaque tournée; s'il s'agit d'une entreprise nouvelle, la question est considérablement plus délicate; elle doit, en effet, prendre sa place avec une ou de belles voitures et prévoir un nombre de kilomètres, autrement dit de clients dont elle n'a pas la moindre idée.

Des 5 ou 6.000 francs d'erreurs de prévision par ci, des 5 ou 6.000 francs par là et la difficulté inhérente à tous débuts n'améliorant pas le problème, on a vite fait, en fin d'année, de constater que le profit apparent n'existe pas, faute d'avoir récupéré sur le client l'intégralité des dépréciations.

On est donc tout d'abord conduit à limiter son périmètre de clientèle et, du même fait, l'étendue de ses livraisons.

Sachant le temps nécessaire immobilisé en moyenne pour un client, on connaît du même coup le reste de temps disponible pour circuler dans la journée.

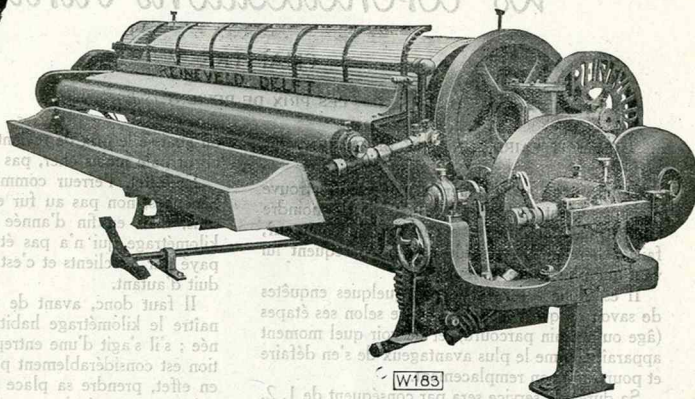
Si on évalue ou qu'on constate le temps nécessaire pour se rendre au centre de livraison et revenir au point de départ, on peut donc estimer le temps en trajet sur place.

En évaluant le temps total d'un client à l'autre, en moyenne, et le temps consacré à le livrer, on se rend compte du nombre approximatif de clients qu'on peut desservir en six ou huit heures, dans le centre de livraison.

On peut donc évaluer le revient approximatif par client dans ledit centre; de même que le

Le Techniparc des Salaires

de bureau avait beaucoup de



[W183]

SÈCHEUSE-REPASSEUSE, A ASPIRATION DE  
BUÈES A UNE CUVETTE DE 3m X 0.650  
A COMMANDE PAR MOUVEMENT PROGRESSIF

Sté An. des  
ETABLISSEMENT

# eineveld

a Delft

## Hollande

**MACHINES à LAVER**  
à double enveloppe, fixes  
et à renversement  
**ESSOREUSES-TOUPIES**  
montées sur roulements à  
billes, commande en dessous;

AGENTS EXCLUSIFS pour FRANCE

**GUIBERT NOBELT**

25<sup>bis</sup> Rue de la Reine 85  
85<sup>bis</sup> Avenue de la Reine 85

**BOULOGNE** Billancourt Seine

Adresse Télégraphique  
Guibert nob-Boulogne  
Télégramme AUTEUIL

02.55

**SÈCHEUSES-REPASSEUSES**  
à aspiration des buées,  
à une et deux cuvettes  
**MACHINES à REPASSER**  
pour les têtes d'oreiller  
**SÈCHOIRS & ROTATIFS** etc.

nombre maximum qu'il sera possible de desservir.

Si, pour une raison ou une autre, on est pleinement assuré du succès, il n'y a pas à hésiter, on table sur le maximum. Si, au contraire, on a des doutes sur le rendement du débouché, on double, on triple, on quadruple le revient de chaque client, selon qu'on présume qu'on n'aura que la moitié, le tiers, le quart du maximum possible. Et à condition, cela va de soi, que les conditions faites par la concurrence le permettent.

Si cela est impossible, il faut se souvenir que ce sont les bénéfiques qui supporteront la perte. En d'autres termes, on travaillera à bon marché, tout en prenant le prix courant à la clientèle. Ce qu'elle n'appréciera certainement pas.

On sera donc très circonspect pour accepter de faire des livraisons isolées à une certaine distance.

Le mieux sera d'évaluer le coût de ce transport et de voir à quelle proportion minimum de travail ou de marchandise elle reste permise.

Si le client isolé cause un dérangement que les chiffres seuls révèlent ruineux, il faut s'abstenir, car la perte qu'il occasionne annule tout profit sur une fraction plus ou moins importante sur un lot de travail ou de marchandise et on remue beaucoup d'affaires pour un résultat négatif ou insignifiant.

Si on est consentant de faire de tels sacrifices, n'est-il pas plus sage, plus intelligent d'en faire bénéficier tous les clients et, par cela même, d'améliorer sa clientèle dans le centre de livraison, que de faire un gros sacrifice, non apprécié d'ailleurs, au profit d'un seul ?

Combien nous voyons autour de nous de ces grosses erreurs, faute de calculs !

Il se peut aussi qu'on tienne, malgré le faible rendement, à organiser des tournées régulières.

En ce cas, c'est un sacrifice de propagande, librement consenti, et c'est logique. Mais on ne doit pas persister au delà d'un temps convenable (une année au plus si la clientèle est saisonnière).

Ou bien on constate que l'année suivante on couvrira ses frais et on persiste. Ou bien on constate qu'il est inutile d'insister et il ne faut pas s'entêter.

*Entretien et consommation.* — Dans l'ensemble, on admet qu'il y a compensation entre le revient-dépréciation et l'entretien d'un véhicule neuf et d'un véhicule d'occasion.

Sauf les accidents qui peuvent aussi bien atteindre l'un ou l'autre de ces véhicules, on con-

sidère que la voiture neuve dispense de frais d'entretien pendant un certain kilométrage, tandis que la vieille voiture entraîne une dépense grandissante au fur et à mesure qu'elle prend de l'âge.

En d'autres termes, le revient kilométrique élevé de la voiture neuve est dégagé de tous frais d'entretien.

D'un autre côté, la voiture d'occasion qui est affectée d'un revient faible de dépréciation, se trouve surchargée de charges croissantes d'entretien.

Et si, pour cette dernière, on tient compte de l'augmentation supplémentaire de consommation, il semble que l'une et l'autre aboutissent à la même dépense kilométrique.

Par imagination, on peut, dans un carré, tracer une croix de Saint-André. La diagonale qui descend de la gauche vers la base de droite représente le prix d'achat de la voiture neuve. L'autre diagonale qui descend de droite vers la base gauche représente l'entretien et la consommation.

On peut d'ailleurs faire partir la diagonale d'achat plus haut que la diagonale de droit, cela ne fait que déplacer le point de croisement.

On constate donc que la valeur d'achat de la voiture décroît au fur et à mesure de sa durée de service, représentée par la ligne horizontale de la base, et qu'elle conduit tout naturellement à 0. Cette valeur se calcule en revient au kilomètre.

De l'autre côté, les frais de réparation et de consommation s'élèvent (et d'ailleurs, il n'est pas obligatoire de les faire partir à zéro, mais à la hauteur proportionnelle au prix de revient kilométrique d'achat).

Il y a donc un point critique ; on le constate au croisement ; il y a égalité entre le revient kilométrique d'achat et le revient kilométrique de consommation.

Or, si on additionne ces deux valeurs, on se retrouve dans un revient kilométrique d'une voiture ayant presque celui du neuf ; il peut être égal, tout dépendant de l'angle des diagonales.

Nous donnons ci-dessus deux petits graphiques. Le premier montre le mouvement inverse d'usure et, d'autre part, d'entretien-consommation. Le second graphique totalise les deux et permet de constater que le véhicule bon à mettre à la ferraille a un revient kilométrique qui reste élevé, malgré la valeur zéro de la machine.

(A suivre.)



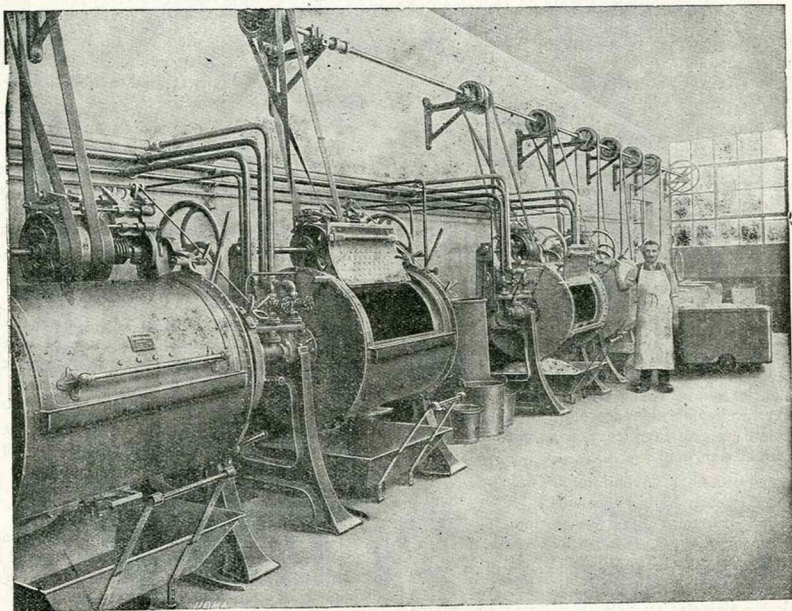
# CHAUVEAU FRÈRES & C<sup>ie</sup>

INGÉNIEURS - CONSTRUCTEURS

PARIS  
17 BOULEVARD DE PICPUS

Société à  
responsabilité  
limitée, au  
capital de  
500.000 frs

Téléphone:  
Diderot 2950  
Station Métro  
descendre Bel Air



TOUS  
cuviers et appareils à lessive, fixes et roulants,  
machines à laver, à double enveloppe, fixes et à  
renversement;essoreuses toupies à axe rigide, montées /  
TOUS MATÉRIELS POUR BLANCHISSERIES  
sur roulements à billes, repasseuse et sècheuses-repasseuse /  
pour tout linge plat, à frange / ou à boutons - séchoirs divers,  
machines à faux cols et à manchettes - chaudières pour  
eau chaude; chaudières à vapeur, moteurs, installations  
complètes

Cette étude intéresse toutes les blanchisseries mécaniques  
et tous les lavoirs et tous les ouvriers du métier.



## LE BLANCHISSAGE INDUSTRIEL MACHINES A LAVER

*Des arrivées de liquide.*

Doit-on faire arriver les liquides à l'intérieur du tambour intérieur, sur le linge lui-même, ou entre le tambour et l'enveloppe ? Les avis sont partagés et les constructeurs ont adopté, en partie, le principe de l'arrivée dans le tambour, pour les machines à renversement, et l'arrivée sur les parois de l'enveloppe extérieure pour les machines fixes.

Pour les machines à renversement, les arrivées se font par une tubulure centrale, traversant le tourillon du tambour intérieur.

Dans les machines fixes, on fait une ou deux arrivées, suivant la longueur de la machine, et sur le fond de l'enveloppe extérieure et à la partie supérieure.

Quelle section donner à ces tubulures ? Le maximum serait le meilleur.

En effet, si l'on veut arriver à faire rendre le maximum de travail à une machine, il faut que tous ses éléments soient en concordance pour obtenir ce résultat.

Or, nous avons vu, dans les cinq pans des machines sans arrivée et où l'on mettait, au seuil, l'eau destinée au lavage ; d'où arrêt de la machine et refroidissement du linge.

Nous avons vu aussi, sur certaines américaines, des arrivées trop petites, ce qui fait que, après la vidange de l'enveloppe, on est contraint soit d'arrêter le tambour, soit de laisser tourner le linge sans bain, en attendant que le liquide ait eu le temps d'arriver.

Mais, quel ordre de grandeur allons-nous adopter ?

Nous verrions très bien pour les machines à renversement, type 50 kilogs, c'est-à-dire diamètre du tambour 900, longueur 1 mètre, une arrivée centrale en 60  $\frac{m}{m}$ . Certains constructeurs ont adopté 50  $\frac{m}{m}$  depuis déjà bien longtemps ;

c'est déjà bien, mais il ne faudrait pas aller en dessous. Ici, nous avons la difficulté de l'augmentation de diamètre du tourillon, ce qui entraîne celle du palier et du roulement à billes s'il y en a un.

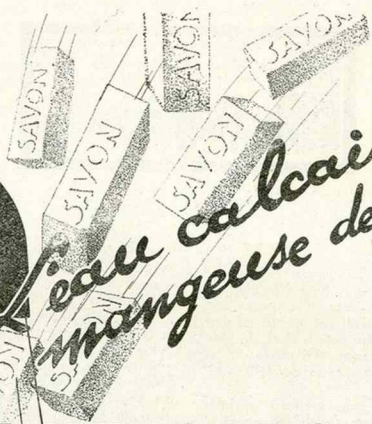
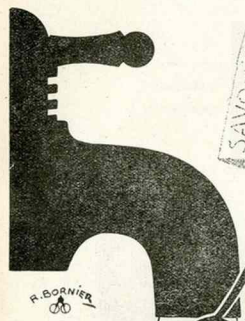
Pour les machines fixes, où nous n'avons pas le grave inconvénient du passage à travers le tourillon, nous pouvons nous permettre d'être un peu plus exigeant, car il n'est ici qu'une question de diamètre de vanne, ou robinet. Les constructeurs ne verraient aucun inconvénient à nous suivre dans cette voie, mais il conviendrait que les clients reconnaissent la valeur de ce qu'on leur donne, et malheureusement, ce n'est pas toujours vrai.

Donc, admettons deux arrivées de 50  $\frac{m}{m}$  pour une machine de 50 à 60 kilogs, une à chaque bout de la machine. Nous verrions deux arrivées de 80  $\frac{m}{m}$  pour une machine de 150 kilogs. La même proportion serait adoptée pour les machines de dimensions intermédiaires.

Naturellement, le ou les clapets de vidange devront être proportionnels. 100 ou 120  $\frac{m}{m}$  si c'est possible, aux machines à renversement et trois clapets de 120 ou 150  $\frac{m}{m}$  à la machine fixe de 150 kilogs. Par machine de 150 kilogs, nous entendons celle dont le tambour intérieur a 900  $\frac{m}{m}$  de diamètre et 2 m. 50 de longueur, divisé en un nombre plus ou moins grand de compartiments, plus ou moins petits.

Pour la vapeur, d'une façon générale, elle arrive à la partie inférieure de l'enveloppe à l'intérieur ; ce réchauffeur est relié à la tuyauterie d'arrivée soit par flexible, soit par une articulation quelconque. Là, nous ne voyons pas de difficulté à améliorer ce qui existe, en tant que construction, bien entendu ; suppression des flexibles qui ne font pas d'usage, remplacement des tubes en fer par des tubes en cuivre, sur la machine seulement, amélioration des genouillères.

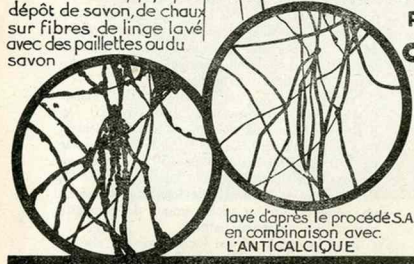
(A suivre.)



*L'eau calcaire est  
mangeuse de savon*

# L'ANTICALCIQUE

dépôt de savon, de chaux  
sur fibres de linge lavé  
avec des paillettes ou du  
savon



lavé d'après le procédé S.A.R.I.C.  
en combinaison avec  
L'ANTICALCIQUE

PRODUIT B<sup>TÉ</sup> S.G.D.G  
annihile ses coûteux  
effets

D'après les données scientifiques, une eau de  
30° hydrotimétrique consomme en pure perte  
3 kgs de savon de Marseille par mètre cube.  
Nos chimistes ont réussi à rendre inoffensive  
la dureté de l'eau. Vous éviterez les ennuis  
dus aux savons de chaux en employant  
l'Anticalcique en combinaison avec nos pro-  
duits de lavage.

MANUFACTURE DE PRODUITS

# V<sup>VE</sup> BRETON &

AVENUE EDITH CAWEL ET QUAI DU PORT-A-L'ANGLAIS . VITRY S/  
AG<sup>t</sup> G<sup>l</sup> de vente pour la Blanchisserie de **SAPIC** . S<sup>te</sup> A<sup>ne</sup> POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE A

*et puisque nous parlons  
d'économies...*

Nous vous proposons de les faire  
plus complètes en employant :

## L'OXYDRINE

Cendre végétale

## SEL LA RUCHE

Caustique, silicaté, raffiné R. S. S. 90/92°,  
véritable sel cuit, ne tachant pas le linge.

## SAPONOFORME

Le meilleur des savons hydrocarbures,  
résistant aux plus hautes températures.

## HYDROPALMINE

Savon industriel garanti  
80% d'huile et d'hydrocarbures.

## JAVEL LA RUCHE

Super extrait



Demandez échantillons, essai contrôlé  
et prix courant.

CHIMIQUES DE PORT-A-L'ANGLAIS

# R. STEINBACH

SEINE . TÉLÉPHONE . GOBELINS 01-97 . PORT-A-L'ANGLAIS 72  
S<sup>t</sup> DENIS (Cap. 2.000.000 Fr) 33, Quai de Seine, Ile S<sup>t</sup> Denis (Seine) Tél. 832 et 882 (USINE, MILAN)



# PLANS RATIONNELS ET ÉCONOMIQUES DE BLANCHISSERIES ET LAVOIRS

par notre Service B E

**But :** On ne peut obtenir de bénéfices convenables, et surtout les meilleurs bénéfices, que si le plan d'installation, bien raisonné, bien calculé, permet des économies de manutention, de main-d'œuvre, de consommations (vapeur et autres); que si le cheminement du travail, la coordination entre les services, les machines et les besoins indispensables; le tout en évitant toute dépense superflue d'achat et d'installation. Conditions qui pour le genre de travail et les besoins indispensables; le tout en évitant toute dépense superflue d'achat et d'installation. Conditions qui demandent une étude spéciale et serrée pour chaque cas et qui ne sauraient se trouver réunies ni dans une installation faite de chic; par un professionnel, ni dans un plan d'installation (et non d'exploitation) gracieusement joint au devis par le constructeur, lequel ne peut sacrifier aux frais d'une étude de ce genre.

## INSTALLATIONS - TRANSFORMATIONS

Trois solutions sont à la disposition de nos abonnés, savoir :

**1° PLAN SCHEMATIQUE :** Comporte la recherche approximative des type, genre et puissance des machines strictement nécessaires au but cherché; le simple tracé d'utilisation la plus avantageuse des terrains ou locaux existants; tracé d'emplacement des machines et appareils, tables, cassers, etc., le tout permettant de donner des directives aux entrepreneurs et installateurs qui gardent la charge de tous calculs de détails. Rapport, plan et devis approximatif d'achat et d'installation du gros matériel seul.

**Tarif**  
**0 fr. 40** <sup>0</sup>/<sub>0</sub> (de la valeur totale, neuve, actuelle du gros matériel (cuivres, laveuses, essoreuses, séchoirs, sècheuses, presses, moteurs, générateurs, autos et autres grosses pièces) existant (usagé ou non) aussi bien qu'à installer (neuf) ou d'occasion) (Voir au bas. Observations.)  
Majoration de 0 fr 10 % pour affaires inférieures à 100.000 francs de matériel, valeur actuelle, neuve.

**2° PLAN SOMMAIRE :** Comporte la recherche précise, calculée des types, genres et puissance des machines strictement nécessaires au but cherché; leur production normale et pratique et leurs consommations évaluées d'avant-projet à choisir; un plan rationnel sommaire, c'est-à-dire situant les machines, appareils, tables, etc., en leur lieu exact et tracés à l'échelle, mais sans aucun calcul de détails (de massifs, de transmissions, tuyauteries, etc.) de leur installation. Rapport, plans et devis approximatifs d'achat et d'installation du gros matériel seul.

**Tarif**  
**1 fr.** <sup>0</sup>/<sub>0</sub> (de 0 fr. 25 % pour les affaires inférieures à 100.000 francs de matériel, valeur actuelle neuve. En sus, 1 franc par mètre carré de sol et par mètre carré d'étage, pour plan sommaire (sans calcul des matériaux) des surfaces à construire quand il y a lieu)

**3° PLANS PRÉCIS :** Comporte tout ce qui concerne le plan sommaire. En outre, autant de plans de détails que nécessaires pour entrepreneurs, constructeurs, installateurs; plans calculés dans un esprit d'économie raisonnée. Ce travail comporte mandat de, au nom du demandeur ou le représentant dans la surveillance de l'exécution et de l'installation (région de Paris seulement) des marchés et des commandes, l'assister ou le représenter dans la surveillance de l'exécution et de l'installation (région de Paris seulement) et réceptionner en sa présence. (En cas de désir de Taylorisation, voir cette annonce.)

**Tarif**  
**5 fr.** <sup>0</sup>/<sub>0</sub> (de la valeur totale, neuve, actuelle du gros matériel, etc. (voir détails sur le tarif ci-dessus : Plan schématique). En sus, 5 % de la valeur des travaux d'architecture à effectuer, des constructions à transformer ou à édifier)  
Toujours, une solution très intéressante permet aux demandeurs d'être déchargés d'une partie de ces 5 %, et, même, en certains cas, d'être totalement remboursés de nos frais d'étude. (Plan précis seulement; nous consulter.)

**NOTA :** Toutes ces conditions s'appliquent à la Région Parisienne seulement. Pour la Province et l'Etranger, les frais de voyage et de séjour sont en sus. Toutefois, ils peuvent être évités en nous fournissant tous plans précis et documentation rigoureusement exacte. Une fois le plan bien arrêté, on peut le réaliser par tranches; on attend ainsi, peu à peu, sans dépenses inutiles, le but qu'on s'est assigné.

**PAIEMENTS :** Des facilités sont accordées aux affaires en exploitation, savoir : 1/4 à la demande, 1/4 contre les plans, le solde avec facilités selon importance de l'étude.

**OBSERVATIONS :** Il s'agit bien de valeur actuelle, neuve et totale; le travail restant pour nous le même, quel que soit l'état du matériel (permet d'acheter de l'occasion) et l'adjonction d'une seule grosse pièce, nous contraind à l'étude générale de coordination (Voir d'autre part : Organisation rationnelle.)

**GRATUITEMENT**

Société pour la construction  
du matériel



CONSTRUCTEURS  
FONDERIE & MACHINERIE  
MECANIQUE & ELECTRICITE

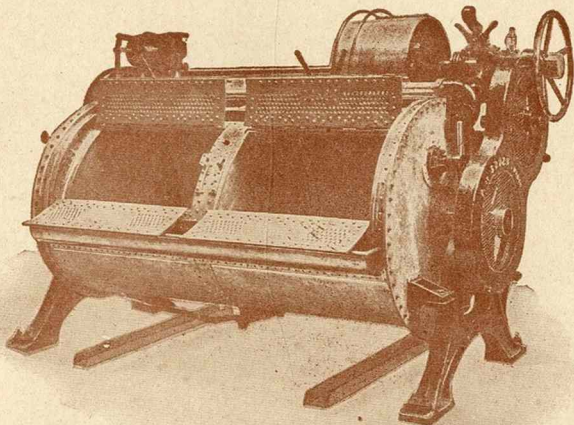
REFERENCES de 1<sup>er</sup> Ordre  
Plans, devis sur demande

2<sup>e</sup> An au Capital  
de 700.000 fr.

entièrement  
versés

# P de ouza

BUREAUX & ATELIERS  
de Réparation  
141<sup>bis</sup> R. Saussure  
PARIS - XVII<sup>e</sup>  
Téléph. Wagram  
91-77 & 42-60



Changement d'adresse :  
10, Rue Honoré  
à PANTIN (Seine)  
quatre chemins

Téléphone ( WAGRAM 71-77  
PANTIN 388

3 GRANDES

LAVEUSES à TAMBOUR TRIANGULAIRE  
perfectionnées  
clapet de vidange breveté s.d.g.

SÈCHEUSES-REPASSEUSES

à  
ASPIRATION des BUËES  
modèle perfectionné  
jusqu'à 4 mètres

ESSOREUSES TOUPIES ARBRERIGIDE  
Brevetées s.d.g.  
de 0<sup>m</sup> 30 à 1<sup>m</sup> 50 de diamètre

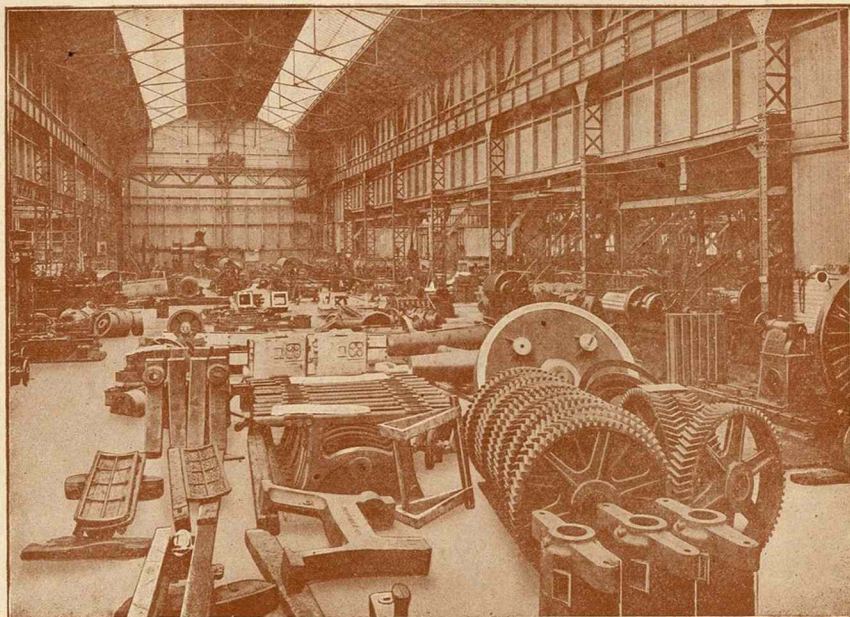
SPECIALITÉS

## INSTALLATIONS COMPLÈTES D'USINES

CUVIER-S-MACHINES à LAYER cylindriques ou triangulaires ESSOREUSES - TOUPIES  
SECHOIRS - MACHINES à REPASSER - SÈCHEUSES-REPASSEUSES à G<sup>rd</sup> DEBIT  
MACHINES SPECIALES à TAIES - FAUX-COLS

SOCIÉTÉ POUR LA  
CONSTRUCTION  
DU MATÉRIEL

P. DE SOUZA



Vue du grand Hall de Montage. — Nouveaux Ateliers (Établissements P. DE SOUZA).

FONDERIE ET  
ATELIERS DE  
CONSTRUCTION  
-- 10, Rue Honoré --  
PANTIN (Seine)

BUREAUX ET  
ATELIERS DE  
RÉPARATIONS  
-- 10, Rue Honoré --  
PANTIN (Seine)

---

RÉFÉRENCES  
DE 1<sup>er</sup> ORDRE

---

*Plans, Devis, Renseignements sur demande*

# "Les Blanchisseuses de Fin"

Pièce en 5 actes mêlés de complets  
par MM. H. LEFEBVRE et DUNAN-MOUSSEAU  
(Représentée pour la première fois à Paris  
sur le Théâtre des Folies-Dramatiques le 14 Septembre 1865)

## DISTRIBUTION

Antonin.....	peintre en bâtiments
Polydor.....	—
Julien.....	—
Gustave.....	—
Léopard.....	trottin de modiste
Maxime de Nantes.....	Gandin
Le père Borniche.....	vieux Breton
Philippe Garnier.....	sous-officier
Eusèbe.....	garçon de cabaret
Franz.....	domestique de Maxime
Mme Edmond.....	Maitresse blanchisseuse
Paquerette.....	ouvrière repasseuse
Zizine.....	—
Aimée.....	—
Victorine.....	—
Irma.....	ex-repasseuse, future femme de Maxime
Lolotte.....	nourrice

*Blanchisseuses, ouvrières, peintres*

## ACTE PREMIER

Une vaste boutique de blanchisseuse — Au fond, une cloison vitrée avec porte au milieu donnant sur la rue — Deux longues tables à repasser — Un poêle calorifère garni de fers à repasser — Tabourets, chaises, seaux, haquets — Sur des planches adaptées au mur, du linge blanc; sur des cordes qui traversent la boutique en sens opposés, du linge qui sèche — Sur un égoûtouir du linge mouillé de différentes couleurs — A droite et à gauche, portes qui conduisent, l'une à une seconde salle à repasser, l'autre à l'appartement de Mme Edmond, chez laquelle la scène se passe.

## SCENE PREMIERE

AIMÉE, ZIZINE, VICTORINE, OUVRIERES,  
puis Mme EDMOND. — Elles sont toutes à l'ouvrage

### CHŒUR

*Air de l'Ambassadeur*

TOUTES (Victorine, Zizine, Aimée)

Il existe une patronne  
Et nous la connaissons bien  
Qui le jour entier maronne  
Toujours à propos de rien;  
A ses pauvres ouvrières  
Eh! ne fait que des misères,  
Mais sans s'en faire de chagrin  
Elles répondent par ce refrain

TOUTES

Repassez, repassez,

ZIZINE

Repassez, repassez,

TOUTES

Repassez, repassez,

ZIZINE

Repassez demain

VICTORINE

— Mesdemoiselles, j'ai une confiance à vous faire.

ZIZINE

— Voyons.

AIMÉE

— Nous t'écoutons.

## VICTORINE

— J'ai autant de cœur à l'ouvrage que le lendemain de la mi-carême.

AIMÉE

— Risque le mot... tu as la flemme.

VICTORINE

— Le travail m'embête.

ZIZINE

— Et moi donc!

AIMÉE

— Moi, j'ai comme une envie de dormir ou d'aller me promener.

ZIZINE

— Pourquoi les blanchisseuses sont-elles obligées de travailler? Hélas!

TOUTES

— Hélas!

Mme EDMOND, entrant; elle tient ouverte une feuille de papier à lettre écrite

— N'êtes-vous pas dans cette disposition-là, toute l'année, Mesdemoiselles? Vous n'avez réellement de goût à l'ouvrage que les jours de fête... quand la boutique est fermée.

ZIZINE

— Ah! madame, pouvez-vous dire cela.

Mme EDMOND

— Je suis très mécontente de vous.

TOUTES, avec surprise

— Ah!

Mme EDMOND

— Vous devenez de plus en plus paresseuse, en vérité, vous me coulez si je n'y mets bon ordre.

AIMÉE à ZIZINE, bas.

— Dans la lessive bouillante.

ZIZINE

— Je ne crois cependant pas que nous méritions aucun reproche, madame. Voyez où nous en sommes, sans compter la voiture de linge que j'ai traquée pour Mme Tissot, la blanchisseuse de gros de Bougival.

AIMÉE, à part

— Bougival! quel paradis!

ZIZINE, de même avec un soupir

— A côté de Chatou, fritures et matelottes... Cabinets de société, de deux couverts... Prix modérés...

AIMÉE, rêveuse

— Au fond du jardin, la petite porte verte, à gauche.

VICTORINE, AIMÉE ET LES OUVRIÈRES, ensemble

avec un gros soupir

— Ah!

Mme EDMOND

— Vous voyez, aussitôt que j'ai le dos tourné, vous ne travaillez plus; vous bavardez, le temps passe, la pratique s'indispose et c'est ma maison qui en souffre.

(A Zizine)

— C'est demain dimanche, cela n'empêchera pas de faire la journée entière si la besogne l'exige.

AIMÉE, à part

— Pauvre biche!

VICTORINE, de même

— Compte la dessus!

Mme EDMOND

— A moins que vous n'avez tout fini ce soir avant votre départ.

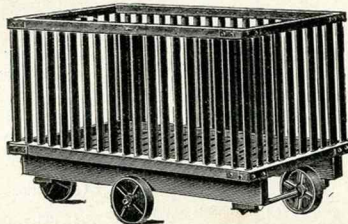
TOUTES

— Oh! nous allons nous dépêcher, ma petite patronne.

**Tous chariots pour**

Références:  
Blanch.de  
Grenelle  
Hardy.c.  
à Rouen  
Simon, etc.

**CHARIOTS  
DIABLES**



**manutention d'linge**

**TRETEAUX  
PANIER/**

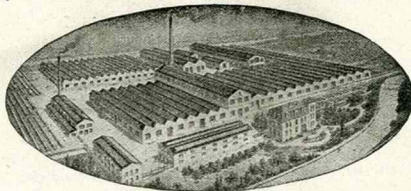
Recommandé  
par Monsieur  
Fontaine  
N° de l'avoire  
Mala koff  
Seine.

**HERVIEU & C<sup>ie</sup>**

INGÉNIEUR DES ARTS & MANUFACTURES.  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE au CAPITAL de 150.000 Frs.  
11 & 13 Rue du Sergent Baucha<sup>t</sup> **PARIS.**  
Téléph.: Diderot - 10-32

**Feutres & Courroies**  
en laine et coton

**Courroies**  
en balata - poil de chameau - coton



Aux prix de gros, de notre usine  
à la vôtre, sans intermédiaires

**BRICQ & C<sup>ie</sup>**

3 & 5, Rue de Metz .PARIS (X<sup>e</sup>)

USINE à MONTBRON  
Charente  
— Fondée en 1867 —

Tél. Provence 32-11  
32-12

**BLANCÉCLAT**



**Métiers à Rideaux**  
Boules grandes  
et moyennes dans  
toutes l'stanchisseries

les plus pratiques, les moins chers

métier de 3<sup>m</sup> x 150  
longueur et largeur  
mètres. Prix: 292

picots imitation  
parfaite du picot  
qui se c. le mètre 75



fabricant  
131 rue  
d'Aguesseau  
BOULOGNE  
sur SEINE  
Téléph. Nollon 25.65





— Et le jupon de M<sup>me</sup> EDMOND  
mandé pour trois heures, est-il prêt ?

ZIZINE

— Madame, on vient de le finir ; et tenez, voilà Jo-  
séphine qui le porte.

Une ouvrière venant de gauche, paraît portant  
un immense jupon empesté au bout d'un bâton  
et sort par le fond.

M<sup>me</sup> EDMOND, appelant

— Zizine, voici une affiche que j'ai rédigée, il faut  
l'appliquer sur la devanture de la boutique avec deux  
pains à cacheter.

ZIZINE

— Bien, Madame.

(Lisant)

« On demande sur-le-champ, deux laveuses ».

M<sup>me</sup> EDMOND

— S'il en vient s'offrir, je vous autorise à traiter  
avec elles, pourvu qu'elles entrent en fonction immédia-  
tement, vous connaissez mes conditions...

ZIZINE

— Cinquante sous... de sept en six...

M<sup>me</sup> EDMOND

— Elles sont si rares aujourd'hui que je n'hésiterai  
pas, s'il le fallait, à leur donner quelque chose de plus.

ZIZINE

— Bien, madame.

M<sup>me</sup> EDMOND

— Je sors; je vous en prie, du zèle, de l'activité,  
de la chaleur.

TOUTES

— Oui, madame, oui, madame.

M<sup>me</sup> EDMOND

— Ah ! j'oubliais.

Elle descend le théâtre

— Il m'est revenu que vous scandalisez mes voisins,  
mesdemoiselles.

TOUTES, surprises

— Hein ?

M<sup>me</sup> EDMOND

— Vous entretenez des relations plus ou moins té-  
légraphiques, quoi qu'innocentes, j'aime à le croire, avec  
les peintres d'en face... et ça fait jaser.

VICTORINE

— Ah ! et qui ça, qui jaze, madame ?

M<sup>me</sup> EDMOND

— Le boulanger, le charcutier, enfin tout le monde  
du quartier, et je veux un terme à ces accointances.

AIMÉE, à part

— As-tu fini.

M<sup>me</sup> EDMOND, qui continue

— Et dans ce but, ce matin, avant votre arrivée,  
j'ai signifié à tous ces messieurs, que je désirais, que je  
voulais qu'ils n'entrassent désormais chez moi, sous  
aucun prétexte.

ZIZINE qui revient de coller l'affiche.  
— Alors, nous ne verrons plus M. Antonin.

AIMÉE

— Que va dire Pâquerette ?

M<sup>me</sup> EDMOND

— Pour ce qui est de M. Antonin, c'est autre  
chose... Il recherche sérieusement Mlle Paquerette en ma-  
riage.

Avec amertume

— Ses vœux, si elles ne sont pas absolument intelligen-  
tes, sont au moins honnêtes, et je ne puis m'y opposer.

ZIZINE

— C'est pourtant vrai, qu'ils ont l'intention de  
pousser.

AIMÉE

— Et devant l'écharpe tricolore, encore... (Elles se  
remettent au travail).

M<sup>me</sup> EDMOND, à elle-même

— Singulier goût... pour un garçon qui a de l'es-  
prit et des attraits... Un jeune homme rempli d'avenir  
dans la peinture... du bâtiment, s'emmouracher d'une  
petite blanchisseuse, qui est jeune et gentille, c'est vrai,  
mais qui n'est bonne à rien, qu'à porter le linge en  
ville, ce qui ne l'empêche pas d'avoir une existence  
toute enveloppée de mystères... Dieu que les hommes  
sont bêtes ! Si celui-ci voulait regarder au bout de son  
nez, il apercevrait tout de suite une femme sérieuse,  
arrivée au bon âge, qui ne demanderait pas mieux que  
de le chérir. Mais... il a la berlu, il fera une bou-  
lette en épousant Pâquerette, et ce sera bien fait. (Après  
une pose, et soupirant, aux ouvrières). Ainsi, c'est bien  
entendu, n'est-ce pas, mesdemoiselles, de l'activité, du  
zèle et de la chaleur... pendant mon absence...

TOUTES

— Oui, madame, oui.

M<sup>me</sup> EDMOND, ensemble

Ainsi songez-y, n'allez pas lambiner,

Car l'ouvrage nous presse;

S'il n'est pas fini, songez à ma promesse

On n'ira pas se promener

TOUTES

Dir' qu'il faut toujours l'entendre maronner,

Qu'ell' scie qu'un' tell' maîtresse;

Laissons donc tranquill's et malgré ta promesse

On ira se promener.

(A suivre.)

Par erreur, nous avons dit que le Javoir Saint-Ambroise existait  
toujours; notre excellent abonné M. BRETEL nous fait remarquer et  
c'est exact, qu'il vient d'être fermé depuis bientôt 2 ans - Dont acte. "

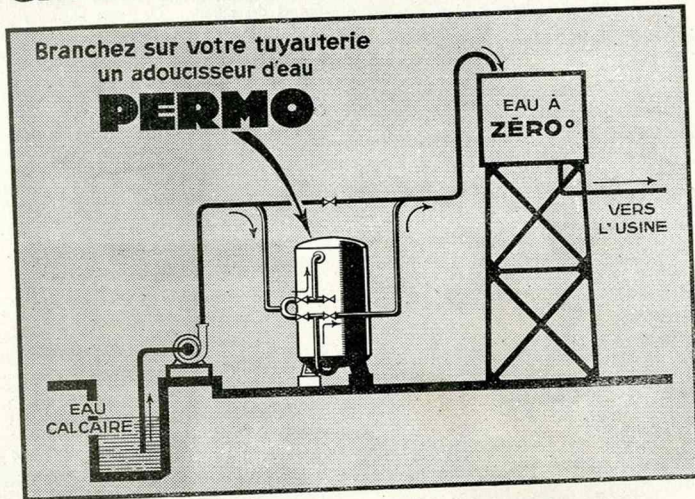
## REMERCIEMENTS A NOS BONS AMIS

Nous sommes toujours redevables de nouveaux  
abonnements à nos fidèles et dévoués lecteurs.  
Depuis notre liste du numéro précédent, nous  
devons de chaleureux remerciements à :

MM. Scopsi, 14, rue des Menus, à Boulogne  
(Seine); Batifolier, 134, Grande-Rue, à Sèvres  
(S.-et-O.); Paquet, 6, rue de Cels, à Paris-14°;  
Lorphelin, 6, rue de Vélizy, à Porchefontaine,  
Versailles (S.-et-O.); Fichet, Saint-Rémy-les-  
Cheureuses (S.-et-O.); Simon, 22, rue des Abon-  
dances, Boulogne (Seine); Cacho, rue de la Ca-  
mog, Lomersart (Nord); Mmes Baudot, rue  
Edouard-Vaillant, Boulogne (Seine); Ferlet, 21,  
rue des Ciseaux, Issy-les-Moulineaux (Seine);  
M. Faurie, 9, rue de l'Industrie, Courbevoix  
(Seine).

Ainsi qu'aux aimables inconnus qui nous ont fait  
obtenir de nouveaux amis.

# Economie considérable DE SAVON, SOUDE & AUTRES PRODUITS



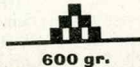
Cet appareil transforme instantanément et facilement, par simple filtration n'importe qu'elle eau calcaire en eau douce comme de l'eau de pluie, titrant **zéro degré hydrotimétrique**, moussant abondamment avec des traces de savon.

**SAVON NÉCESSAIRE POUR FAIRE MOUSSER UN MÈTRE CUBE D'EAU :**

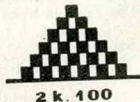
**A ZÉRO DEGRÉ**  
hydrotimétrique  
(Eau traitée  
par le "PERMO")



**A 5 DEGRÉS**  
hydrotimétriques  
(Eau épurée  
par chaux et soude)



**A 20 DEGRÉS**  
hydrotimétriques  
(Eau de Seine)



Le linge lavé à l'eau épurée par l'appareil "PERMO" acquiert une blancheur incomparable, une odeur agréable et une souplesse que votre clientèle appréciera.

**RÉCUPÉRATION EN QUELQUES MOIS DE LA DÉPENSE ENGAGÉE**

*Nombreuses références et attestations — Notice franco*

## ETS PHILLIPS & PAIN

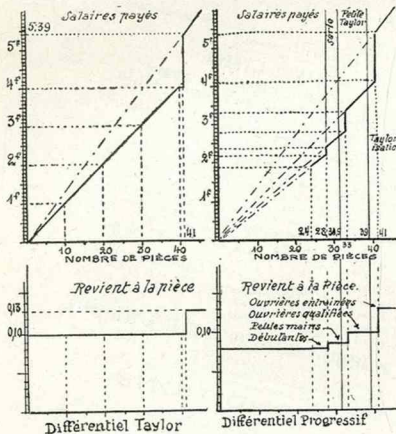
41, AVENUE DE FRIEDLAND, PARIS, 12<sup>e</sup> TEL. ÉLYSÉE 04.10.419  
LILLE · LYON · MARSEILLE · BORDEAUX · STRASBOURG · ALGER  
BRUXELLES 1, RUE PLATTESTEIN, 5 A BELGE

Cette étude intéresse tous les patrons depuis la boutique jusqu'à l'usine importante  
et de même tous les ouvriers et ouvrières.

## LES DIFFÉRENTS MODES DE SALAIRES

### Salaire progressif différentiel

Naturellement, le système que nous venons d'expliquer permet automatiquement, selon le rendement, de passer de l'un à l'autre au fur et à mesure de l'habileté acquise.



Avec ce système progressif, aucun embarras pour fixer le standard maximum qui peut être établi par calculs théoriques simplement sur les possibilités de la machine, des moyens mis à disposition et du temps nécessaire aux mouvements (soit par expérience, soit par évaluation d'après notre tableau (publié avril-mai 1920).

Pour les standards secondaires, on peut les rendre équidistants de telle sorte que tous pourront à un degré ou à un autre, y trouver leur vie.

Bien entendu, plus le rendement s'élève, plus le salaire doit s'en ressentir et doit rémunérer la peine.

D'autre part, le standard inférieur ne doit pas être mi plus bas que le revient minimum. On peut se guider pour celui-ci, en se basant sur le revient antérieur (travail par un moyen moins perfectionné) du salaire, moins la partie des frais résultants de la mise à la disposition du personnel, de moyens à plus hauts rendements.

En résumé, ici, ce n'est plus le tout ou rien dans son maximum, mais le tout ou rien gradué entre

deux limites extrêmes; au sommet, le pouvoir de rendement réalisable (donc le standard élevé, avant ce maximum) et d'autre part, la base, le revient admissible en dessous duquel il n'y a aucun intérêt à mettre à la disposition de l'ouvrière une machine, des moyens à hauts rendements, inutilement coûteux, s'ils ne donnent pas une production supérieure aux moyens antérieurement en usage.

C'est donc une idée de plus, simple, commode et logique que nous mettons à la disposition de nos lecteurs.

(A suivre.)

### ETABLISSEMENTS CLASSÉS

Nous avons publié un article à ce sujet dans notre numéro de janvier dernier. Nous avons dit que bien peu de blanchisseries étaient en règle et nous avons reçu de nombreuses demandes de renseignements.

Nous devons dire que certains confondent la demande d'ouverture d'un établissement classé, avec la demande d'autorisation de construire ou avec la déclaration des chaudières et appareils à vapeur.

Ce sont trois choses distinctes et qui s'adressent à trois services différents.

On peut vous donner l'autorisation de construire, mais cela ne vous donne pas le droit d'exploiter un établissement qui, de par sa nature, doit être classé dans une certaine catégorie, si vous n'avez pas fait le nécessaire pour cela.

De même qu'on peut vous autoriser à installer une chaudière, ce qui n'implique pas l'obligation qu'elle doive alimenter une industrie dont la déclaration n'a pas été faite.

Donc, toute blanchisserie qui n'a pas été l'objet d'une déclaration spéciale avec plans à l'appui, n'est pas en règle et est en butte à toutes sortes d'ennuis, comme nous en connaissons déjà quelques-unes.

Nous vous rappelons une fois de plus que vous avez tout intérêt à vous ranger dans la légalité.

Nous avons déjà fait nombre de déclarations pour nos abonnés et à des conditions très raisonnables; si vous êtes embarrassés, demandez-nous de nous en occuper, avant que la nouvelle loi ne passe, car après ce sera plus dur pour faire admettre certaines choses et certains détails d'installation.



# ORGANISATION RATIONNELLE DU TRAVAIL

par notre Service B E

1° On ne peut obtenir une organisation rationnelle si le plan est mauvais. D'où, si l'affaire est à créer, il faut commencer par l'étude du plan (voir annonce, plan), si l'affaire existe, il nous faut connaître le plan actuel, soit en nous le fournissant exact et environ, plus trajets comme aux expertises.

2° Si l'affaire est à créer, nous préciser le genre et l'importance de ce que l'on veut réaliser; les possibilités et prévisions du débouché. Si l'affaire existe, nous documenter sur tout ce qui s'y passe afin que nous trouvions tous les points faibles. Il nous faut, en sus

du plan précis, d'après modèles que nous adressons, l'emploi du temps (machines et personnel) d'une semaine type; les qualités de d'affaires par spécialités (bourgeois, hôtels, etc.). D'autre part, le moins des dépenses par causes (oyer, produits, etc.) et l'état des salaires par individus. Sur demande, nous pouvons relever ces renseignements sur place aux frais du demandeur (100 francs par jour, plus trajets et séjour pour Province et l'Étranger). Si l'affaire est à développer, il nous faut à la fois les renseignements pour l'affaire à créer et ceux de l'affaire existante.

**Le plan rationnel étant défini, les directives ou la documentation étant obtenues, le tarif d'étude dépend de ce qui suit :**

Importance de l'affaire : Base d'après la valeur du matériel (voir ci-dessous : Conditions).

## 2° AFFAIRE À CRÉER

**DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES (nous renseigner)**

Personnel : Recrutement difficile, de mauvais esprit ou de faible valeur

Clientèle : Éloignée, réfractaire, difficile (sur prix ou sur qualité), intermittente ou faible

Concurrence : Nulle, modérée ou féroce

En cas d'étude pour affaire à créer, notre travail consiste à établir un plan, en huit heures, le plus économique possible de la journée et les consommations de toutes natures) avec les moyens dont on dispose. Et ce y compris méthodes principales de travail, bases simples de salaires, revenus évalués, tarif minimum applicable au client. Profit évalué de l'exploitation (non compris charges du capital).

NOTA — Le lancement rapide de l'affaire nécessite dépense d'environ les 2/3 du chiffre d'affaires annuelles qu'on veut obtenir. Le plan de campagne, les modèles sont en sus de l'étude d'affaire à créer (5 % du budget nécessaire).

## 3° AFFAIRE À METTRE AU POINT ET À DÉVELOPPER

Conjuguer (n° 1) affaire à mettre au point et (2°) affaire à créer; à créer (5 % du budget nécessaire).

3° Conjuguer (n° 1) affaire à mettre au point et (2°) affaire à créer; à ajouter au tarif 2 les taux applicables du n° 1

## CONDITIONS

Tarif au % ci-dessous de la valeur totale neuve actuelle du gros matériel (cuviers, laveuses, essoreuses, sècheurs, sécheuses, presses, moteurs, générateurs, autos et autres grosses pièces) existant (usage ou non) aussi bien qu'à installer neuf ou d'occasion. (Voir: Observez-vous au tarif : plan rationnel).

### DIFFICULTÉ SELON CAPITAUX DISPONIBLES

(nous renseigner)

Sujet	[Voircas prévus au N° 1]	Capitaux à disposer		
		Abondants	Suffisants	Faibles
1° À rechercher et à combiner par difficulté particulière à vaincre; par difficulté correspondante, etc.	0 50 %	0 55 %	0 60 %	1 %
	0 75 %	0 80 %	1 10 %	1 20 %
	1 %	2 15 %	2 25 %	3 30 %
1° Affaire, à créer par les mêmes lettres b, d.	—	—	3 20 %	3 30 %
	—	3 %	4 %	5 %

2° À créer le tout selon programme (voir plus haut n° 3).

3° À mettre au point et à développer (voir plus haut n° 3).

Le gros matériel d'une affaire vaut neuf; actuellement, 150.000 francs (indice de l'importance de l'affaire), les renseignements et documents fournis (ou relevés sur place, à la charge supplémentaire de faibles capitaux, notre difficulté, augmente à 1.800 francs, qu'il pourra nous régler, puisqu'il s'agit d'une affaire en marche; 1/4 à la demande; 1/4 à réception de notre travail et le reste avec facilités.

### EXEMPLE DES CONDITIONS :

du demandeur) font apparaître que l'insuffisance de profits dépend, par exemple, d'une organisation défectueuse. Si le demandeur dispose de 150.000 x 1,2 %, soit 1.800 francs, qu'il pourra nous régler, puisqu'il s'agit d'une affaire en marche; 1/4 à la demande; 1/4 à réception de notre travail et le reste avec facilités.

## 1° AFFAIRE À METTRE AU POINT

**DÉFAUTS À RECHERCHER (manque, insuffisance de profits).**

a) Tarif des clients. Trop haut, trop bas, incohérent, erreurs. (Fournir tous prix appliqués, renseigner sur concurrence; rechercher prix de revient; proposer nouveau tarif étudié.)

b) Tarif salaires. Trop haut, trop bas, incohérent, erreurs. (Fournir tarifs clients et salaires, préciser charges de rendement; établir un barème transitant un déditif.)

c) Qualité du travail. En désaccord avec tarifs clients. (Indiquer procédés, temps passé; faire nos rendements; soumettre pièces linge; redressons prix ou méthodes ou les deux.)

d) Méthodes mauvaises, coûteuses ou rendement insuffisant. (Renseigner sur emploi chaque machine et individu pendant journée ferte (sur demande, relevés à vos frais); rapport sur emploi rationnel du matériel, du personnel et toutes consommations par quarts d'heures pendant journée de 8 heures.)

e) Organisation défectueuse, négligence. (Fournir marche générale du travail avec quantités traitées; comparer les points à corriger; ou si défauts sur système employé.)

f) Insuffisance d'autorité, de décision. (Déclarer avec des difficultés; donner principes de direction qu'il convient d'appliquer et répartition de la responsabilité des détails.)

g) Pertes de clients. Insuffisance commerciale, pertes de linge, erreurs sur factures, etc. (Donner motif des réclamations; répondre à notre questionnaire spécial. Rapport dominant notre questionnaire linge, comptes, livraisons.)

### DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES (nous renseigner)

a) Notoriété = A susciter si n'existe pas.

b) Réputation = A combattre si douteuse, mauvaise.

c) Personnel

d) Clientèle } Voir ci-contre : 2° affaire à créer.

e) Concurrence

Cette étude intéresse toutes les blanchisseries mécaniques  
un bon nombre de lavoirs et tous les amis des autos.



## L'AUTOMOBILE

### LE RÉGLAGE DU CARBURATEUR (suite)

Le réglage du Solex consiste à déterminer :

1° Le diamètre du gicleur auxiliaire, ou gicleur de ralenti qui, comme son nom l'indique est destiné à donner le meilleur ralenti à vide, c'est-à-dire la voiture à l'arrêt.

2° Le diamètre du gicleur de marche, ou gicleur principal, chargé de donner la vitesse et la force.

3° Le diamètre de la buse d'air.

A. — *Réglage du ralenti.* — A l'arrêt, l'essence est fournie par le gicleur spécial de ralenti, qui porte une fente permettant de le dévisser avec un tournevis. Il porte à la partie supérieure un numéro gravé, c'est l'indication du diamètre du trou de passage de l'essence, en centièmes de millimètres.

On montera l'un des gicleurs indiqué au tableau de réglage, correspondant au moteur en question. Si le moteur semble s'emballer, s'il s'arrête tout seul après quelque temps de marche, si, après l'arrêt, en ouvrant la vanne, on voit l'essence couler en dessous du carburateur, c'est qu'il y a excès d'essence et on devra essayer un gicleur d'un numéro immédiatement inférieur.

Si on a des difficultés de mise en marche, si la marche du moteur est irrégulière, il y a manque d'essence et on devra essayer un gicleur un peu plus gros.

D'ailleurs, un léger excès d'essence au ralenti facilite la mise en marche et n'a qu'une influence négligeable sur la consommation, puisque la voiture en marche, le gicleur de ralenti ne fonctionne plus.

Pour régler la vitesse du moteur à vide, c'est au moyen de la vis de réglage qu'on y arrive. Une fois le résultat obtenu, bien bloquer la vis.

B. — *Réglage à pleine admission.* — Tout d'abord s'assurer que la buse d'air montée sur le carburateur est bien celle prévue sur le tableau de

réglage. De toute façon, elle est très facile à démonter et à remplacer, il ne suffit que d'une vis à dévisser.

Une fois cette buse bien qualifiée, il n'y a plus qu'à régler le gicleur principal. Son diamètre est bien donné dans le tableau de réglage; mais on a intérêt à employer le gicleur le plus petit possible.

Par plus petit possible, nous entendons le plus petit capable de donner au moteur sa vitesse et sa puissance.

On reconnaîtra qu'il est trop petit et que l'essence manque, à ce que le moteur fait entendre des explosions irrégulières, principalement au moment des reprises.

Mais entre deux gicleurs donnant le même résultat, on devra toujours prendre le plus petit, car c'est celui qui consommera le moins.

D'autre part, si l'essence est trop abondante, trop de calories seront envoyées dans le moteur, et comme, normalement, la circulation d'eau est calculée pour la marche normale du moteur, il s'ensuivra que si le débit d'essence est exagéré, l'eau ne pourra plus absorber assez de calories, le moteur chauffera et l'eau bouillira.

## DE LA SUSPENSION DES VOITURES AUTOMOBILES

Nous entendons par *suspension*, les organes élastiques qui sont interposés entre le châssis de la voiture et les essieux, afin de protéger voyageurs, mécanisme et chargement des aspérités de la route.

On connaît l'influence fâcheuse des vibrations sur les différents organes de la voiture et particulièrement sur le châssis dont les longerons peuvent perdre une partie de leur résistance.

Les chocs subis par les roues sont déjà atténués par l'action des bandages qui se déforment, comme nous l'avons montré précédemment, sous l'action des petites aspérités du sol.

# PRODUITS CHIMIQUES DE BLANCHIMENT

*Savons  
en copeaux  
en pâte  
et autres  
Lixi savon  
Sodi savon  
etc.*

les  
meilleurs  
pour le  
COULAGE



A L'ANCRE  
ETABLISSEMENTS

## FAUQUET & Co

FONDÉS EN 1861  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE. CAPITAL : 600.000 FR.

USINE & BUREAUX

68-70 Rue Marietton 68-70

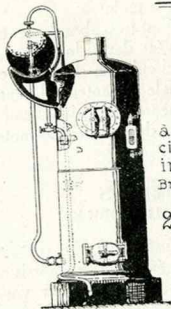
LYON

Tel. B. 876  
3-96

*Lessives  
Sels de soude  
Soude Phénix  
Saponéol  
Javel  
tous degrés  
etc.*

les  
meilleurs  
pour le  
LAVAGE

175 Fg. POISSONNIERE - PARIS - IX<sup>ème</sup>



à tube/ de  
circulation  
intensive  
Brevetés S&G  
de  
2 à 50 c.v.

CHAUDIÈRES  
FIELD  
ETABLISSEMENTS

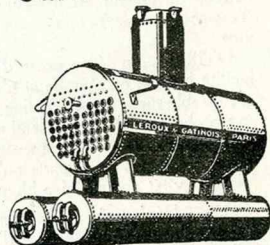
# LEROUX & GATINOIS

DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CONSTRUCTION PARIS-ARGENTEUIL

# GATINOIS



THOMAS-LAURENS  
et  
SEMI-TUBULAIRES



CATALOGUES ET PRIX SUR DEMANDE

TELEPHONE  
TRUDAINE  
86-57

Mais les bandages sont absolument insuffisants pour atténuer, à eux seuls, les chocs transmis par les inégalités plus grandes du terrain.

Jusqu'ici, on s'est contenté d'interposer des ressorts à lames entre essieux et châssis, en adjoignant à ces ressorts des amortisseurs.

Mais cette solution, bien qu'elle soit presque universellement adoptée, n'est pas la suspension idéale et est susceptible d'amélioration.

On doit partir de cette condition : *une voiture peut être considérée comme bien suspendue, quand, roulant sur un chemin horizontal, le châssis reste horizontal dans tous les sens et à la même distance du sol.*

C'est la solution que l'on doit rechercher pour avoir une suspension modèle.

Les systèmes élastiques employés sur tous les véhicules actuels sont les ressorts à lames. Il existe, il est vrai, quelques suspensions avec ressorts à boudin ou à air comprimé ; nous en parlerons brièvement plus tard.

Pour constituer une bonne suspension, les ressorts doivent être longs et larges, avoir peu de flèche pour les voitures de tourisme et une flèche plus importante pour les véhicules industriels.

Un ressort à boudin ou à lame unique est incapable d'amortir par lui-même les oscillations d'une masse qu'il porte.

De là, l'emploi des ressorts à lames multiples.

Un ressort à lames est composé de plusieurs lames en acier, superposées et de longueurs différentes. Ces lames sont cintrées avant montage et les courbures sont en sens inverse de leur longueur. Cette disposition facilite l'amortissement des vibrations par suite de l'augmentation de frottement des lames les unes sur les autres.

Le ressort est fixé au châssis par la lame maîtresse. C'est la longueur de cette lame qui détermine la longueur du ressort. Elle se termine à chaque extrémité par un œil roulé. A l'intérieur, on y met généralement une bague en bronze.

Les autres lames sont terminées en carré, en rond ou en pointe. Elles sont, en partant de la lame maîtresse, de longueur décroissante et de courbe croissante.

Il est avantageux de réaliser une flexibilité donnant en augmentant le nombre de lames, mais sans que pourtant l'épaisseur des lames soit moindre que 5 millimètres.

Les lames sont assemblées par un boulon central et, pour les empêcher de tourner et les maintenir bien en place, on les réunit par des étriers ou aussi par jonjons et mortaises.

Pour les châssis de poids lourds, les lames de ressort sont parfois pourvues d'une nervure longitudinale obtenue par emboutissage ; c'est le type des ressorts de wagons.

Les ressorts sont fixés aux essieux par des brides maintenues dans leur écartement par une plaquette à encoche. On met aussi une cale de bois ou de fibre entre la lame maîtresse et les brides.

L'extrémité du ressort est fixée au châssis directement à la main grâce à l'œil qu'elle comporte. Mais l'une au moins des extrémités d'un ressort est fixée par l'intermédiaire de jumelles qui permettent les variations de longueur nécessitées par la flexion du ressort.

On peut également obtenir ces modifications de longueur par le glissement des patins fixés à l'extrémité du ressort sur des glissières portées par le châssis.

Les ressorts avants doivent toujours avoir un point fixe sur le châssis et c'est presque toujours l'extrémité avant du ressort qui est fixée directement à l'extrémité du longeron, tandis que l'arrière est fixée par une jumelle travaillant à la compression.

Les ressorts arrière, s'ils assurent la poussée, ont un point fixé. Sinon, ils ont deux jumelles.

Ce montage a lieu pour les ressorts *droits*, c'est-à-dire ceux dont la lame maîtresse est la plus haute et la convexité tournée vers le bas.

*Ressorts en cantilever.* — Un ressort se dit monté en cantilever, lorsque sa lame maîtresse est la plus basse et sa convexité tournée vers le haut.

Un tel ressort se fixe par le milieu sur le châssis par une main spéciale, presque toujours oscillante. Une extrémité est fixée directement sur l'essieu par un patin oscillant, tandis que l'autre extrémité est fixée au châssis par des jumelles.

Les ressorts en cantilever permettent de réduire la longueur des longerons, c'est-à-dire d'alléger le châssis. Ils permettent également de diminuer le poids non suspendu.

De plus, à dimensions égales, un ressort en cantilever prend une flèche beaucoup plus forte qu'un ressort droit sous la même surcharge, c'est-à-dire qu'il est beaucoup plus robuste.

Mais il est difficile, avec ces ressorts, d'éviter le mouvement de roulis ; c'est pourquoi on trouve des cantilevers montés en oblique par rapport au châssis.

(A suivre.)



Ad. Teleg. SAER-GOND-PONTOUVRE  
 R.C. Angoulême 4715  
 Téléphone: 1 GOND-PONTOUVRE

Société à Responsabilité limitée  
 ETABLISSEMENTS

GOND-PONTOUVRE  
 CHARENTE  
 R.C. Angoulême 4715

**FEUTRES**  
 laine sans fin pour  
 machines type Chateau

**RÉGNIER**  
 Capital: 1.788.000 frs.

**MOLLETONS**  
 GRIS & BLANCS  
 fins et ordinaires

TOUS FEUTRES  
 pour la Blanchisserie  
 l'Impression et les Apprêts

**SÉCHEURS COTON**

Plaques pour machines à glacer  
 Stocks pour livraisons immédiates

Toile coton irretrecissable  
 Stocks pour livraisons immédiates

**LECONS**

**AUTO ALATRIENNE**  
 Georges ALATRIENNE  
 20 Rue de Clagny de Paris 8<sup>e</sup> T. Wagr. 9353  
 Abonné du Fiares de confiance  
 conditions avantageuses à nos Abonnés

**FAULBURNAND & Co**  
 173 Rue de Courcelles PARIS  
 SP. A. R. L.  
 CONTRE MARQUE /  
 TOUTES /  
 QUE VOUS ATTENDEZ



Emplacement réservé au  
 "Williams"  
 de

**Casimir BEZ et ses fils**

19, Avenue Parmentier  
 PARIS

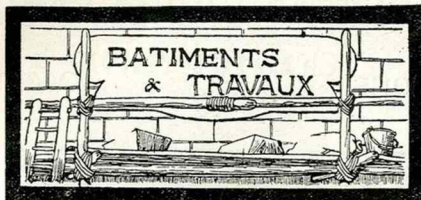
RUBANE FAVEURS  
  
**BOLDUC**  
 SPECIAL POUR  
 BLANCHISSERIES  
 NE DETEINT PAS  
 L. et A. ANDRÉ  
 87 B<sup>e</sup> POHNIATOWSKI  
 PARIS

Toutes INSTALLATIONS  
 ELECTRIQUE /  
 POUR  
 BLANCHISSERIES  
  
 43 Rue Lévi s-PARIS  
 Téléphone.  
 Carnot 99-26-27





Cette étude intéresse tous les professionnels propriétaires  
et ceux qui un jour pourront avoir à construire.



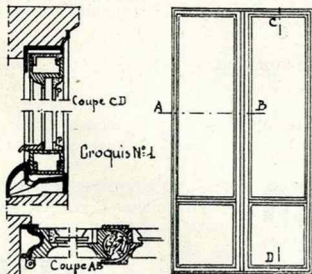
## LA CONSTRUCTION INDUSTRIELLE LES COMMUNICATIONS DANS LE BATIMENT (Suite)

### LES OUVERTURES DANS LE BATIMENT (suite)

2° La rouille, si on la laisse se mettre sur les fers, donne parfois des gonflements et des poussées telles que les fers se déforment et que les vitres éclatent.

Néanmoins, les bois que l'on emploie maintenant donnent constamment lieu à des ennuis, et ne permettent pas une fermeture aussi étanche qu'avec le fer; c'est pourquoi nous trouvons plus intéressante la fermeture en fer et nous conseillons de la généraliser quand les moyens le permettent.

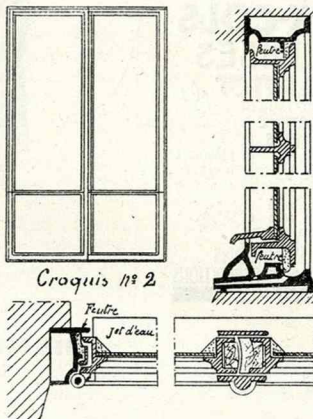
Nous allons vous indiquer quelques types de menuiserie métallique, d'une façon générale, on s'est inspiré des formes de la menuiserie en bois et on cherche à les réaliser en fer; parfois même on s'est servi du bois pour lier certaines parties entre elles.



**Système Mazellet.** — Le croquis n° 1 vous indique la coupe d'une croisée métallique de ce type. Les moulures (p) indiquées en coupe, se vissent après coup lorsque la vitre est posée; elles remplacent le mastic. On les appelle des *parclosets*.

**Système Crosnier.** — Les détails indiqués dans le croquis n° 2 vous montreront la différence avec le type précédent. Nous trouverons toujours les

*parclosets*, mais nous y verrons aussi des bandes de feutre ou de caoutchouc; leur but est d'éviter le bruit du métal et aussi de donner une meilleure étanchéité.



Nous trouvons aussi un système en fonte (Gillot) employé fréquemment dans le Nord. La température a peu d'influence sur ces croisées et les radiateurs placés devant ne rendent pas difficile leur ouverture. Il y a même une gorge spéciale pour l'écoulement des eaux provenant de la condensation des buées.

On n'installe pas en général dans toute les croisées ces gouttières de buée et c'est un tort. La plupart du temps, on se contente de donner à l'intérieur de la pièce) une légère saillie à l'appui (bois ou fer) et de le terminer, à la partie supérieure, par un plan incliné qui ramènera les eaux de buée dans la gorge de l'appui.

(A suivre.)

STOCK en MAGASIN

**MACHINES A VAPEUR CHAUDIERES GARANTIES**

OCCASIONS **Ch. CHIAPPINI** OCCASIONS  
12 Rue Duvergier PARIS  
Téléph. Nord 90-46

**MATERIEL DE BLANCHISSERIE D'OCCASION**

VENTE & LOCATION

LIVRAISON RAPIDE

Tous types de FORCES

BLANCHISSERIE SPECIALE  
**FAUX-COLS  
CHEMISES  
EPLATTOT**

307 Faub. St  
ANTOINE  
PARIS  
XI<sup>e</sup>

TRAVAIL  
SERIEUX  
EXACTITUDE

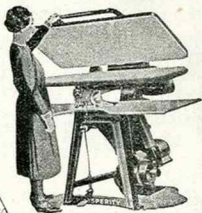
REGULARITE  
DANS LES  
LIVRAISONS

DIDER  
0665

TELE:

**RAPIDITE**  
DES LIVRAISONS  
DANS PARIS & DES EXPEDITIONS  
DANS PROVINCE

Les presses  
**PROSPERITY**



La Presse la plus  
avantageuse en raison de la  
dimension  
de son plateau  
180 - 51

chauffées  
à la vapeur  
sechent et  
retrassent  
le linge au  
sortir de la  
reuse. Elles sur-  
passent les ma-  
chines à vapeur  
choix. Humidité  
nécessaire pour le  
repassage à la main.

Production incomparable  
en raison de la très grande  
pression entre les rouleaux.

Recommandées aux usines

celles-ci  
donnent  
un travail  
supérieur en  
qualité à celui  
du fer avec un  
rendement 5 à 6  
fois plus élevé.  
Les plus économ-  
iques parce que les  
rouleaux construits et  
les plus perfectionnés.

Nombreux modèles  
fonctionnant au pied ou  
au moteur électrique.

Dispositifs pour usines

ETABLISSEMENTS  
**GUIBERT NOBLET BOULOGNE**

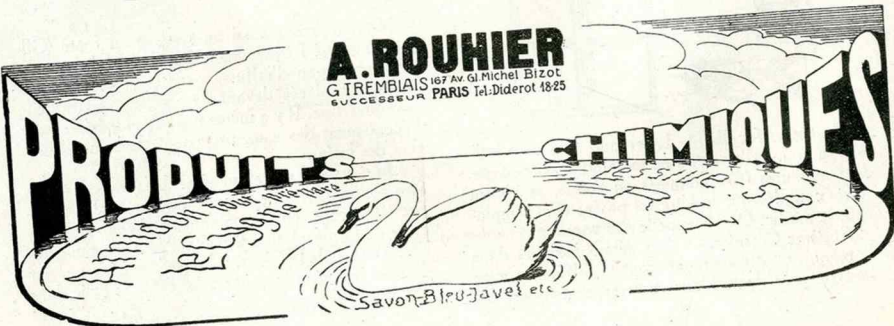
AGENTS GENERAUX EXCLUSIFS

**HEOMET Frères**  
FABRICANTS 11 Impasse Loretton  
324-326 Rue Lecourbe 324-326  
PARIS XV<sup>e</sup>  
TELEGEUR  
65-64

Depotaires du Savon  
**Jouet GRAPPE D'OR**  
Marque de Manufacture  
**SELS DE SOUDE  
EAU DE JAVEL**  
et tous produits  
pour le nettoyage

**SAPONIUM**  
coulage parfait  
économise le savon et le linge

**A. ROUHIER**  
G TREMBAIS 167 Av. G. Michel Bizot  
SUCESSEUR PARIS Tel. Diderot 1825



Cette étude intéresse tous les patrons depuis la boutique jusqu'à l'usine importante et de même tous les ouvriers et ouvrières.



## LOIS D'ACTUALITÉ

*Décret du 28 janvier 1930 fixant les taxes à percevoir pour les colis postaux de Paris pour Paris (suite).*

### *Indemnité versée en cas de perte (suite)*

Et, pour les colis avec valeur déclarée, le montant de cette valeur.

En cas de perte des sommes perçues à titre de remboursement ou en cas de livraison d'un colis postal au destinataire sans que le montant du remboursement ait été encaissé, l'expéditeur aura droit au paiement intégral des sommes perçues ou non encaissées.

*Décret du 30 janvier 1930, relatif à la restitution des taxes sur les cartes d'identité des étrangers.*

Ces demandes en restitution ne devront être formées que par des étrangers résidant effectivement en France, et établies sur timbre.

Elles devront indiquer, d'une façon précise, l'identité du pétitionnaire et la localité où la carte d'identité a été délivrée, ou, s'il n'y a pas eu délivrance de la carte d'identité, la localité où a été acquittée la taxe à restituer.

Lesdites demandes seront accompagnées soit de la carte d'identité timbrée à 375 francs ou à 40 francs, soit d'un certificat sur papier libre établi par l'autorité préfectorale qui aura encaissé la taxe soumise à révision.

*Décret du 1<sup>er</sup> février 1930, portant application des articles 2 et 3 de la loi du 31 décembre 1929 (création d'obligations du Trésor à 4 1/2 % amortissables en quinze ans, en vue du paiement des dommages de guerre).*

*Décret du 1<sup>er</sup> février 1930, portant fixation du tarif postal applicable aux plis relatifs à l'immatriculation des assujettis aux assurances sociales.*

Les plis adressés aux préfets en vue de l'immatriculation des assujettis, pendant la période du

1<sup>er</sup> février au 30 avril 1930, seront admis au tarif de 25 centimes jusqu'au poids de 50 grammes. Ils devront être revêtus sur leur suscription de la mention « *Assurances sociales. Immatriculation* ».

*Décret du 4 février 1930, modifiant le décret du 9 juin 1928 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi du 26 avril 1924 sur l'emploi obligatoire des mutilés de guerre.*

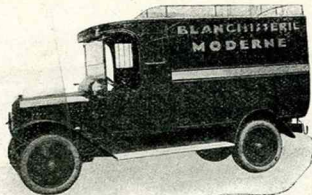
Les chefs d'exploitation qui emploient plus de 50 % de main-d'œuvre féminine, doivent, pour bénéficier de l'exonération du paiement de la redevance, porter sur la liste prévue les veuves de guerre et autres bénéficiaires de la loi, appartenant au sexe féminin ; ils y joindront le relevé des offres d'emploi concernant les catégories visées ci-dessus, par eux faites aux Offices de placement pendant ladite année, ainsi que toutes justifications utiles.

### *Les obligations fiscales de mars*

Nous rappelons à nos abonnés que la déclaration des bénéfices industriels et commerciaux n'est autorisée, pendant le cours de ce mois, qu'aux redevables (particuliers et sociétés) qui ont clôturé leur exercice pendant le mois de décembre 1929 et qui sont imposables d'après leur bénéfice réel, tel qu'il résulte de leur comptabilité.

Par conséquent, les autres redevables qui avaient l'obligation de faire parvenir au contrôleur le montant de leur bénéfice avant le 28 février, seront, en principe, passibles d'une majoration de 25 % pour déclaration tardive.

634. — Quand vous commencez à lâcher la bride à votre débiteur, quelques bonnes raisons qu'il invoque, c'est bien souvent l'installer dans le moindre effort et préparer sa débâcle.



TOURISME  
11 CV.

LA REINE DES

VÉHICULES  
INDUSTRIELS

- Type M8 C surbaissée  
12 cv charge totale 3500<sup>kg</sup>
- Type M7 C - normal  
11 cv charge totale 3500<sup>kg</sup>
- Type M9 O surbaissée  
12 1/2 cv charge tot<sup>ale</sup> 4600<sup>kg</sup>
- Type M1 02 - normal  
12 cv charge totale 2200<sup>kg</sup>



une

**UNIC**

s'achète

NEUVE OU D'OCCASION  
avec la garantie du neuf,  
au comptant ou

avec **CREDIT** de 12  
MOIS  
LIVRAISON RAPIDE

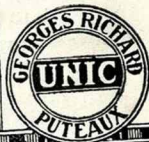
**29 Rue Duret - Paris**

Téléphone: Passy 85 26 8570

TOURISME  
8 cylindres  
CAMIONNETTE

VÉHICULES  
INDUSTRIELS

- Type M9 A surbaissée  
12 1/2 cv charge tot. 2000<sup>kg</sup>
- Type L 11-D normal  
11 cv charge totale 4400<sup>kg</sup>
- Type L 11-F 11 CV.  
Spécial pour taxis



**le Phare**  
Ne s'occupe que du  
BLANCHISSAGE.  
Ses  
assurances sont  
raisonnées et  
spéciales au  
BLANCHISSAGE  
Il ne s'occupe  
exclusivement que  
des Assurances  
de ses Abonnés

**le Phare**  
Vous abrite contre  
tous vos risques  
même accessoires  
et indirects...  
mieux  
que quiconque,  
parce que le Phare  
connaît votre  
métier à fond et  
qu'il ne s'occupe de  
rien d'autre.

Il n'a pas de  
pétite à vous  
obtenir les  
meilleures condi-  
tions parcequ'il  
ne pousse pas  
à la dépense pour  
gagner davantage.  
D'abord,  
votre intérêt  
avant le sien.

A créé un  
organism  
méthodiq  
de suivi q  
rendra à  
ses Abonnés  
de grands services  
les protégeant en  
leur évitant des  
dépenses inutiles.

ne s'occupe  
que de ses  
Abonnés...  
mais  
s'en occupe  
bien

Spéciale  
contre le VOL de linge  
à l'Atelier. en Livraisons

Assurances à toutes  
**INCENDIE**  
Fulgures  
Explosions: 224.789 n° 1

Assurances à toutes  
les a. toutes  
ACCIDENTS de TRAVAIL  
Assurances pour PATROL

REVISION GRATUITE  
de Toutes Polices  
et  
REMISES au POINT

ASSURANCES  
pour AUTOS  
Incendie et vol



## BLANCHISSAGE ET BLANCHIMENT

### L'EAU

#### EMMAGASINAGE DE L'EAU

ÉLÉMENTS DE CALCUL D'UNE POMPE A PISTON

Nous avons, pour la pompe à simple effet :

$$D = \sqrt{\frac{8 Q}{\pi v q}}$$

$$8 Q = 0 \text{ m}^3,020500 \times 8 = 0,164000$$

et, d'autre part :

$$\pi v q = 3,1416 \times 10,200 \times 0,80 = 25,61$$

Il ne nous reste qu'à diviser 0,164 par 25,61, ce qui donne :

$$\frac{0,164}{25,61} = 0,0064$$

Et la racine carrée de 0,0064 est de 0,08 (puisque  $0,08 \times 0,08 = 0,0064$ ).

Donc le diamètre sera :

$$D = 0,08 \sqrt{0,0064}$$

c'est-à-dire 0 m. 08 <sup>mm</sup> (autrement dit 0 m, 080 millimètres).

Est-ce bien la reconstitution en accord avec  $D = 0,080 \text{ m}^{\frac{m}{m}}$  du début ?

Nous sommes arrivés à ce résultat exact en nous servant de 0 m<sup>3</sup>, 020 litres 5 (et non de 0 m<sup>3</sup> 041 litres que nous donnait la tranche  $Q = F n s q$ ).

L'opération, avec 41 litres, nous aurait donné :

$$\frac{0,041 \times 8}{25,61} = 0,127$$

et la racine carrée  $\sqrt{0,127}$  nous aurait donné un diamètre  $D = 0,112 \text{ m}^{\frac{m}{m}}$  (alors que la pompe de notre constructeur et nos calculs qui en dépendent ont bien été basés sur 80 <sup>mm</sup>).

Donc, la formule de la pompe à simple effet doit avoir comme première tranche :

$$Q = \frac{F n s q}{2} \quad (\text{et non } F n s q)$$

et pour la pompe à double effet :

$$Q = F n s q \quad (\text{et non } 2 F n s q)$$

puisque  $F n s q$  est par lui-même le double de  $F n s q$  divisé par 2.

*Pompe à double effet.*

Pour calculer la pompe à double effet, c'est sensiblement la même chose.

Pour suivre le même ordre, commençons encore par la seconde tranche, ainsi que nous avons dû le faire pour montrer l'erreur de la formule.

Nous avons donc comme la première fois :

$$Q = \frac{\pi D^2}{4} v q$$

C'est toujours la même chose, sauf  $v$  qui, ici, reste entier. D'où :

$$\pi D^2 = 3,1416 \times 0,080 \times 0,080 = 0,020106$$

puis :

$$\frac{0,020106}{4} = 0,005026 \text{ de section } F$$

Il ne nous reste plus qu'à multiplier ces 0,005026 par  $v$  (10 m. 200) et par  $q$  (0,80), soit :  $0,005026 \times 10,2 \times 0,8 = 0 \text{ m}^3, 041 \text{ l. } 016$  (chiffre approché à cause des interminables décimales).

Contrôlons ce résultat avec la première tranche de la formule  $2 F n s q$ , ce qui ferait :

$$2 \times 0,005026 \times 85 \times 0,120 \times 0,8 = 0 \text{ m}^3 082 \text{ litres } 025.$$

Ce qui, d'ailleurs, ne collera pas avec le diamètre  $D$ , tout à l'heure.

Et avec la première tranche corrigée de la formule, c'est-à-dire avec  $F n s q$ , tout simplement. Ce qui nous donne :

$$0,005026 \times 85 \times 0,12 \times 0,8 = 0 \text{ m}^3, 041 \text{ l. } 012$$

chiffre correct, comme nous allons le voir.

Pour la recherche du diamètre, on nous propose deux formules; nous les rappelons :

$$D = \sqrt{\frac{4 Q}{\pi v q}} \quad \text{et} \quad D = \sqrt{\frac{\pi v q}{4 Q}}$$

C'est franchement l'inversion. Il apparaît au

Le meilleur savon pour barbes  
le plus haut degré de concentration  
maximum de rendement pour  
minimum de poids employé  
fabrication régulière  
irréprochable

Savon spécial à 88% d'huile, garantis sur facture  
**LAMELLES AMBRÉES**  
une marque qui grandit chaque jour  
Réclamez des essais gratuits

Savonneries réunies d'  
Boulogne et Saint Denis  
114-2 R. L.  
Capital 1.200.000 (s.)  
40 rue du Leindy  
PLAINE 3<sup>e</sup> DENIS (S)  
Téléph. Plaine 07-06

**Thermine**  
85, Avenue de la République 858  
BOULOGNE  
S. 21112 - TEL. AUCOURT 0250

**GLACAGE AMERICAIN**  
CHEMISES COLS

PARIS  
LIVRAISON RAPIDE

perfectionnement  
**Meliers à rideaux**  
très pratique

MARCEL GRANGER  
Imprimerie Gaudélet  
Tel. : Rog. 61-76  
PARIS XI<sup>e</sup>

Service RAPIDE dans tout Paris

Blanchisserie  
**H. GUEU**  
17 et 19 Rue des Entrepôts  
ST OVEN  
Tel. Marcadet 27.58

Envois RAPIDES en Province

**COLS · CHEMISES  
DRAPS  
NAPPES · SERVIETTES  
TORCHONS · RIDEAUX**  
etc...

regarnissage  
MARCEL GRANGER  
7  
Imprimerie Gaudélet  
le Rog. 6176  
PARIS XI<sup>e</sup>

**Cones d'essoreuses**  
rapide, soigné

ISOLANTS en tous genres pour haute et basse pression

**GALORIFUC**  
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DU  
37 AV. HUGO 8 VANVES TEL. VAUG. 04.57

Fournitures et pose à forfait nombreuses références

ETABLISSEMENTS **GUÉRIN & C<sup>ie</sup>** à DISSAIS, Tel. N<sup>o</sup> 1 - (VIENNE)

Par Sacs de 50kg et de 100 Kg

**Pierre**  
ordinaire: 50°  
supérieure: 55°  
Extra: 60°  
Sel de Soude CN  
N<sup>o</sup> 1 → 75°  
N<sup>o</sup> 3 - 85°

**Tessives spéciales**  
Pour **Blanchisseur**

les E<sup>ts</sup> Guérin & C<sup>ie</sup> fondés en 1892 ne vendent que les produits fabriqués par eux, et les garantissent à base de CARBONATE de soude, sans addition de soufre produit suédois

**Lessive**  
**LM**  
sans caustique très saponifiée  
Conforme aux cahiers des charges des Blanchisseries militaires

Par Sacs de 50kg et de 100 Kg

premier coup d'œil, surtout maintenant que nous avons connaissance de la même formule concernant la pompe à simple effet que la première seule est bonne.

Mais enfin, avec les formules, c'est assez souvent que des dispositions un peu étranges nous chiffonnent au premier abord, et à juste titre, on peut toujours craindre de chambarder ce qui est affirmé avec tant d'autorité.

Dans cette étude, nous avons deux exemples d'une présentation non usuelle.. D'une part, cette dernière et de l'autre, la formule :

$$\frac{\pi D^3}{4}$$

Or, le diamètre  $D^2$  (au carré) multiplié par (3,1416) puis divisé par 4, nous donne la surface d'un cercle (la section du piston, tout comme la formule habituelle qu'on apprend à l'école primaire, soit :  $\pi r$  ; mais celle d'au-dessus fait plus riche.

En effet, que nous prenions le rayon de 0 m. 080, soit 0 m. 040 et que le portant au carré nous le multiplions par pi (3,1416), nous obtenons :

$$0,040 \times 0,040 \times 3,1416 = 0,00502656$$

et par la précédente :

$$\frac{3,1416 \times 0,080 \times 0,080}{4} = 0,00502656$$

ce qui revient donc du pareil au même.

Revenons donc à notre recherche du diamètre du piston pour le cas de la pompe aspirante et foulante, et commençons par la première formule qui nous apparaît la plus logique.

Nous avons vu que le débit  $Q$  obtenu par  $Fnsq$  (et non par  $2Fnsq$ ) était de 0 m<sup>3</sup> 041 l. 012.

Donc, pour expression numérique de la formule

$$D = \sqrt{\frac{4Q}{\pi v q}}$$

nous aurons :

$$4Q = 0,041012 \times 4 = 0,164048$$

et en dessous :

$$\pi v q = 3,14 \times 10 \text{ m}^3 \times 0,8 = 25,61$$

Nous diviserons donc :

$$\frac{0,164048}{25,61} = 0,0064$$

Nous extrairons donc la racine carrée de

$$\sqrt{0,0064}$$

ce qui nous donnera 0,08 (puisque  $0,08 \times 0,08 = 0,0064$ ).

Donc, ce sera bien  $D = 0 \text{ m. } 080 \frac{\text{m}}{\text{m}}$  comme toujours. Par acquit de conscience, essayons l'autre formule

$$\sqrt{\frac{\pi v p}{4 q}}$$

Nous aurons donc nos chiffres précédents inversés, soit :

$$25,61 = 156.$$

$$0,164$$

Et si nous extrayons la racine carrée de

$$D = \sqrt{156} \text{ nous trouvons } 12,49$$

Et en effet,  $12,49 \times 12,49 = 156$ .

Il y a donc une erreur formidable puisque, au lieu d'un piston de 80 millimètres de diamètre, ce calcul nous vaudrait un piston de près de 12 m. 50 de diamètre.

Les typographes n'en sont pas à ça près et le correcteur qui laisse passer des bourdes pareilles, devrait bien être mis à contribution pour participer aux pertes de temps qu'il a occasionné et qu'il continuera encore jusqu'à la disparition de l'ouvrage.

Mais, somme toutes, les auteurs ne sont pas moins coupables, et à eux tous, nous sommes obligés de constater qu'ils ont trouvé le moyen de commettre cinq erreurs dans quatre formules.

A qui se fier, grands dieux !

Ils se recopient tout bonnement les uns sur les autres.

Tout cela ne se produirait pas, si les formulaires étaient accompagnés d'exemples numériques.

Pour se rendre compte si on ne se trompe pas dans l'équation, on conseille un moyen simple et rapide de tâtonnement. En voici un exemple :

Attribuons les valeurs 2 (pas 1) 3, 4, etc. comme suit :

$$\begin{aligned} F &= 2 \\ n &= 3 \\ s &= 4 \\ q &= 5 \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{Nous aurons donc } 2 \times 3 \times 4 \\ \times 5 = 120 \\ \text{Donc } Q = 120. \end{aligned}$$

Si nous recherchons  $n$ , notre calcul sera juste, si nous retrouvons 3 (qui représente ladite valeur  $n$ ).

(A suivre.)

# MOINE & NIEL

SUCCESEURS

Téléph. 208. Boulogne, Seine

10R. de la Rochefoucault

Ancienne Maison POTELLE fondée en 1875

ses sels son extrait de javel ses savons ses prix!

seils à couler ne tachent pas et basés sur les derniers progrès de la science.

profiter de ses prix, c'est gagner de l'Or.



**OPPORTUNITÉ**

ORGANES DE TRANSMISSIONS  
PALIERS-POULIES  
COURROIES

**MATERIEL**  
de  
BLANCHISSERIE

**EVANGELISTI**  
97 R. de la Tombe Issoire  
Tel. Gab. 13 61 PARIS (14<sup>e</sup>)

DRAPS INDUSTRIELS - TISSUS SPECIAUX

# FEUTRES

POUR BLANCHISSERIES ET APPRETS

*Sécheurs laine  
Sécheurs coton  
Molletons divers  
Coiles de coton  
Cylindres spéciaux*

pour  
Machines Américaines

## DEBOUCHAUD & C<sup>e</sup>

à NERSAC, Charente

Paris 1900 - Membre du Jury. HORS-CONCOURS

BRUXELLES 1891 Médaille d'or - LIÈGE 1905 Diplôme d'Honneur - LONDRES 1908 - Diplôme d'Honneur - BRUXELLES 1910 Diplôme d'Honneur - TURIN 1911 - Grand Prix - GAND 1913 Grand Prix

GLACAGE À NEUF

# FAUX-COLS

LIVRAISONS RÉGULIÈRES  
PARIS - BANLIEUE  
et PROVINCE

**CUNY & C<sup>e</sup>**

3 R. Bellanger  
LEVALLOIS-SEINE  
Téléph. Galvani 85 44

## CHEMISES

EXACTITUDE - RAPIDITÉ

**L. DUSOLEIL & P. LARTEAU**

87-89 Bd. CHARONNE

TELEPHONE ROQUETTE 17-86

**MACHINES À LAVER**  
séchoirs air chaud  
TOUTES INSTALLATIONS  
force, vapeur, électricité

**MATERIEL POUR BLANCHISSERIES**  
BUANDERIES  
et  
LAOIRS

Méto. BAGNOLET PARIS XI<sup>e</sup>

**ESSOREUSES**  
séchoirs à vapeur  
REPARATIONS MECAN. et  
transformation de force

852 811 815-B

ETABLISSEMENTS

**F. MAZURIER & REYNAUD** Erès

155 Rue MARCADET - PARIS. Tel. Marcadet 2632

# ISOLATIONS

contre les DÉPERDITIONS de chaleur et contre la gelée

BOURRELES

LIÈGE

Magnésie

N'oubliez pas que notre Bureau d'études améliorera votre technique, augmentera vos Gains





## QUELQUES OBSERVATIONS SUR LES ASSURANCES

### L'ASSURANCE AUTOMOBILE (Suite.)

Pareil cas se présente assez fréquemment lors de la vente de la voiture à un garagiste ou à une société, lesquels ne veulent pas continuer les contrats en cours, et vous êtes obligés, de ce fait, de payer une indemnité de résiliation équivalente à une année de prime.

Voici donc terminée notre étude sur les contrats d'assurance automobile, dénommée « assurance directe ».

Dans nos prochains articles, nous allons examiner les conditions, tant générales que particulières, s'appliquant aux contrats « tierce assurance » et tous risques.

Cette sorte d'assurance garantit le souscripteur de la police contre le préjudice dont il peut souffrir à la suite d'accidents survenus aux véhicules de tous systèmes par lui indiqués.

Les clauses générales des contrats des différentes Compagnies sont à peu près les mêmes que celles de l'assurance contre les accidents causés aux tiers.

Aussi croyons-nous inutile de citer à nouveau une grande partie de ces clauses, auxquelles nos lecteurs voudront bien se reporter, le cas échéant.

Les clauses déterminant l'étendue de la garantie varient seules. Elle est plus ou moins complète selon qu'il s'agit de la contre-assurance simple, de la contre-assurance étendue ou de la tierce-assurance.

La contre-assurance simple garantit le souscripteur contre les dommages occasionnés à ses chevaux, voitures ou automobiles, à la condition qu'il établisse que les dommages ont pour cause la faute du tiers.

La contre-assurance étendue garantit l'assuré contre les dommages occasionnés aux mêmes animaux et véhicules, sans qu'il ait à rapporter la preuve d'une faute du tiers (les dommages causés

par la faute ou la maladresse du conducteur étant garantis), mais à la condition qu'il soit justifié du contact avec des chevaux ou des voitures appartenant à autrui.

La tierce-assurance complète la contre-assurance étendue en garantissant de plus l'assuré contre les dommages que, même par cas forfuit, peuvent éprouver ses voitures sans contact d'un autre véhicule.

En pratique, la tierce est toujours annexée à la contre-assurance étendue.

### Evaluation de la garantie

Le montant de la garantie est fixé aux conditions particulières du contrat — et d'après les déclarations de l'assuré. S'il est inférieur à la valeur réelle des objets assurés au moment de l'accident, le souscripteur reste (tout comme nous l'avons vu dans l'assurance-incendie) son propre assureur pour l'excédent et supporte inévitablement sa part proportionnelle des dommages.

Dans tous les cas, la Compagnie ne peut être tenue que des dommages matériels causés par l'accident aux objets assurés, à l'exclusion de l'entretien, de l'usure ou de la privation de jouissance des chevaux, voitures ou autos.

En ce qui concerne les automobiles, l'assuré doit déclarer non pas la valeur vénale de la voiture au jour de la souscription du contrat, mais le prix de la voiture neuve d'après le tarif du constructeur.

En effet, d'après les instructions portées aux tarifs édictés par les Compagnies, nous relevons que la valeur de la voiture à assurer doit être au minimum ; pour les neuves ou n'ayant pas plus d'un an d'existence, celles du catalogue, accessoires compris (châssis, carrosserie de série).

Pour les voitures ayant plus d'un an d'existence, l'assurance peut être contractée pour une valeur réduite fixée par l'assuré ; mais, en raison des réparations toujours comptées au prix du neuf

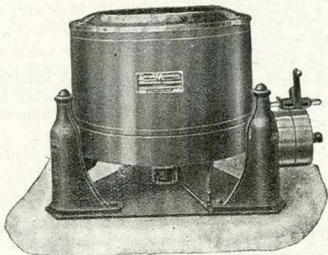
Tout matériel pour  
blanchisseries

**GEM**

S<sup>t</sup>e Budit à R<sup>t</sup>ée

9 Rue Scribe PARIS TELEPHONE 3793  
LOUVRE 3793

REPRÉSENTANT GÉNÉRAL POUR LA FRANCE  
de Georg E. Mathiasen  
COPENHAGUE - DANEMARK



ESSOREUSE SUSPENDUE  
supprimant les fondations

50  
modèles  
différents

**Presses**

GEM  
à vapeur  
et à gaz

MACHINES  
à LAVER  
ESSOREUSES  
MACHINES à  
REPASSER  
SÈCHEUSES  
EPURATEURS  
d'EAU

**économie**

de main d'œuvre  
de consommation

PRESSES à  
REPASSER  
APPAREILS à  
DÉSINFECTER  
MATÉRIEL pour  
TEINTURERIE  
MATÉRIEL pour  
F. COLS

et des sinistres plus menaçants avec des voitures  
usées, la prime applicable est, dans ce cas, celle  
de la valeur état neuf, réduite seulement selon le  
tableau ci-après.

Lorsque, d'après la valeur fixée par l'assuré,  
la valeur à l'état neuf a subi une réduction de :

15 %	la prime valeur état neuf est réduite	de 3 %
20 %	—	4 %
21 à 25 %	—	5 %
26 à 30 %	—	6 %
31 à 35 %	—	7 %
36 à 40 %	—	8 %
41 à 45 %	—	9 %
46 % et au delà	—	10 %

Sont à considérer comme ayant moins d'un an  
d'existence, les voitures dont la première sortie  
d'usine ne remonte pas au delà de douze mois  
en sus de l'année de sortie elle-même.

Par exemple, une auto sortie neuve en mai  
1928 doit être assurée, pour sa valeur état neuf,  
au moins jusqu'au 31 décembre 1929.

*Risques garantis*

*Chevaux et voitures.* — Examinons brièvement  
quelles sont les garanties qu'offrent les Compagnies,  
par cette sorte de contrat, aux propriétaires  
de chevaux et voitures ; commençons par cette  
catégorie comme étant la plus ancienne en vi-  
gueur, — à tout seigneur, tout honneur :

« La Compagnie garantit l'assuré contre les  
dégâts, contusions, blessures ou mort que, par im-  
prudence, maladresse ou négligence, les tiers  
occasionnent sur la voie publique et autres lieux  
où le public a accès : 1° à ses voitures attelées ;  
2° à ses chevaux attelés ».

La garantie de cette dernière est également  
étendue : aux accidents résultant de l'impru-  
dence, de la maladresse ou de la négligence de  
l'assuré ou de ses préposés, mais à la condition  
que les dégâts, contusions, blessures ou mort  
soient causés par le contact avec la voiture d'un  
tiers.

Toutefois, elle est limitée, pour chaque acci-  
dent, à la somme fixée dans les conditions parti-  
culières.

Les accidents causés aux chevaux montés en  
selle ou conduits haut-le-pied peuvent aussi être  
assurés par une clause spéciale insérée dans les  
conditions particulières, ainsi que pour le cas où  
ils s'échapperaient, attelés ou non.

(A suivre.)

Cette étude intéresse tous les patrons depuis la boutique jusqu'à l'usine importante et de même tous les ouvriers et ouvrières.

## JURISPRUDENCE

### BAUX A LOYER MAJORATION REFUSEE PAR LE LOCATAIRE

Le propriétaire qui ne manifeste le désir de reprendre les lieux loués que parce que le locataire a refusé de subir une majoration de la loi, et qui cherche ainsi à éluder les règles qui régissent la détermination du prix du loyer est mal fondé à invoquer le droit de reprise et doit être débouté. (*Revue des loyers* 8-29).

### VALEUR LOCATIVE — PATENTE

Lorsqu'il s'agit de locaux professionnels soumis à la réglementation des loyers et occupés par leur propriétaire, la valeur locative servant de base au droit proportionnel de patente ne doit pas, en principe, excéder le chiffre résultant de l'application de cette réglementation.

(*J. O.* 1-10-29).

### BAUX A LOYER — SOUS-LOCATAIRES

Le locataire principal a, vis-à-vis de son sous-locataire, comme le propriétaire vis-à-vis du locataire, le droit de refuser le renouvellement du bail; son refus ne l'expose comme le propriétaire lui-même qu'à l'obligation de payer au sous-locataire une indemnité d'éviction s'il est injustifié.

(*Gazette du Palais* 8-29).

### BAUX A LOYER — DEMANDE EN RENOUVELLEMENT FORME

Aux termes de l'article 3 de la loi du 30 juin 1926 le locataire, le cessionnaire ou leur ayant-cause devront notifier leur demande de renouvellement aux propriétaires par acte extrajudiciaire ou lettre recommandée avec accusé de réception. Il en résulte que le locataire seul peut faire cette demande ou son mandataire légalement qualifié.

La demande faite au nom du locataire par un agent d'affaires étant irrégulière et doit être écartée.

(*Revue des loyers* 8-29).

### OCCUPATION CONSENTIE PAR LE PATRON A UN EMPLOYE

Lorsqu'il est constaté par les juges qu'un employé n'est logé par son patron qu'en raison de

son emploi, il leur appartient de décider que, cet employé paye un employé, il n'existe entre les parties qu'un contrat de louage de services et que l'occupation de ce dernier est subordonnée à la durée de son emploi et doit cesser avec son licenciement.

*Gazette du Palais* (10-29).

### BAUX A LOYER — SOUS-LOCATIONS

L'article 4, § 5, de la loi du 1<sup>er</sup> avril 1926, refuse le droit à prorogation aux locataires qui, contrairement aux clauses du bail, ont loué ou loueront la majeure partie des locaux sans l'assentiment écrit du propriétaire. Mais pour l'application de cet article, il est nécessaire que le bail défende au locataire de sous-louer.

*Gazette du Palais* (10-29).

### LOUAGE DE SERVICES — CONTRAT TERMINE OU ROMPU

L'interdiction pour un employé dont le contrat a pris fin, de travailler dans une maison similaire, bien que limitée dans le temps et l'espace, peut, suivant les circonstances, être déclarée abusive, notamment quand elle aurait pour effet de supprimer à cet employé son seul moyen d'existence.

*Recueil du Harre* (10-29).

### INDEMNITE D'EVICITION — IMPOT SUR LE REVENU

L'indemnité d'éviction reçue par un locataire expulsé par son propriétaire, pour motif de démolition de l'immeuble, et qui est absorbée par les frais de déménagement et par la nouvelle installation n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

*J. O.* (20-12-29).

### LOGEMENT CONCEDE A UN EMPLOYE — DECLARATION

Les commerçants ou sociétés qui concèdent à leur gérant ou employés le logement gratuit, en sus de leur salaire ou traitement, ne sont pas tenus de faire une déclaration de location verbale, dès l'instant qu'aucune retenue n'est exercée sur le salaire ou traitements des personnes en question.

*J. O.* (20-12-29).

CHAUDIÈRES

SURCHAUFFEURS

TUYAUTERIES

GROSSE  
CHAUDRONNERIE

# ROSER

S)  
A)

CONSTRUCTEUR

chaudières-tubulaire/  
et semi-tubulaires  
pour toutes applications/  
utilisant tous modes/  
de chauffage

Téléph. Plaine 02-43

38 rue de la Briche - S<sup>t</sup> Denis - Seine

RENDEMENT  
EFFICACITÉ  
FACILITÉ

dans le lavage de vos

COULEURS  
LAINAGES  
SOIERIES

avec le

SAVON PÂTE

# MELIOR

AUX HYDROCARBURES

fabriqué par:

## J. RAVOUS

8 R. des  
ÉCOLES

CHAVILLE

Téléph.  
2.01

Le cauchemar?... *les couleurs!*

**MELIOR** le passera...

*et vos couleurs ne passeront pas!*

**BIENTOT**  
"Le Phare"

pourra fournir à ses

Amis des **CLASSEURS**

de bon goût et pas

cher, pour conser-

- leurs collections -

RECTIFICATION D'OFFICE PAR LE CONTROLEUR  
FORMES DE LA DECLARATION

Le contribuable qui a été soumis à l'impôt sur les bénéfices commerciaux sans avoir été prévenu de la rectification apportée à l'*déclaration négative* qu'il a régulièrement souscrite, peut demander la décharge de son imposition par une réclamation adressée au directeur départemental des contributions directes, dans les formes et délais réglementaires.

J. O. (20-12-29).

## TRÉSOR CREANCIER — DROIT DE SURENCHÈRE

Le fait d'avoir mis l'acquéreur d'un fonds de commerce grevé du privilège du Trésor, en demeure de verser, en l'acquit des impositions à la contribution extraordinaire sur les bénéfices de guerre assises au nom du vendeur, le prix stipulé dans l'acte, n'implique nullement de la part de l'administration, renonciation au droit d'exercer éventuellement le droit de suite sur le dit fonds dans les conditions prévues par la loi du 17 mars 1909.

J. O. (20-12-29).

## AUTOMOBILE — VICES CACHÉS

Le vendeur professionnel d'automobiles ne peut être considéré comme ayant ignoré le vice caché dont une voiture par lui vendue était affectée et par suite il n'a pu s'affranchir par une clause du contrat de la responsabilité qu'il a encourue.

*Gazette du Palais* (10-29).

## FONDS DE COMMERCE — OBLIGATION DU VENDEUR

Le vendeur d'un fonds de commerce qui s'interdit d'exercer un commerce similaire pendant un certain temps et dans des lieux déterminés, est passible d'une action en concurrence déloyale, s'il viole cette clause licite.

Son acquéreur peut donc obtenir des dommages-intérêts proportionnés à l'importance du préjudice par lui subi.

*Recueil de Marseille* (10-29).

## FONDS DE COMMERCE — PRIVILEGE DE VENDEUR

Aux termes de l'article 27 de la loi du 17 mars 1909, le privilège du vendeur se transmet par voie d'endossement.

En conséquence, doit être admis comme créancier privilégié à la faillite de l'acheteur du fonds de commerce, le porteur des effets créés par le vendeur, qui mentionnent le privilège dont s'agit, ce dernier régulièrement inscrit d'autre part.

*Recueil de Marseille* (10-29).

## EFFETS DE COMMERCE — ENDOSEMENT

D'après l'article 137 du Code de Commerce, « l'endossement n'a besoin en la forme que de la signature de l'endosseur ». La mention d'endos sur l'effet n'est donc pas nécessaire.

*Recueil de Nantes* (10-29).

## TAXE D'HABITATION — VALEUR LOCATIVE IMPOSABLE

En l'absence de tout bail ou location verbale, la valeur locative des locaux d'habitation passibles d'une taxe municipale d'habitation doit être déterminée en conformité de la législation tendant à limiter la hausse du prix d'es loyers.

*Gazette du Palais* (10-29).

## SAISONNIERS — PATENTE

Les contribuables qui exercent dans les stations balnéaires, climatiques ou thermales un commerce saisonnier doivent, conformément à la jurisprudence du Conseil d'Etat et par application de l'article 28 de la loi du 15 juillet 1880, être imposés à la contribution des patentes *pour l'année entière*, quelle que soit l'époque à laquelle ils entreprennent leur profession.

J. O. (29-12-29).

INSCRIPTION DE NANTISSEMENT  
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

Les sociétés à responsabilité limitée instituées par la loi du 7 mars 1925 constituent des personnes morales distinctes de la personnalité des membres qui les composent.

En conséquence, lorsque deux gérants, seuls membres d'une société de cette forme, contractent en leur qualité de gérants un emprunt avec nantissement sur le fonds de commerce qui appartient à la société, l'inscription est nulle si elle indique que les débiteurs de l'emprunt sont les gérants de la société et non pas la société elle-même.

*Gazette du Palais* (10-29).

CHIFFRE D'AFFAIRES AU FORFAIT  
IMPOSSIBILITÉ D'IMPOSITION COMPLÉMENTAIRE

L'acceptation par l'administration du chiffre d'affaires déclaré, chaque année par le contribuable bénéficiant du régime d'imposition forfaitaire implique le caractère définitif du chiffre retenu pour servir de base à l'imposition forfaitaire de l'année en cause et met, en conséquence, obstacle à l'imposition de droits complémentaires.

*Gazette du Palais* (10-29).

*Votre*  
**COMPTABILITÉ**  
rendue obligatoire pour tous  
**tenue par**  
**A. DOUCET**

expert-comptable,  
12, rue du C<sup>te</sup> Léandri, Paris (XVI)  
forfaits à tous prix sur la base de  
50 francs par mois pour 500 clients

**ne vous  
coûte  
rien**

simplement par les économies  
qu'elle réalise sur vos impôts.

NOMBREUSES  
REFERENCES DE  
BLANCHISSEURS  
PARIS ET PROVINCE

**AMIDON  
à  
LOURS BLANC**

GRAND PRIX 1900

le plus  
réputé

étant le  
Meilleur

**E. VERLEY**

## SITUATION ÉCONOMIQUE

1<sup>o</sup> LOI DE GRESHAM (monnaies saines et dépréciées ; leurs rapports et conséquences).

	GROS	DÉTAIL	DOLLAR	LIVRE
Décembre ...	588	614	25,39	123,97
Janvier 1930.	571	609	25,45	123,92
Février .....	576	598	25,54	124,17

En résumé : baisse d'environ 2 % sur le gros ; de 2,6 % sur le détail.

Remontée sensible de la livre et du dollar.

2<sup>o</sup> LOI DE LA PRODUCTIVITÉ (marché financier : capitaux, intérêts, escompte).

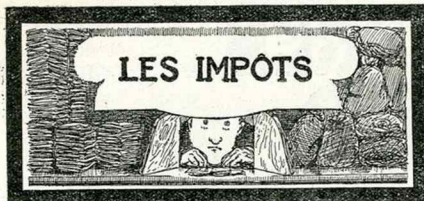
En Bourse, le marasme continue. Quand on reprend à la file chaque communiqué et qu'on résume fidèlement celui-ci, on en arrive à des constatations burlesques comme celles qui suivent (faites-en l'essai ou revoyez aux dates ci-dessous si ce n'est pas exact) :

(Février, 26) : optimisme malgré menaces de bataille parlementaire ; (27) : cours soutenus, mais sans intérêt, malgré chute de Chautemps ; (28) : ça végète ; (mars, 1<sup>er</sup>) : remontée rien qu'à la promesse de dégrèvements ; (2) : optimisme continue malgré la baisse ; (4) : Cabinet Tardieu ne ranime rien ; tout est triste ; (6) : le Mardi-Gras a ramené la gaieté en Bourse ; (7) : mais adieu, veau, vache et bœuf gras ; (8) : ça va mal, le bœuf étant indigeste ; (9) : c'est la faute à Raynaud qui aurait dû mettre le bœuf (gras, naturellement) sur sa langue ; (11) : mais on reprend son sang froid ; (12) : journée mauvaise ; le découvert attaque ; (13) : ça va moins mal ; (14) : on marque même de deux cailloux blancs ; (15) : mais on n'en trouve pas un troisième ; (16) : ça va un peu mieux (pour qui ?) grâce aux sacrifices des vendeurs (merci pour eux) ; (18) : ça va moins bien ; (19) : ça ne va pas mieux ; (20) : ça va mieux en parlant des dégrèvements fiscaux ; (21) : ça va mieux ici parce que Londres, Berlin, etc., vont mieux ; (22) : la Bourse est décidée à ne retenir que tous les motifs d'optimisme.

En résumé, il y a un gros malaise financier dont on ne parle pas, alors que les comptes « dépôt » regorgent. Par ce que nous venons de publier, on peut se rendre compte que l'imagination qui préside aux communiqués n'est jamais embarrassée. Ce « bourrage de crânes » à l'usage des gogos est vraiment trop drôle pour ne pas en rire.

(A suivre, page 234.)

ette étude intéresse tous les patrons depuis la boutique jusqu'à l'usine  
et de même tous les ouvriers et ouvrières.



## LES OBLIGATIONS FISCALES

### LES DÉGRÈVEMENTS FISCAUX POUR 1930

Le *Journal Officiel* du 30 décembre 1929 a publié la loi du 29 du même mois, comportant une série de dégrèvements d'impôts concernant principalement les petits commerçants, ainsi que les salariés et les contribuables chargés de famille.

La taxe de luxe pour certains articles a été abaissée, ainsi que les droits de succession.

Examinons donc les nouvelles dispositions applicables à partir de 1930.

#### *Bénéfices commerciaux.*

Les commerçants et industriels qui exploitent leur entreprise sans autre concours que celui de leur femme, de leurs enfants non mariés et d'un employé et dont le bénéfice n'exécède pas 10.000 francs, sont taxés conformément au tarif ci-après :

Bénéfice inférieur ou égal à 5.000 francs : exonéré.

Bénéfice compris entre 5.001 et 7.000 francs, total de l'impôt : 375 francs.

Bénéfice compris entre 7.001 et 10.000 francs, total de l'impôt : 700 francs.

#### *Réductions pour charges de famille.*

Il y a lieu de considérer tout d'abord que la réduction est un dégrèvement accordé sur le montant brut de l'impôt en égard aux charges de famille de chaque contribuable.

Il ne faut donc pas la confondre avec la *déduction* qui constitue un abatement à la base, susceptible de faire varier le revenu imposable et, par conséquent, l'impôt brut.

Le taux des réductions pour charges de famille se trouve modifié, tant en ce qui concerne l'impôt cédulaire, y compris l'impôt foncier, que l'impôt général sur le revenu.

Antérieurement à la présente loi, il était prévu deux catégories de contribuables :

Ceux dont le revenu net taxable à l'impôt général sur le revenu, après déduction des abattements prévus en faveur des contribuables mariés

et des contribuables ayant des charges de famille, était inférieur à 10.000 francs.

Ceux pour lesquels ce même revenu était supérieur à 10.000 francs.

A compter de 1930, cette limite est portée à 30.000 francs.

Pour les contribuables de la première catégorie, alors que les réductions étaient de :

- 7,50 % pour une personne à charge ;
- 15 % pour deux personnes à charge ;
- 30 % pour trois personnes à charge ;

Et ainsi de suite, en ajoutant 15 % par personne à charge.

Dorénavant, ces réductions sont portées à :

- 10 % pour une personne à charge ;
- 20 % pour deux personnes à charge ;
- 40 % pour trois personnes à charge ;

Et ainsi de suite, en ajoutant 20 % pour chaque personne, jusqu'à l'exonération totale.

Pour ceux rentrant dans la deuxième catégorie, alors que les réductions étaient de :

- 5 % pour une personne ;
- 10 % pour deux personnes ;
- 15 % pour trois personnes ;
- 25 % pour quatre personnes ;

Et ainsi de suite, en ajoutant 10 % par personne, sans que le montant total de la réduction puisse dépasser 300 francs par personne, les taux ne sont pas modifiés, mais la réduction maxima est portée à 500 francs par personne.

#### *Déductions pour charges de famille.*

Pour la détermination du revenu servant de base au calcul de l'impôt général sur le revenu des contribuables mariés ou chargés de famille, il était déduit du revenu net total :

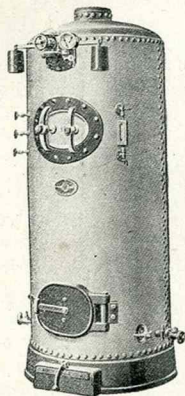
- 3.000 francs pour ceux mariés, plus 2.000 francs par personne à charge, au-dessus de cinq ;
- 3.000 francs par personne au delà de la cinquième.

(A suivre.)

# CHAUDIÈRES FIELD NEUVES

76 Rue du Landy  
Téléphone Nord 11-30

St Ouen  
M Lorrain  
Ingénieur (A.M) Constructeur



Construite  
en série

Entièrement  
rivée

de  
2  
à  
50  
mq.

**Stock**  
important  
en magasin

de  
2  
à  
50  
mq.

livrables immédiatement

(Suite de la page 234)

## 3° MARCHÉ DU TRAVAIL.

(O : Offres ; D : Demandes d'emplois)

SEINE	Demandes et non placés		Offres places		Différence O et D	
	emplois	et non placés	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
28 février ...	7321	1895	D 3709	D 1717		
7 mars....	7424	2243	D 3376	D 1805		
14 —.....	7383	2304	D 3286	D 1793		
21 —.....	7314	2662	D 2969	D 1683		
PROVINCE						
28 février ...	6276	12315	O 4201	O 1840		
7 mars....	5603	12598	O 4666	O 2229		
14 —.....	6000	13364	O 5145	O 2199		
21 —.....	6304	14344	O 5712	O 2328		

En résumé : pour la Seine, légère amélioration ; la situation empire en province.

Résumé général. — Bourse s'affaiblit en mars (valeur, 0) ; affaires et travail, sans changements importants (valeur, 11) ; ensemble, coefficient 011.

## TOUJOURS DE BONNES LETTRES

Suite ininterrompue depuis 20 ans

Toujours très satisfait des renseignements que je puise dans *Le Phare* (29 février 28). Madame Brun, à La Bocca, Cannes.

Ayant déjà beaucoup entendu causer de votre journal et dans l'attente d'être une de vos nombreuses abonnées, veuillez... (29 février 28). Madame Pigot, 85, avenue Lafayette, La Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

Croyez bien que c'est à vous que je m'adresserai à nouveau, n'ayant eu qu'à me louer de vos services (1<sup>er</sup> mars 28). Crépin, 8, rue Ernest-Cognacq, Levallois-Perret.

C'est avec regret que je suis obligée de supprimer momentanément mon abonnement à votre cher *Phare*. Je me souviendrai toujours des services inouïs que vous m'avez rendus tant par sa voie, que directement (3 mars 1928). Davagnas, Riom (Puy-de-Dôme).

... Au *Phare de la Blanchisserie*, toujours si dévoué à la cause de la corporation (7 mars 28). Grande Blanchisserie des Hôtels, à Vittel (Vosges).

... Je vous remercie de tous les bons conseils que j'ai toujours trouvés dans votre journal (10 mars 28). Veuve Cuillier, 19, rue de la Dhuis, Paris.

Je viens vous exprimer avec ma reconnaissance, tous mes remerciements au sujet des services que vous m'avez rendus pour la vente de mon fonds.

Pour les démarches de votre service VA, j'ai pu apprécier le bon ordre et les affaires sérieuses de votre maison (15 mars 28). Grangère, à Maincy.

Je ne quitterais pas votre journal toujours intéressant... (15 mars 28). Denard, 21, rue Gambetta, Boulogne-sur-Seine.

(A suivre.)



Pour les offres et dem. d'emplois  
joindre timbre pour la réponse.

### OFFRES D'EMPLOIS

Le placement gratuit tant comme offres que comme  
demandes d'emplois est exclusivement réservé à nos  
abonnés ouvriers et patrons.

Pour les ouvriers et patrons non abonnés, l'annonce  
(droit strict 3 lignes) coûte pour une fois : 15 fr.  
pour les ouvriers et 20 fr. pour les patrons. Les  
annonces sont payables d'avance ; si l'on désire  
recevoir le numéro du Phare contenant cette annonce,  
joindre 3 fr. 50 en sus.

Prière de vouloir  
bien noter que les  
offres et demandes  
d'emplois doivent  
nous parvenir le  
20 du mois, au  
moins, au plus tard.

7667. — M. Delcourt, 9, rue de Liège, Suresnes (S.), dem. jeune  
débutant, logé, nourri.
7713. — M. Grégoire, 7, impasse Origel, Tours (I.-et-L.), dem.  
bonne ouvrière mécanicienne pour faux-cols.
7821. — M. Muller, 43, rue Le Marois, Paris-16<sup>e</sup>, dem. méca-  
nicienne pour faux-cols.
7831. — M. Bataillard, 25, quai Voltaire, Le Pecq (S.-et-O.),  
dem. garçon de semaine.
7834. — M. Gayet, 11, rue de l'Égalité, Bagnolet (Seine), dem.  
fille de semaine, non logée.
7854. — Abonné 5816 dem. ménage sérieux connaissant métier  
pour second patron.
7875. — Mme Vattiau, 32, rue Marengo, Courbevoie (Seine),  
dem. fille de semaine (peut loger).
7894. — M. Sautereau, 6, rue Papin, Asnières (Seine), dem.  
fille de semaine ou personne à la semaine.
7896. — M. le Directeur de l'Hôtel des Montagnes, 21, rue  
Chaptal, Paris-9<sup>e</sup>, dem. fineuse pour Mégève (Haute-Savoie).
7897. — Mme de Wotville, 42, avenue Victor-Hugo, à Bou-  
logne (Seine), dem. bonne repasseuse et laveuse, un jour par  
semaine.
7899. — Abonné 3138 dem. garçon de semaine célibataire sa-  
chant laver et conduire auto, à demeure.
7903. — M. Rémy, blanchisserie, à Veules-les-Roses (Seine-  
Inf.), dem. repasseuse connaissant le fin et une toutes mains (pour  
la saison).
7904. — M. Lamy, Hôtel des Bains, à Veules-les-Roses (Seine-  
Inf.), dem. bon laveur (pour la saison).
7905. — Mme Rannou, rue de la Paix, Paris-Plage (P.-de-C.),  
dem. fille de semaine au courant du métier, fineuse pour soie,  
chemisière, plateuse et femme pour le séchage au calo.
7907. — M. Canet, 38, rue de la Paix, Paris-Plage (P.-de-C.),  
dem. ménage, repasseuses, chemisières, fineuses, plieuses, laveuses,  
apprêteuses et toutes mains (pour la saison).
7908. — Blanchisserie « Idéale », rue des Marquais, Annecy  
(Haute-Savoie), dem. pour saison juin à fin septembre, repasseuse,  
fineuses et plieuses soie, mécaniciennes faux-cols et chemises.  
Ecrire en fixant conditions et références.
7910. — Mme Foucher, blanchisserie, chemin de Clairfontaine,  
Deauville (Calvados), dem. une livreuse fille de semaine, deux repas-  
seuses, une laveuse pour la saison.
7911. — Grande Blanchisserie de Villers-sur-Mer dem. pour  
saison été : bons laveurs, une femme spécialisée pour la presse  
Prosperité, chauffeur chaudière si possible mécanicien, plieuses,  
plieuses, repasseuses toutes mains. S'adresser chez M. Legrand,  
11 bis, Chaussée du Pont, à Boulogne (Seine), dimanche matin.
7912. — M. Nardon, 30, avenue du Président-Wilson, Cachan  
(Seine), dem. fille de semaine, nourrie, couchée ou non.
7914. — M. Sory, 81, rue de Ligneville, Vittel (Vosges), dem.,  
pour saison été, bonnes repasseuses, plieuses, teinturiers, laveur.
7915. — Blanchisserie et Teinturerie de la Société des Grands  
Établissements, rue Saint-André, Paris-Plage (P.-de-C.), dem.  
tout personnel spécialisé en blanchisserie pour la saison.

**APPAREIL de COULAGE**  
à vapeur s'installant sur tous les cuiviers.  
à double effet successifs par une seule arrivée.  
Injecteur jet froid atteignant 30 en 2 heures.  
Barboteur pour suvenir à 100° à volonté.

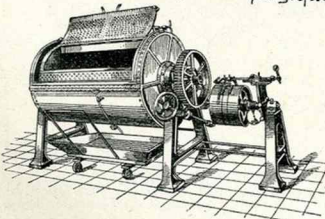
*Nombreuses Références.*

**INSTALLATIONS COMPLETES**  
de BLANCHISSERIES et de LAVOIRS  
Devis gratuits.  
ENTRETIEN MÉCANIQUE à FORPAIT

**Raul Guillois**  
6 Rue Diderot Vanves (S) Téléphone 74

**Menche**  
ATELIERS de CONSTRUCTION  
fondés en 1899  
Bruxelles  
Belgique

23 rue Aug  
Sriederij



Machine à renversement, Type LR

**Machines pour**  
Buanderies et  
Ceintureries.

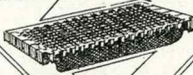
Machines à laver, fixes et à renversement  
à tous systèmes de chauffage  
Machines à Repasser, Essoreuses, Séchoir  
et c.

Demandez offres et études sans engagement

## GRILLE "TILLOY"

BREVETÉE

S.G.D.G.



en fonte d'acier  
grande résistance  
brûlant tous les  
combustibles

s'installe sur tous  
foyers sans frais  
catalogue illustré  
franco sur demande

ETABLISSEMENTS

**THIBAUT & C<sup>ie</sup>**

51 BOUL. V-HUGO - LILLE (N)

### GRANDE ÉCONOMIE

Paul KOECHLIN, Ing. Repr. 191 r. de l'Université PARIS 13<sup>e</sup> SÉCURITÉ 87

## ETABLISSEMENTS JACQUEMART

6864-R. VOLTAIRE  
MONTREUIL  
(Seine)

TÉL. DIDROT : 20-38  
ADRESSE TELEGRAPHIQUE  
Chemins-Montreuil

**CONSTRUCTION  
MONTAGE**

dans  
toute la  
FRANCE

*Cuiter les garnitures  
aux meilleurs prix*

### CHEMINÉES EN TÔLE

RÉSERVOIRS  
pour Eau, Huile,  
Essence

-Aucun tour de main- Economise tout -

## GLACAGE

Irreprochable et facile par les

### CÔNES VIMUR

-Suppléce & rigidité- LA VOLONTÉ

-Beauté du Neuf- Qualité même sans -

ECHANTILLONS gratuits

laboratoires VENTOUILLAC & Vieljeur Agout-Sarn

7916. — Blanchisserie Bertrand, 10, boulevard du Congo, à Vichy, dem. fineuses pour soie, contremarqueuse, livreuse; ménage, femme; fineuse, pouvant seconder patron; mari; livreur avec permis, laveur; logement dans l'usine, pourrait par la suite prendre gérance ou direction. Saison mai-octobre. Ecrire avec références et présentions.

7917. — M. Gouillose, 68, rue de Billancourt, à Boulogne (Seine), dem. garçon de semaine sachant conduire.

7918. — M. Louis Ardant, Modern' Blanchisserie, Le Poulguen (Loire-Inf.), dem. ménage, bonnes repasseuses fin et plat, pour saison été.

7920. — Mme Aubin, 36 ter, avenue du Président-Wilson, Romainville (Seine), dem. ouvrière ou fille de semaine sachant bien son métier.

7922. — Mme Bouet, 35, rue Albert-Frascasse, Deauville (Calv.), dem., pour saison, garçon de semaine sachant bien plier et emballer, bonnes repasseuses et chemisières.

7924. — Mme Maniette, 1, rue Saint-Benoit, à Paris-6<sup>e</sup>, dem. fille de semaine pouvant seconder patronne.

7925. — Mme Causin, 37, rue Guersant, à Paris-17<sup>e</sup>, dem. fille de semaine.

7928. — M. Jurie, 38, rue Laborde, à Paris-8<sup>e</sup>, dem. laveuse.

7929. — M. Tison, 13, rue Félix-Faure, à Paris-15<sup>e</sup>, dem. mécanicienne pour faux-cols et une chemisière.

7930. — Mme Pierrat-Verny, avenue Clermont, au Mont-Dore (P.-de-D.), dem. ouvrières repasseuses, du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre.

7931. — M. Thevenet, lavoir, 63 bis, rue des Arts, Le Perreux (Seine), dem. barboteur, logé, nourri.

7932. — M. Noyer-Henot, 39, rue de Londres, à Paris-Plage (P.-de-C.), dem., à partir d'avril, un ménage; mari; laveur-livreur; femme; repasseuse, et, pour été; un laveur et bonnes ouvrières repasseuses chemisières, fineuses, plateuses et plieuses.

7933. — Mme Banaudo, 19, rue Meyerbeer, Nice (A.-M.), dem. très bonnes repasseuses, linge fin, pour saison Châtel-Guyon. Ecrire avec références et présentions.

7934. — Les Grandes Blanchisseries et Teintureries de Vitteil (Vosges) dem. pour saison d'été: bonnes repasseuses-fineuses, chemisières-teinturiers, plieuses, laveurs aux machines, aides-laveurs et livreurs. Ecrire à M. Ferras, directeur, 14 ter, rue de la Buffa, à Nice (A.-M.).

7935. — M. Gervais Louis, 12, rue de la Garenne, à Sèvres (S.-et-O.), dem. fille de semaine (habitant région Sèvres).

7936. — MM. Gelhar, 19, rue de Gonesse, à Bonneuil-en-France (S.-et-O.), dem. laveur nourri et couché.

7937. — M. Legrand, 76, rue d'Aguesseau, à Boulogne (Seine), dem., pour saison à Villers-sur-Mer, laveuse, femme de semaine, chemisière, fineuse, repasseuses (se présenter dimanche matin ou écrire).

7940. — Mme Jacques, 82, rue Chardon-Lagache, à Paris-16<sup>e</sup>, dem., pour Deauville, première repasseuse pouvant diriger travail et seconder patronne, et fille de semaine.

7941. — Blanchisserie Ardaut, La Baule (L.-Inf.), dem. pour saison: fineuses soie, chemisières, plateuses, livreur, livreuse, démeleuses et placeuses.

7942. — Blanchisserie Lafosse, 10, rue Montbuisson, à Louveciennes (S.-et-O.), dem. bon garçon de semaine, couché et nourri ou non.

7943. — M. Chatelin, 79, rue de Bellevue, à Boulogne (Seine), dem., pour Bagnolles-de-l'Orne, des repasseuses, laveur, livreuse, ouvrier pour sècheuses, chauffeur, mécanicienne pour faux-cols; la saison commence le 15 mai.

7944. — Lavoir de l'Industrie, 11, rue de l'Industrie, à Courbevoie (Seine), dem. barboteur.

7946. — Mme Gastaldi, 3, rue Prince-Maurice, Nice (A.-M.), dem., pour saison été à Vichy, repasseuses, laveuse, livreuse.

7948. — Mme Schwob, blanchisserie, à Puyss, près Dieppe (S.-Inf.), dem. ménage; mari; chauffeur-livreur, plieur; femme; repasseuse pouvant tout faire (pour saison).

7949. — Mme Serre, blanchisserie, Le Mont-Dore (P.-de-D.), dem. pour saison été (trois mois environ), très bonnes ouvrières repasseuses, fineuses, plateuses et laveuse pour le fin.

ETABLISSEMENTS  
**GUIBERT & NOBLET**

Société Anonyme au capital de 2.500.000. Francs.

85<sup>e</sup> Avenue de la Reine  
Boulogne (Seine)

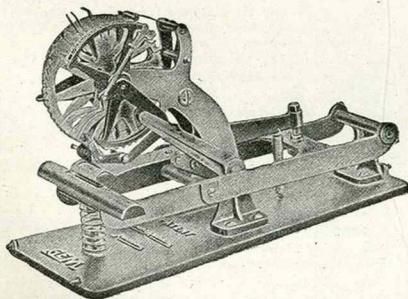
Telephone  
AUTEUIL  
02.55

Telegramme  
GUIBERNOB  
Boulogne

TOUT  
CE QUI INTERESSE  
la **BLANCHISSERIE**

MATERIEL \* FOURNITURES

pour  
le marquage du linge, le triage  
le lavage, l'appret, le repassage  
l'emballage et la livraison



Machine **GEM**

à marquer le linge

Remplaçant avantageusement la plume

et le fil rouge

REPRESENTANTS  
des Machines  
**GEM - NATIONAL - TROY - SHAW**  
PROSPERITY  
etc

CATALOGUES, PRIX-COURANTS  
& RENSEIGNEMENTS SUR DEMANDE

7950. — M. Perino, Les Mésanges, Juan-les-Pins (A.-M.), dem. pour saison hôtel d'été, Bretagne, ménage chef blanchisseur et bonnes repasseuses.

7951. — M. Poignant, 7, rue du Progrès, à Bagneux (Seine), dem., pour Bagnoles (Orne), très bonnes repasseuses de fin, fineuses, plateuses, chemisières, laveurs, etc...

7952. — M. Guillouet, 7, rue Gambetta, à Deauville (Calv.), dem. fineuses sachant plisser, chemisières, plateuses, apprêteuses, contremarqueuse, blouse, femme pour passer à la machine et laveur.

7953. — M. Hallu, 15, avenue de Ségur, à Paris-7<sup>e</sup>, dem. rideautière.

7954. — Blanchisserie Combet, 41, boulevard des Côtes, à Aix-les-Bains (Savoie), dem., du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre, bonne mécanicienne pour cols et chemises.

7955. — M. Paillard, 12, rue d'Arsonval, à Berck-Plage (P.-de-C.), dem., pour saison, femme tout faire, fineuse, chemisier, plateuses, jeune homme pour tout faire.

7957. — Mme Lemeris, 23, rue de l'Abbé-Grégoire, à Paris-6<sup>e</sup>, dem. fille de semaine.

7958. — Mme Hoff, Château de Peyrieux, à Peyrieux (Ain), dem. une chemisière fineuse. S'adresser 78, avenue du Maréchal-Foch, Paris-16<sup>e</sup>.

7961. — M. A. Scarafioti, Blanchisserie de Chamonix, à Chamonix (Haute-Savoie), dem. repasseuses et fineuses (pour saison).

7963. — M. Laurent, 28, avenue de Saint-Denis, à Pierrefitte (Seine), dem. garçon de semaine, nourri, logé.

7964. — Mme Maniette, 1, rue Saint-Benoit, à Paris (6<sup>e</sup>), dem. fille de semaine pour seconder patronne.

7966. ... Grande Blanchisserie-Teinturerie Marie, à Granville (Manche), dem., pour juillet à fin septembre : laveur, chauffeur chaudière, chauffeur-livreur, repasseuses plat, fineuses soie, mécanicienne-faucoulière, chemisière, femmes ou jeunes filles pour sècheuse, presse « Prosperity », démeuseuses, plieurs ou plieuses, Ecrire en donnant conditions et références.

7967. — M. Houdou, 78, rue Ernest-Renan, à Issy-les-Moulineaux (S.), dem., pour saison Deauville : chemisière, plateuse, fineuse.

7968. — M. David, 93, rue Ergard-Quinet, à Saint-Maur (S.), dem. repasseuse toute la semaine.

7969. — M. Gautier, 148, rue de Moscou, à Paris-Plage (P.-de-C.), dem. laveuse, livreuse, fineuse et repasseuses pour saison.

7970. — M. Pifaud, 2, rue de Boissy, à Brévannes (S.-et-O.), dem. repasseuse à demeure.

7971. — Mme Judith Fantuzzi, blanchisserie à Saint-Gervais-les-Bains (Hte-Savoie), dem. fineuse, chemisière plateuse pour saison d'été.

7972. — M. Bétrancourt, 23, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris (9<sup>e</sup>), dem. chauffeur-livreur pour habiter Enghien.

7973. — M. Magard, glaciaire américain, 40, avenue des Etats-Unis, à Clermont-Ferrand (P.-de-D.), dem. très bonne mécanicienne, faux-cols et chemises, travail assuré toute l'année, gros salaire.

7974. — Pendant la morte-saison de Paris (15 juillet-15 septembre), plusieurs bonnes ouvrières repasseuses pour la chemise d'homme et le fin de dames trouveront du travail bien rétribué, avec voyage payé. S'adresser au Directeur de la Blanchisserie Evianaise, à Evian-les-Bains (Hte-Savoie).

7975. — Demande pour saison à Luchon (Hte-Garonne), ménage, mari chef laveur et femme aide-laveuse. S'adresser, avec références, Compagnie Fermière de Luchon, 21, rue Tronchet, à Paris.

7976. — Le Grand Hôtel de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales), dem., pour saison, repasseuses-plateuses connaissant la chemise glacée.

7977. — M. Basquin, régisseur du Château de Merville-Legyrou, par Montfort-L'Amaury (S.-et-O.), dem. dame, au besoin avec enfant, pour assurer le lavage avec petite buanderie mécanique et le repassage du château, ou ménage dont le mari à toutes mains.

# FOYERS ÉCONOMISEURS

20% d'économie

# WILTON

178, S<sup>TE</sup> RÉMY BORDEAUX

# FUMIVORES RÉCUPÉRATEURS

POUR TOUS LES TYPES DE CHAMBRE DE COMBUSTION - POUR TOUTES QUALITÉS DE COMBUSTIBLES

avez-vous des ennuis pour vos

# FAUX COLS

*ici oui... ailleurs*

SERVICE RAPIDE PARIS Banlieue Province

c'est une vieille maison sérieuse qui vous donnera satisfaction en tout point.



Pour les offres et dem. d'emplois joindre timbre pour la réponse.

- 7979. — M. Cazin, 9, rue du Théâtre, à Sèvres (S.-et-O.), dem. pour Etrétat, chemisière, fineuse pour soie, plieuse, sècheuse et livreuse.
- 7980. — Blanchisserie-Teinturerie Parisienne, 6 et 8, rue d'Eu, Le Tréport (S.-Inf.), dem. gérante pour succursale été (15 juin à fin septembre) et plieuse pour secondar patronne.
- 7981. — M. Heder, 1, rue Thiers, à Nogent-sur-Marne (S.), dem. garçon de semaine connaissant Paris et fille de semaine.
- 7982. — Mme Félicité, 47, rue de Malte, à Paris (11<sup>e</sup>), dem. fille de semaine, nourrie et logée.
- 7983. — M. Vanden-Driessche, 21, rue de l'Estacade, à Compiègne (Oise), dem. bonne repasseuse et plieuse-manutentionnaire; peuvent être logées.
- 7984. — M. Hansard, 31, rue du Niger, à Paris (12<sup>e</sup>), dem. fille de semaine.
- 7985. — M. Debru, Blanchisserie de l'Orb, à Bédarieux (Hérault), dem. plieuses serviettes et draps, sècheuse, repasseuse pour saison et matelassiers (lits militaires). Ecrire avec références et prétentions.

**CONTREMARQUES**  
TISSÉES

ECONOMIE ÉCARTILONS  
ÉCARTILONS V.15 SÉRIEUX

**J & J CASH** France SA  
16 Rue du Sentier  
PARIS

**ENCRE à MARQUER DEVIERS**

TINEL Succ<sup>e</sup>  
6 Rue S<sup>t</sup> Victor PARIS  
Tel. Gobelins 27-70

**DRAPS** tout Service Auto dans Paris

20 Av. de la République  
André PACHET  
qui vous donnera toute satisfaction

Service spécial de REPASSAGE de Draps & Serviettes pour Blanchisseurs & Maîtres de Lavoirs - Téléph. : Gobelins 81-02

**La CHAUFFERIE MODERNE**

Alimentation Foyers soufflés Grilles, robinet

**Maurice RÈVE** constructeur

11 Place de Peupliers PARIS (13<sup>e</sup>) Tel. 408 66 06

Nombreuse Références

# FUMIVORE

Deposé: le RÈVE

plus de suies, plus de flammèches  
fonctionnement garanti  
le plus simple, le plus robuste, le moins cher.

- 7986. — M. Chamoix, 41, rue des Gaitnes, à Paris (20<sup>e</sup>), dem. ouvrière et fille de semaine.
- 7987. — M. Fercot, rue Laplace, à Deauville (Calv.), dem. pour saison, personnel sérieux avec références: fineuses-plieuses soie, chemisières, plateaux.
- 7988. — M. Depolloy, 95, rue de Metz, Le Touquet-Paris-Plage (P.-de-C.), dem. repasseuse pour saison.
- 7989. — Blanchisserie de Bélerive-sur-Allier, près de Vichy (Allier), dem. laveur expérimenté, conduisant chaudière, essoreur, livreuse ligne fin, plieuse, fineuses, mécaniciennes sachant repasser à la main.
- 7990. — M. Touchard, 100, rue Camille-Desmoulins, à Cachan (Seine), dem. fille de semaine, nourrie et couchée.
- 7991. — M. Combet, 42, rue de Cuire, à Lyon-Croix-Rousse (Rhône), dem. laveur sérieux pouvant conduire machines à laver et chaufferie. Place à demeure ou ménage si femme repasseuse.
- 7992. — M. Chaussard, rue Jean-Jaurès prolongée, à Vichy (Allier), dem. repasseuse-fineuse saison.
- 7993. — M. Demarne, 1, rue de l'Asile-Thomas, à Dieppe (S.-Inf.), dem. ménage-plieur, laveur, repasseuse toutes mains.
- 7994. — M. Chaussage, 62, boulevard du Nord, à Nanterre (S.), dem. laveur-barboteur et laveuse.
- 7995. — Blanchisserie Parisienne, à Brides-les-Bains (Savoie), dem. pour saison, personnel sérieux avec références: chauffeur, livreuses, repasseuses de fin, plieuses, etc...
- 7996. — M. Gelliot, blanchisserie, à Etrétat (S.-Inf.), dem. ménage: mari: laveur sachant conduire chaudière; femme: repasseuse; chemisière-mécanicienne, plateaux, fineuse, plieuseuse.

## DEMANDES D'EMPLOI SUR REFERENCES (Conditions en tête des Offres et Demandes)

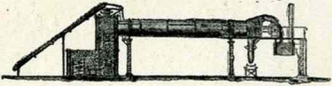
### DEMANDES D'EMPLOIS

Les réponses faites à des abonnés désignés par leur numéro doivent être sous double enveloppe, l'enveloppe affranchie, prête à être réexpédiée.

6671. — Abonnés 6991 dem. place garçon de lavoir, dame cuisinière.

Il n'est pas répondu aux offres et dem. sans timbre pour la réponse

POUR CHIFFONS  
LINGE et tous TEXTILES  
Rendements garantis  
et tous DEVIS gratuits  
également CHAUDIÈRES  
VENTILATEURS-TUYAUTERIE



# Séchoirs

entièrement  
automatique

BOBIER & MICHARD - Ingénieurs A & M  
113 Rue de la Chapelle - PARIS-18<sup>e</sup> Tel. Nord 81-34

Pour les offres et demandes d'emploi  
joindre timbre pour la réponse.

6677. — Abonné 7271 dem. place gérance dans Paris.  
6711. — M. R. Ménil, 139, boulevard Jean-Jaurès, Clichy (S.), dem. place à l'étranger pour ménage; contremaître blanchisseur, dame connaissant teinturerie.  
6714. — M. Durand, 9, rue François-Miron, Paris-4<sup>e</sup>, dem. pl. gérance Paris, banlieue.  
6721. — Abonné 6584 dem. place de gérance libre, dans lavoir de Paris ou banlieue. Sérieuses références.  
6727. — Mme Guigues, 21, rue Fondary, Paris-15<sup>e</sup>, dem. place gérante à Paris.  
6735. — Abonné 7020 dem. place directeur ou contremaître.  
6738. — Mme Jacquet, 44, rue Gutenberg, Paris-15<sup>e</sup>, dem. place repasseuse-fineuse, connaissant travail de la soie.  
6741. — Abonné 6768 dem. place contremaître dans le Midi (Sud-Est).

**FILETS SPECIAUX**  
**MANUFACTURES REUNIES du FERFIN**

Tailles  
55 x 50  
50 x 50  
50 x 70  
60 x 90  
70 x 90  
suivant  
demande

pour **LAVAGE** **CATHEDRALE**

7 Rue des Laboureurs & COLMAR-HPHIN-

6745. — M. et Mme Weis, 21, rue de Silly, Boulogne (Seine), dem. place ménage; mari: laveur; femme: repasseuse, tout faire.  
6749. — M. et Mme Tache, 21, rue du Gué, Rueil-Malmaison (S.-et-O.), dem. place ménage pour tout faire (avec enfant de 15 ans, ou sans).  
6750. — Abonné 1847, cherche place directeur ou contremaître région montagneuse.  
6753. — M. Morin, 17, rue Debelleye, Paris (3<sup>e</sup>), dem. place ménage laveur, femme repasseuse.  
6756. — Abonné 3709, dem. place contremaître.  
6757. — Mme Molle, 23, rue Pierret, Neuilly-sur-Seine (Seine), dem. place gérant pour Paris.  
6759. — M. Crippa, Hôtel de l'Oasis, Alger, dem. place ménage laveur à la main ou à la machine. Sérieuses références.  
6760. — Mlle Ragon, 11, rue de la Miséricorde, Cannes (A.-M.), dem. place première repasseuse pouvant diriger travail et seconder patrons (Côte d'Azur).

**DETERSINE**  
Savon BLANC en PÂTE - Potassique  
Incaldore, Inodore, le plus moussueux, le plus ECONOMIQUE

donnant  
des blancs  
INCOMPARABLES

20<sup>e</sup> MÉJANE  
**R. CAMINADE & C<sup>ie</sup>**  
89  
Rue du Château  
BOULOGNE 4<sup>e</sup> S  
Tel: 291

Saisonnale  
Sel Jassive concentré  
Très soluble - Trois  
degrés: 75°  
80° 85°

6761. — Abonnée 2710 dem. place gérante ou lingère dans hôtel (peut diriger). Sérieuses références.  
6762. — Mmes Mauboussin, 37, route de Châtillon-Montrouge (Seine), demandent places ensemble pour l'Algérie: une repasseuse fin, chemisantes et autres et une lingère très au courant de la couture.  
6765. — M. Vergnano, Hôtel du Mont-d'Arbois, Mégève (Haute-Savoie), dem. place ménage laveur.  
6767. — M. et Mme Fleur, 19, rue Porchefontaine, Versailles (S.-et-O.), dem. place ménage, mari sachant conduire, femme tout faire.  
6768. — Mme Bazin, 157, rue de la Roquette, Paris-11<sup>e</sup>, dem. place gérante avec logement pour Paris.  
6772. — M. Courtiol, 56, rue de la Libre-Pensée, Romainville (Seine), dem. place ménage, mari laveur, femme repasseuse (pour saison été).  
6773. — M. Coutelier, 6, rue de la République, Suresnes (Seine), dem. place directeur ou gérant dans blanchisserie ou autres.  
6777. — M. Duchatel, 31, boulevard Sénart, Saint-Cloud (S.-et-O.), dem. place ménage pour saison été dans le Calvados; mari: chauffeur-livreur; femme: repasseuse-démêleuse.

BLANCHISSERIE  
SPECIALE



**FAUX-COLS  
CHEMISES  
PLASTRONS-MANCHETTES**

**L. BLONDET** fils Paris  
44R. de la PROCESSION - Ségur 07.97  
SERVICE RAPIDE - PARIS PROVINCE

La reproduction de nos annonces est formellement interdite, sauf autorisation  
spéciale à requérir.

Il n'est pas répondu aux offres et  
demandes sans timbre pour la réponse.

# LARTAUT & POL

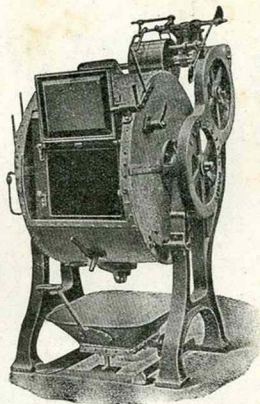
Constructeurs-mécaniciens  
119 & 20 Passage Turquetil PARIS - XI<sup>e</sup>  
Métro Nation - Téléphone : Roquette 17 91

MACHINES A  
LAVER de tous  
systèmes

ESSOREUSES  
à ARCADES

Installations  
complètes de  
BLANCHISSERIES  
BUANDERIES et  
LAVOIRS

Réparations en  
tous genres



Nombreuses Références

# FEUTRES

DRAPS

EN TOUS  
GENRES  
ET EN

pour l'habillement des machines  
et pour tous usages  
industriels  
et techniques



TISSUS

TOUTES  
MATIÈRES  
TEXTILES

ÉTABLISSEMENT

**Dollfus & Noack**

FONDÉE EN 1811

VALDOIE-BELFORT SAUSHEIM-MULHOUSE

HORS CONCOURS

Pour les offres et dem. d'emplois  
joindre timbre pour la réponse.

6779. — Mme et Mlle Bondon, 15, rue Dupin, Paris-6<sup>e</sup>, dem. place lingères ensemble en hôtel.
6780. — M. Scopsi, 14, rue des Menus, à Boulogne (Seine), dem. place ménage; mari: chauffeur chaudière; femme: repasseuse.
6782. — M. Callegari, 26, rue des Menus, à Boulogne (Seine), dem. place chauffeur-livreur (province au saison).
6789. — M. Boudillier, Restaurant Barraud, Parc de la Griblette, Morsang-sur-Orge (S.-et-O.), dem. place ménage; mari: blanchisseur à même de tout faire; femme: repasseuse (saison).
6790. — Mme Richalet, 6, impasse Erard, à Paris-12<sup>e</sup>, dem. place gérante ou repasseuse fineuse, dans Paris (toute la semaine).
6792. — M. Desmarais, 47, rue de Sully, à Boulogne (Seine), dem. place ménage; mari: chauffeur-livreur connaissant métier; femme: fille de semaine pouvant repasser (pour saison).
6794. — M. Benard, 49, rue de Sully, à Boulogne (Seine), dem. place garçon de semaine.
6795. — Abonné 7.526 dem. place contremaitre.
6798. — Mme Cotte, 6, rue Héricart, à Paris-15<sup>e</sup>, repasseuse-fineuse, dem. linges soie plissés à faire chez elle.
6801. — Abonné N° 7.463, ménage avec jeune fille, dem. place contremaitre ou directeur, de préférence hôtel.
6803. — M. Aubailly, 146, route de Montrouge, à Malakoff (Seine), dem. place ménage; mari: laveur; femme: plieuse (pour saison).
6804. — M. Ravoux, 7, rue M.-Jacques, à Boulogne, dem. place plieur-emballer sachant faire calorifère.
6805. — Abonnés 5.450 dem. place ménage pour saison ou toute l'année, même étranger ou colonies. Bonnes références.
6806. — Abonné 7219 dem. place gérant de laveur, Paris ou banlieue.
6807. — Mme Pillard, 52, rue de Paris, à Vincennes (S.), dem. place saison, mécanicienne, finisseuse-apprêteuse.
6808. — Mme Gilles, 5, rue des Roses, à Paris (18<sup>e</sup>), dem. place à l'année, mécanicienne-fini-seuse, apprêteuse.
6811. — Abonné 7.097 dem. place laveur pour saison.
6812. — M. Aubron, 37, rue Mathieu, à Saint-Ouen (S.), dem. place ménage; femme: plateuse; mari: laveur, livreur, chauffeur chaudière.
6814. — M. Parrin, 100, rue de Bellevue, à Boulogne (S.), dem. place ménage; femme: fille de semaine; mari: livre-essoreur.
6815. — Abonnés 7.178 dem. place ménage pour blanchisserie, très au courant du métier.
6816. — Mme A. Cambon, 29, rue de Cotte, à Paris (12<sup>e</sup>), dem. place gérante ou autre.
6817. — Abonné 7.464 dem. place contremaitre, région Paris-Boulogne.

Il n'est pas répondu aux offres et  
dem. sans timbre pour la réponse.

Nous prions instamment nos abonnés (patrons comme ouvriers) de nous aviser dès qu'ils ont obtenu satisfaction, de façon que nous ne laissions pas subsister des annonces devenues inutiles. Autrement, un échange de correspondance néfaste en résulte pour tout le monde, et il y a inévitablement des mécontents.



# L. FLORI

Constructeur  
Mécanicien  
Ingénieur A & M. Breveté S.G.D.G.

162 à 166 et 185 Rue Général Galliéni  
BOULOGNE SUR SEINE  
Tel 022

## Nouvelles Presses à Vapeur

### Tout Matériel POUR BLANCHISSERIES

#### MACHINE à CHEMISES

Table 1 m. 10 X 0.40

MACH. TABLE RECTANGULAIRE

Table 0 m. 00 X 0.40

MACHINE TABLE TRAPEZOIDALE

Table 1.30 X 0.40 X 0.25

SEUL MOUVEMENT  
sans pédale,  
sans ressort  
BIEN CUEIL.

### "LA RÉVÈE"

MARQUE  
& MODÈLE  
DÉPOSÉS

Brevetés S. G. D. G.

Poids seule  
10 k. 500



Nouvelle machine à marquer le linge

PREMIÈRE  
et SEULE  
MACHINE  
d'INVENTION  
et de  
FABRICATION  
FRANÇAISE

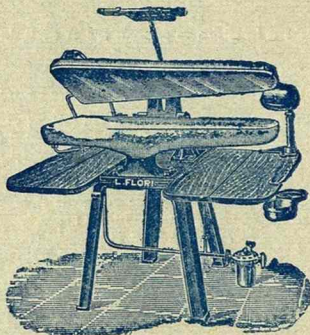
### Installations COMPLÈTES D'USINES

#### SUPPLÉMENTS POUR :

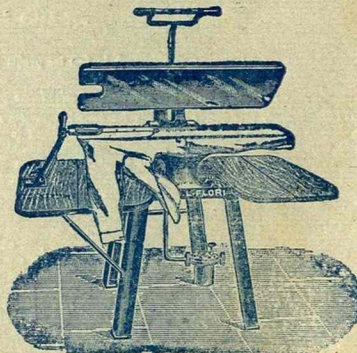
Guides et porte-guides  
Coupes nichols et lyaons  
Dispositifs pour hémecrer  
table intérieure 0.25 X 0.50

#### • RÉFÉRENCES SUR DEMANDE •

MULTI BREVETS  
S.G.D.G.  
en France  
et à l'ÉTRANGER



Machine à Chemises



Machine à Chemises